

UNIVERSITÉ ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



L'excellence, ma référence

Mémoire de Master

**UFR des Sciences Économiques et Sociales Département de Sociologie
Intitulé du Master : Politiques Publiques, Cultures et Développement
Spécialité : Politiques Publiques et Développement**

Les facteurs explicatifs et les conséquences de l'usage de la drogue dans la commune de Ziguinchor

Présenté par :

Mouhamed Tahirou Faye

Année universitaire 2017 /2018

Sous la direction de

Dr Benoit TINE

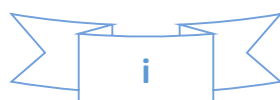
Remerciement

Nous tenons à remercier le Dr. Benoit TINE qui n'a cessé de nous appuyer dans le travail bien avant même d'être sélectionné en Master. Après la sélection, le Docteur TINE nous avait suggéré de mettre l'accent non seulement sur le tabac mais aussi de ratisser large. Pour nous, il fallait élargir le champ d'étude pour parler de la question de la drogue. C'est à cet effet que nous nous sommes préoccupé de la question relative à la toxicomane. C'est pour nous l'occasion de lui montrer notre gratitude. En effet, le Docteur Benoit TINE nous a accompagnés tout au long du travail de recherche qui a conduit à la production de ce mémoire. C'est grâce à ses suggestions que nous nous sommes rendus auprès des structures telles que le CEPIAD, le GIABA, l'OCRTIS et la MAC mais aussi au CESTI. C'est également le Dr. Benoit TINE qui nous a mis en rapport avec le représentant de l'association des consommateurs de drogue injectable (CDI).

Nous ne pouvons pas ne pas remercier notre chère et brave mère Arame, dont l'esprit d'initiative, la détermination, nous ont permis de recevoir une éducation de base. En fait, elle nous initiait depuis le bas âge. Nous pouvons dire qu'elle a participé à notre formation. Ma mère fut la personne qui m'encadrait à domicile de la CI au CP. Elle m'inscrivait dans les cours de vacances. Elle était dure en correction, comme le dit l'adage : *«qui aime bien, châtie bien »*. Elle n'hésitait pas à me faire quitter le milieu où j'ai grandi afin de me permettre de mieux me concentrer sur mes études. Jusqu'à présent, bien que je sois à l'Université, elle ne cesse de me donner des conseils et de m'encourager. Ce mémoire est pour moi, une manière de la remercier pour tout le sacrifice qu'elle a consenti pour veiller à mon éducation. C'est cette éducation qui nous a permis d'arriver à l'Université et de produire ce travail de recherche. Pour tout cela, nous lui disons merci vraiment, puisque, nous n'avons pas les mots pour décrire son importance dans notre vie.

Ce travail de recherche va aussi à Baye Samb NIANE dont l'esprit d'initiative nous a toujours permis de nous encourager davantage. Il faut rappeler que ce dernier nous a prêté des documents qui portent sur la méthode de recherche. Aussi, Baye Samb NIANE nous expliquait certains éléments fondamentaux de la discipline.

Nous remercions également un enseignant chercheur qui nous a toujours soutenus. Il nous a apporté des éléments de réflexion sur les relations que le monde de la drogue a avec l'action publique. Nous parlons ici du Docteur Jean Alain Goudiady. A vrai dire, à chaque fois que nous



venions à son bureau, il nous a toujours accueillis et orientés. Ce mémoire est donc un remerciement que nous lui devons pour l'apport qu'il a été dans la production de ce travail de recherche.

Ce travail de recherche nécessite également un remerciement à Ibrahima Badji, un ancien promotionnaire qui n'a cessé de nous encourager pour la continuation de ce travail.

LISTE DES ABREVIATIONS

AEMO : Action Educative en Milieu Ouvert

CEDEAO : Communauté Economique des Etats d’Afrique de l’Ouest

CEPIAD : Centre de Prise en charge Intégrée des Addictions de Dakar

GIABA : Groupe Intergouvernemental d’Action contre le Blanchiment d’Argent

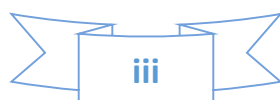
GMI : Groupement Mobile d’Intervention

MAC : Maison d’Arrêt et de Correction

OCRTIS : Office Centrale pour la Répression du Trafic Illicite et des Stupéfiants

UASZ : Université Assane Seck de Ziguinchor

UCAD : Université Cheikh Anta Diop

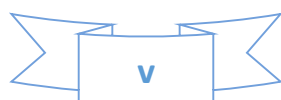


LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : CSP et interdiction de l'usage de la drogue.....	44
Tableau 2 : Conception des toxicomanes de la criminalisation de drogue.....	46
Tableau 3 : Perception des usagers sur les effets de la toxicomane.....	47
Tableau 4 : Effet de la drogue sur les toxicomanes après usages.....	64
Tableau 5 : Drogue, culture et violence chez les toxicomanes.....	66
Tableau 6 : situation des types de violence à Ziguinchor.....	71

SOMMAIRE

Introduction.....	1
Première partie : Cadre théorique et méthodologique.....	2
Chapitre 1 : Cadre théorique.....	2
Chapitre 2 : Cadre méthodologique.....	22
Deuxième partie : Présentation du cadre de l'étude.....	35
Chapitre 3 : Cadre de l'étude.....	35
Troisième partie : analyse et interprétation des résultats.....	44
Chapitre 4 : Le pouvoir de l'agent face à l'interdiction parentale de la drogue.....	44
Chapitre 5 : Le business, l'usage de la drogue face à la dénonciation et la lutte contre la toxicomane.....	54
Chapitre 6 : Drogue et violence.....	64
Conclusion générale.....	75
Annexes.....	76
Bibliographie.....	89



Résumé

Ce travail de recherche traite des causes et conséquences de l'usage de la drogue dans la commune de Ziguinchor. La pauvreté, la non dénonciation, l'achat du silence, la considération culturelle, le stress et le manque de travail constituent les causes principales de l'usage et du commerce de la drogue dans la ville de Ziguinchor. Les conséquences de l'usage et de la vente de la drogue sont diverses. Il s'agit bien de la violence ascendante, de la violence physique, des accidents, de la prostitution et de l'insécurité. Face à ce fléau, les politiques publiques sont élaborées. Il s'agit bien de la mise en place des structures telles que l'OCRTIS, la MAC, le GIABA, le CEPIAD entre autres. L'OCRTIS et la MAC, pour leur part, privilégient la méthode répressive pour contrecarrer l'activité de la drogue. Le GIABA, intéressé par les sources de financement et les fonds provenant du marché de la drogue, adoptent comme stratégie le gèle et la réintroduction de l'argent illicite du business de la drogue dans le circuit de l'économie pour décourager toute tentative de vente de drogue. Le CEPIAD, quant à lui, met le focus sur les programmes de la substitution en donnant de la méthadone aux usagers. Le CEPIAD propose également des seringues aux consommateurs de drogue injectable afin de réduire à la limite les risques de contamination du VIH/SIDA

INTRODUCTION

S'interroger sur le phénomène des drogues a pendant très longtemps constitué une des préoccupations au niveau des responsables publics. Beaucoup d'Etats n'hésitent pas à saisir le problème afin d'aboutir à des pistes de réflexion. L'ampleur ne surprend pas puisqu'elle est d'actualité dans le monde. L'Afrique en général, le Sénégal en particulier ne constitue pas l'exception à ce fléau qui mérite toujours des questionnements.

Pour réussir à un examen, réduire l'appétit, multiplier la norme temporaire qu'il fallait pour effectuer un travail, les gens utilisent souvent de la drogue pour se surpasser. Nous évoquons cet aspect-ci en nous référant aux travaux d'Henri Amoroso (1970). Selon lui : « *les jeunes gens et bien souvent adultes utilisaient des excitants chimiques soit aux fins d'examens soit comme réducteur de l'appétit, soit pour pallier des journées professionnelles bien remplies* » (Amoroso, 1970). (p.11). Au fait, les raisons qui poussent les gens à utiliser les drogues sont multiples. On est allé même jusqu'à considérer qu'il y a autant de drogués que de raisons qui expliquent en réalité cet usage toxicomane car chaque usager peut avoir sa propre raison qu'il utilise pour justifier son acte. Même si quelque part, cela paraît compliquer il demeure problématique comme tout problème, mais avec une spécificité notoire. Cela peut se comprendre dans l'ouvrage d'Amoroso à la page 11 quand il dit : « *Aux états unis sur 315000 médecins en exercice, 60000 d'entre eux sont des toxicomanes* » (op.cit.1970) (p.11). Il est certain que ces 60000 médecins drogués au sens large du terme, c'est-à-dire usant et abusant des drogues, ont oublié leur responsabilité.

Il y'a un usage actuel et un autre dit traditionnel (Guèye et Omais, 2009). D'après « *le robert de la langue française* » (2007, p.2589), la toxicomanie se définit comme étant : « *l'état d'intoxication engendré par la prise répétée de substances toxiques créant un état de dépendance physique à l'égard de ses effets* ». S'intéresser aujourd'hui à cette toxicomanie revient à mettre l'accent sur toutes ses formes et ses dégâts qui traversent les sociétés de manière générale et la commune de Ziguinchor. Notre étude s'articule autour de la toxicomanie dans ses formes accessibles. Il s'agira de l'usage du cannabis, Cali ou yamba comme le dénomment certains, de la cocaïne, de l'héroïne, du datura, du hachich entre autres.

Ainsi la question de recherche que nous voudrions poser est : quelles sont les causes, manifestations, conséquences sociales, économiques politiques et entre autres de l'usage de la drogue chez les toxicomanes dans la commune de Ziguinchor ? Ce travail de recherche tourne autour de trois parties. La première partie comprend le cadre théorique et l'approche

méthodologique. La deuxième partie est la présentation du cadre de l'étude. La troisième partie de notre travail est l'analyse et l'interprétation des résultats de recherche.

Première partie : Cadre théorique et méthodologique

Introduction

La question de la toxicomanie fait objet d'une attention particulière. Plusieurs écrits scientifiques ont été faits dans le domaine et les points de vue des auteurs en ce qui concerne le phénomène de la drogue ne font pas unanimité. C'est pourquoi, il serait pertinent de recourir à ces travaux afin de saisir les différentes positions. Ces recherches nous ont permis de saisir la problématique de la drogue à travers le monde. Cette première partie du mémoire met l'accent sur le cadre théorique et méthodologique du travail. Ainsi, nous tenons d'abord à développer la revue littéraire avant d'évoquer la problématique. \ **Chapitre 1 : Cadres théorique**

Chapitre 1 : Cadres théorique

1.1 Problématique

L'une des caractéristiques des faits sociaux est leur généralité. La toxicomanie ne fait pas exception à cette généralité constituant un des éléments du fait social en question, car il existe un peu partout dans le monde avec tout ce qu'il cause comme ampleur dans l'espace terrestre. D'ailleurs, on se rassure de plus en plus, de la généralité du phénomène toxicomaniaque quand Amoroso nous informe que la pénétration du phénomène est totale (Amoroso, 1970). Pour lui, « *La pénétration de l'opium est totale, qu'elle a débordé largement les pays d'Extrême-Orient* ». Amoroso (1970) nous apprend également que « *Partout où l'opiomane se dirige, sa drogue l'accompagne ; elle le suit dans la civilisation, en Amérique, au Canada, dans les territoires qui environnent la route de San Juan de Fuca, ou cette passion fait rage, à l'Ile de Vancouver, en Alaska, en Afrique, en Australie. La pénétration de la drogue en Mongolie fut également forcée. Aux philippines vivent 70000 chinois qui, pour la plupart, sont des opiomanes. Beaucoup d'indigènes se sont adonnés à ce vice que les Espagnols ont cru pouvoir combattre* ». La pénétration de l'opium à Java, à Sumatra localités « *où les Batak* adonnent passionnément au point d'avoir des crises de délire lorsqu'on les en prive d'une façon brutale ». Par ailleurs, Amoroso (1970) cite un penseur qui nous fait savoir qu'en ce qui concerne l'Afrique, « *les endroits où l'on fume l'opium, cette habitude est devenue un élément essentiel des mœurs locale comme la culture même du pavot* ». Lorsqu'il s'est agi de montrer

que la drogue existe un peu partout dans le monde, l'obligation de citer quelques localités traversées par le phénomène nous est faite, même si on sait que notre étude porte sur la commune de Ziguinchor. Ce qui nous permettra, d'ailleurs, de mieux apercevoir le contexte d'introduction de la drogue dans le continent africain après avoir foulé la terre de certains pays développés. Cela étant dit, il faut comprendre que depuis des siècles, voire l'ère néolithique, les drogues ont existé dans le monde. Elles étaient connues par les peuples primitifs qui les utilisaient au cours des cérémonies traditionnelles, Il faut signaler qu'à cette époque, l'usage de la drogue était considéré comme un phénomène exotique, étrange et qui vient d'ailleurs (Diongue, 1996). L'Afrique de l'Ouest avait une tradition de culture de cannabis. Jusqu'au milieu des années 1985, les drogues telles que la cocaïne, l'héroïne etc. n'étaient pas connues en Afrique, même si on les trouvait au Nigéria (Nubukpo 2011). Il s'agissait juste d'un groupe qui utilisait de l'héroïne et de la cocaïne. L'implication de l'Afrique dans ces questions de trafic de drogue remonte vers les années 90. Si l'on s'appuie sur les écrits de Nubukpo (2011), nous pouvons aller plus loin en avançant l'idée selon laquelle, les niveaux d'implication de l'Afrique s'articulent autour de trois domaines. Il s'agit bien de la production et du trafic de cannabis, de transit d'opiacés importation de psychotropes. « *L'Afrique subsaharienne constitue aujourd'hui un maillon important dans plusieurs domaines en lien avec les drogues. Le trafic des médicaments psychotropes a commencé à se développer en 1987 dans le continent Africain par conséquent, les pays Africains n'ont pas duré dans ce jeu de trafic de drogue dure* » (op.cit., 2011). Par ailleurs, l'information qu'on se livre à travers les écrits de Nubukpo (2011), c'est que, 25% de la cocaïne qui est entrée en 2006 en Europe a transité par l'Afrique de l'ouest. Deux voies servent à acheminer la cocaïne. Il s'agit de la voie aérienne via des vols commerciaux et celle terrestre à la destination de l'Union Européenne. « *La consommation de cocaïne progresse vite en Afrique de l'ouest (Burkina, Guinée, Nigeria, Ghana, Sénégal, Sierra Léon, Togo) et en Afrique Australe (Angola, Mozambique, Afrique)*» (Nubukpo, 2011). Environ, 3 millions de personnes consommatrices de drogues par voie intraveineuse sont de l'Afrique Subsaharienne sans compter les 200000 qui se trouvent dans la partie du Kenya, au moins 250000 en Afrique du sud. Ces derniers sont en générale victime d'exclusion. En faisant un croisement entre toxicomanie et VIH/SIDA, Nubukpo (2011) nous dit en ces termes que

« *Dans de nombreux pays d'ASS la prévalence du VIH est plus élevée chez les usagers intraveineuses que dans la population générale (de 26 à 88 pour cent) contre moins de 1 pour cent*».

Après avoir montré l'évolution du phénomène de la drogue, non seulement à travers le monde mais aussi en Afrique, force est de constater que le Sénégal fait partie des pays traversés par ce phénomène. Si l'on est d'avis avec les idées de Awa Diongue (1996), on peut se permettre de dire qu'en 1980, le Sénégal n'était pas concerné par les fléaux de la drogue, tandis qu'à cette période, elles existaient dans les autres pays dits développés. Aujourd'hui, la drogue est d'actualité après avoir constitué une préoccupation ailleurs, en l'occurrence dans les pays du tiers monde. Alors, pour nous, il est utile de comprendre ce qui se passe ailleurs concernant aussi bien la production, le trafic que l'usage de la drogue avant de mettre l'accent au niveau local.

D'ailleurs, cela nous a permis de voir les différents types d'usages. On veut dire par là, l'usage traditionnel et celui actuel des drogues. Ici comme ailleurs, la drogue a connu une évolution notoire, dès l'instant que les raisons recherchées de la consommation de produits toxiques étaient différentes non seulement d'un moment à l'autre, mais aussi d'une société à une autre. Certes, l'usage de ces substances a pendant très longtemps pour finalité de susciter du courage chez les guerriers (le cas de Cayor), d'endormir les consommateurs, de donner du plaisir immédiat, du bien-être et de faciliter l'intégration entre les individus comme il s'est passé dans certaines localités au Sénégal.

Cependant, l'usage d'un tel produit s'explique par certains facteurs : « *influencer son humeur, rechercher une détente ou excitation, trouver du courage pour faire face aux difficultés de la vie, un contexte socioéconomique difficile, une situation familiale très conflictuelle, un désir d'imitation, d'identification, ou d'intégration au sein du groupe, une déception, un déficit sexuel, une absence d'identification* » entre autres. (Gueye et Omais 1983). Ne peut-on pas dire d'ailleurs, qu'il y a autant d'usagers que de raisons ? La drogue, à ce point de vue, joue une autre fonction en ce sens que celle-ci comme nous allons le montrer ci-dessous, en s'appuyant sur les travaux des auteurs, n'est rien d'autre que le résultat de conséquences néfastes dans les sociétés concernées. C'est pourquoi, l'usager de drogue quelle que soit la nature de la substance utilisée, est en général exclu, marginalisé, étiqueté par ses semblables d'où l'expression de la déviance qui leur est adressée. Mais, la question qui serait importante de se poser à ce stade serait de savoir est-ce que ces usagers ou ces toxicomanes sont des déviants ? Dans la mesure où la déviance en soi reste inexistante et ne constitue rien d'autre que le fruit d'une construction sociale. Outre cet aspect conséquent de l'usage de la drogue, un autre peut faire l'objet d'analyse et c'est ce qui nous amène à évoquer le lien entre drogue et VIH/SIDA. Les nouvelles formes

de consommation des drogues sont devenues de nos jours un problème de santé publique. Les pratiques modernes auxquelles les usagers s'adonnent pour consommer la drogue surtout injectable sont des pratiques à risque parmi lesquelles nous pouvons citer les risques de contamination du VIH/SIDA.

D'une part, deux consommateurs de drogue qui se partagent la même seringue peuvent se contaminer si l'un d'entre eux est séropositif. D'autre part, l'état de la conscience causé par l'usage abusif de la drogue peut pousser l'utilisateur à s'adonner à des comportements sexuels à risques. Ce n'est qu'en 1558 que ce genre de toxicomanie qu'on mélange souvent avec de l'herbe qui rend fou se fut introduit au Portugal. En France, on comprend avec les idées de Henry Amoroso (1970), qui se pose d'ailleurs la question de savoir « *à quel moment la drogue s'est elle installée chez nous* » ? Amoroso (1970) nous dit qu'il est pratiquement impossible de préciser la chronologie de son point de départ. Dans le même ouvrage intitulé « *le monde hallucinant* 159 il nous montre l'ampleur du phénomène en Afrique lorsqu'il dit en ces termes : « *en Afrique de la drogue* » à la page *au Maroc le tabac à priser est un produit recherché en inde ; les indiens, les Guyanes, les tribus de l'équateur sont des priseurs convaincus* ».

De ce qui précède, les recherches nous ont permis de comprendre que la drogue n'est pas un phénomène nouveau et que l'Afrique n'a pas connu les drogues dures avant les années 1980. Le regard global sur la drogue renseigne de la coexistence entre pratique ancestrale et mode de consommation moderne de la drogue. A la suite de nos travaux, nous mettrons le focus sur les ressemblances et les dissemblances des écrits des différents auteurs qui ont abordés la question de la toxicomanie.

1.2 Revue de littérature

Les controverses au niveau des intellectuels ont toujours donné sens à la science sociale, particulièrement à la sociologie. Les propos de Dominique Raynaud, extraits dans une de ses productions intitulées *Sociologie des controverses scientifiques*, peuvent nous servir d'appui quand il évoque en ces termes : « *Brisant l'image idéale de la science consensuelle, les controverses scientifiques sont aujourd'hui devenues un sujet privilège de la sociologie et de l'histoire des sciences. Elles sont par ailleurs impliquées au cœur des débats sur les méthodes en sciences sociales* ». C'est une citation directe. Donc citez la page. C'est pourquoi dans notre cadre théorique, il serait pertinent de faire une revue de littérature en élucidant la problématique afin de saisir les dissemblances et les ressemblances des écrits des intellectuels sur le thème qui

fait l'objet de notre préoccupation. La drogue a existé il y a des siècles de cela mais avec des considérations différentes au niveau des spécialistes en la matière qui ont eu à diagnostiquer le phénomène toxicomaniaque dans son existence. Il s'agit de voir si les écrits des auteurs ou penseurs abondent dans la même logique ou pas, avant de confronter leurs productions sur ce thème en question. A travers des connaissances livresques, on se rend compte de plus en plus que beaucoup de considérations ont été attribuées à la drogue. D'ailleurs, dans la définition officielle de la drogue selon l'O.M.S, qu'on a tiré de l'ouvrage du docteur Benoit Tine (2009) intitulé, *La toxicomanie, étude sociologique d'une forme de déviance au Sénégal*. La drogue se conçoit comme étant : « *une substance qui introduite dans un organisme vivant peut modifier l'état d'équilibre de cet organisme ou l'une de ses fonctions. Il s'agit d'une substance capable de modifier l'activité mentale de l'utilisateur, ses sensations, ses comportements. Les drogues dans cette conception très ouverte peuvent être utilisées à des fins médicales ou à des fins non médicales. Ainsi désignées, elles agissent sur le système nerveux et sont parfois appelées drogues psychotropes* ».

En fait, c'est l'idée des deux conceptions différentes de la drogue, à savoir celle médicale, thérapeutique et non médicale (toxique), qui nous a fait évoquer cette citation de l'O.M.S dans la mesure où on voudrait bien s'intéresser sur ces deux conceptions différentes de la drogue. Mais, avant tout notre logique voudrait montrer les différents types de toxicomanie qu'on a compris dans l'ouvrage de Henry Amoroso (1970). Ceci nous permet d'énumérer quatre toxicomanies : il s'agit de la toxicomanie majeure à savoir la cocaïne, le haschisch, le LSD et l'alcool, la toxicomanie mineure qui concerne les excitants chimiques, la toxicomanie exceptionnelle qui est relative à l'amanite et celle banale où l'on pouvait classer le tabac (cigarette), le café, le thé, le bétel entre autres.

A cet effet, nous constatons deux conceptions différentes de l'usage de la drogue en fonction des époques et des localités bien déterminées. Si certains le considèrent selon les localités et les moments comme étant une substance thérapeutique ou qui donne du courage entre autres, d'autres en revanche défendent l'idée selon laquelle l'usage de ces genres de substances constitue un phénomène toxique et suscite des conséquences néfastes. Si l'on s'intéresse aux explications de Chami, nous apercevons certaines raisons de l'usage de la drogue quand il affirme que les sociologues et les psychiatres sont d'accord sur les causes de l'usage et de la dépendance à la drogue. Pour eux, ce qui détermine le fait de consommer de la drogue, c'est : « *la crise de l'adolescence, les traumatismes familiaux, le contexte historique, culturel et socio-*

économique » et non pas pour des raisons de défatigant, de stimulation, de sédation comme on va le voir ci-dessous avec les auteurs qui nous ont permis de dérouler notre revue littéraire.

Par ailleurs, nous verrons toujours que les facteurs déterminants de l'usage de la drogue sont différents non seulement d'un moment à l'autre, mais aussi d'une localité à une autre. Cela se justifie par les écrits de Marie Jauffret Roustide (2009) dans son article intitulé *Un regard sociologique sur les drogues : Décrire la complexité des usagers et rendre compte des contextes sociaux* pour saisir les raisons de la consommation de la drogue, l'auteur utilise l'approche webérienne qui s'intéresse au sens que l'individu donne à son action. Ainsi, pour Roustide (2009), « *La compréhension des déterminants de l'usage de drogue nécessite de s'intéresser au sens que les individus donnent à leurs actions dont les conduites addictives s'inscrivent dans un contexte social à un moment donné. Le désir d'expérimenter des sensations nouvelles et de se confronter au risque ; la fragilité des individus et en particulier les moments de rupture dans les trajectoires ; les injonctions sociétales autour de la performance et le sens que revêt la consommation de drogues dans des espaces sociaux spécifiques constituent des éléments de compréhension des conduites sociales* ». (Roustide, 2009) p.113. On comprend avec elle que la méthode compréhensive constitue une approche qui permet d'appréhender le phénomène de l'usage de la drogue. Sans pour autant anticiper sur l'une des théories que nous envisageons utiliser pour mener à bien notre étude, nous mentionnons quand même qu'elle constituera une des approches que nous allons utiliser. La drogue ou cette « *substance qui altère les états de consciences et les perceptions mentales augmentent les performances de chacun, anesthésie l'angoisse, favorise l'échange sociale* ».

Ehrenberg dans l'article de Roustide (2009). Dans la perspective fonctionnelle de la drogue, Roustide (2009) nous dit outre de ce qu'Ehrenberg a retenu de passage que « *l'usage de drogue peut remplir des fonctions et s'intègre dans des évolutions sociétales plus globales* ». Dans les années 1960, la consommation d'hallucinogène pouvait s'intégrer dans une volonté de changer la société et de modifier le rapport des individus au monde. Les hallucinogènes étaient perçus comme un moyen d'améliorer le potentiel créatif des individus et de s'opposer à un carcan sociétal perçu comme trop rigidifié. Dans les années 1970, la consommation d'amphétamines dans le cadre du mouvement correspondait à une forme de contestation sociale plus radicale. Dans les années 1980, la consommation d'héroïne pouvait correspondre en partie à une volonté

Depuis le milieu des années 1990, l'augmentation de la consommation de cocaïne peut correspondre à un souci de performance et de conventionalité. Donc, pour elle, le contexte de

l'usage de la drogue a évolué et qu'il faut revoir les politiques pour appréhender les significations, les décisions politiques de lutte contre la drogue doivent prendre en compte les réalités socioculturelle Si l'on s'intéresse à ce qui se passe en Inde Charles et Brito (2001), dans « *Le contexte socioculturel de l'usage des drogues et ses implications pour les politiques de lutte contre la toxicomanie* » nous disent que« *les différentes façons dont on use d'une même drogue selon les cultures et au sein de celles-ci démontre le rôle que jouent des facteurs autre que la composition chimique de la drogue* » p.509 à 517. Dans une logique d'étayer leur argumentaire, ils citent la production de Curra (2000) quand ce dernier dit «*La pratique de la drogue est imprégnée par les relations, les significations et les contextes sociaux* » (curra, 2000). Ils ajoutent entre autres que la réalité des drogues leur usage est construit par l'environnement socioculturel. Pour eux, la drogue est pratiquée en fonction de la réalité socioculturelle. Les pratiques traditionnelles vieilles de la drogue convainquaient les indiens, mais en 1964, de telles pratiques traditionnelles seront criminalisées. De ce fait, l'usage des drogues tel que l'opium, la feuille de coca, du cannabis sativa sans oublier leur dérivée sont interdits. L'usage qui était encadré et permis par cette société indienne est devenu interdit. Ainsi, à travers ces façons de canaliser et de circonscrire la consommation, la société traditionnelle parvenait à maîtriser l'usage des substances. Mais, lorsque d'autres visions et politiques nouvelles sont intervenues dans l'organisation et le fonctionnement social ancienne, alors cet usage dit autorisé et encadré, devient interdit. Dans le Tibi, l'opium est utilisé pour traiter des douleurs « *l'assèchement de la catarrhe contre la toux, l'asthme, le hoquet pour le traitement des délire maniaques et des états inflammatoires du cerveau contre la diarrhée la dysenterie, la paralysie faciale, l'épilepsie, et les états nerveux similaires* » (op.cit., 2001). Selon eux, des médecins ont découvert dans l'opium un stimulant temporaire du cerveau qui suscite des sensations de plaisir de vigueur et celle de chaleur. On l'utilise par ailleurs comme aphrodisiaque et pour la production du sperme (op.cit., 2001).Toujours, avec l'usage médicale qu'ils ont abordé dans une des parties de leur article, ils défendent l'idée selon laquelle« *le système traditionnel de médecine tel que Ayurveda, Siddha, Unani et Tibi recouvre à l'opium et au cannabis dans la composition de médicament pour le traitement des affections humaines ou animales* ».

Charles et Britto (2001) abondent dans la même perspective que Guèye et Omais (1983). En fait, on voit quelque part une ressemblance du point de vue de la pratique des drogues chez les acteurs sociaux. La pratique qui existe en Inde et la manière dont elle se faisait au Cayor, une des localités du Sénégal. En Inde, les empereurs absorbaient un breuvage qui est élaboré à base

de capsule, de pavot qui donne de la boisson obtenue à base de cannabis, d'opium, de l'alcool et de *kuknar*. Au Cayor, les guerriers utilisaient de la drogue afin de se stimuler et d'avoir le courage d'affronter leurs adversaires. Durant les mariages, on consomme de l'opium pour développer le plaisir sexuel, donner de l'opium au chameau avant un long voyage afin qu'il parvienne à supporter le soleil du désert. L'opium est utilisé comme sédatif après avoir mélangé la drogue à des bonbons, on les donne aux enfants afin qu'ils se calment pendant que leur maman travaillent. Le cannabis est consommé sous forme de gâteau, il peut être fabriqué sous forme de boisson. L'usage de la drogue est constaté de différentes manières en fonction des structures sociales et des consommateurs.

Contrairement à la thèse que défendent beaucoup d'individus sur le cannabis quand ils disent que cela soigne ou a de la vertu, les auteurs affirment cette idée selon laquelle : « *une feuille, une graine de la résine ou la racine de la plante de cannabis comprennent des millions de composants dont l'un est le THC* ». L'Inde qui se situe entre le *croissant d'or*, à savoir la ville de Pakistan, en Inde, en Afghanistan en Iran entre autres et le *triangle d'or* Birmanie, Thaïlande, Singapour, est devenue une voie de transit. L'organisation mondiale de la santé (O.M.S) doit fournir des données scientifiques aux décideurs, ce qui permet de voir les avantages et les inconvénients d'une telle pratique toxicomaniaque avant de procéder à des décisions. Ainsi, selon Guèye et Omais (1983), avant d'avoir une ampleur internationale, la toxicomanie était décrite comme une affaire des pays industrialisés. Aujourd'hui, le constat qui se fait, c'est que le phénomène de la drogue bat son plein dans les pays sous-développés : qui ne l'avaient pas connus jadis avec de nouvelles formes. Il s'agit bien de la toxicomanie, l'usage abusif de la drogue qui n'existait pas dans les pays sous-développés. Mais, si elle a traversé la frontière de ces sociétés c'est tout simplement à cause d'une nouvelle industrie et économie qu'elle vient de connaître et qui ont bouleversées leurs pratiques coutumières en faveur de celles modernes (Guèye et Omais, 1983). Ils montrent que le phénomène de la drogue a intéressé les gouvernants, ce qui a valu même l'organisation des conférences et des films entre autres pour éradiquer le fléau.

En allant dans le vif des deux chapitres : « *modalité traditionnelle et l'usage de drogue* » et « *'utilisation actuelle au Sénégal* » qui composent l'article des deux auteurs, ils nous donnent la conception de la drogue. En fait, pour eux la drogue se conçoit comme étant : « *non pas toutes substances ayant vertu des médicaments selon la définition médicale, mais toutes substances toxiques qu'elle le soit du fait de sa nocivité propre ou le devienne par un usage excessif et prolongé dans un but non thérapeutique* » (Op.cit., 1983). (p.143).

La plupart des drogues connus au Sénégal sont originaires de plantes. Traditionnellement, il s'agit de la pharmacopée ou de la drogue végétale dont l'usage provoque un certain nombre d'effets. Cet usage de la drogue a existé au Sénégal mais la manière dont on l'utilisait se faisait de façon instituée, encadrée, circonscrite par les différentes communautés. L'utilisation de la drogue se faisait lors des cérémonies et des rites thérapeutiques pendant les circoncisions les fêtes dites populaires, les baptêmes entre autres. C'est à dire, c'était à l'occasion des événements que l'usage se faisait. On n'utilisait pas ces drogues n'importe comment. Mais, c'était à l'occasion de certaines manifestations. Les facteurs explicatifs de ces usages traditionnels étaient nombreux de sorte que nous pouvons en citer quelques-uns. En effet, ces drogues sont utilisées pour des raisons de stimulations, de sédation et celle de défatigante entre autres. L'exemple le plus patent pouvait être celui dont les circonstances qui se sont produits au Cayor, localité où les gens utilisaient la drogue afin de stimuler et d'encourager les guerriers à affronter leurs adversaires. En ce moment les enfants et les femmes dansaient tandis que les griots battaient le tam-tam (Guèye, Omais, 1983). A ce niveau, nous évoquons une parcellisation des tâches, une division du travail entre ces quatre catégories d'individu. En fonction des localités, l'usage de la drogue s'effectuait de manière spécifique et jouait des fonctions distinctes. Les Wolofs, les Sérères et d'autres sociétés agraires transformaient le mil et la pomme d'acajou entre autres pour en faire la substance stimulatrice. Chez les habitants du sud, la richesse de la forêt a fait qu'ils utilisent la sève du rônier pour se stimuler à l'occasion des cérémonies et dans d'autres circonstances. Les Bassaris, quant à eux, ont besoin de se servir des dattiers à leur manière pour ne pas être fatigués. L'usage étant institué, par ailleurs, certaines drogues étaient réservées à une catégorie de personnes. Ce qui lui donne un statut particulier. Il ne se faisait pas n'importe comment, soit on appartient à une catégorie d'individus, soit à l'occasion d'une cérémonie. Ce qui exprime l'institutionnalisation et la codification du phénomène au niveau des sociétés traditionnelles. L'auteur nous montre entre autres que d'autres substances comme le thé et la cola ont hormis des effets stimulateurs, permis également aux personnes d'interagir et d'échanger pour incarner leur identité (op.cit., 1983). S'inscrivant dans la même perspective que (Gueye et Omais, 1983), l'auteur de l'ouvrage : *Etude sociologique d'une forme de déviance au Sénégal*, avance une dimension traditionnelle de la fonction que jouait la drogue. En fait, pour lui, « Dès l'aube de l'histoire, en effet, des racines, des herbes, des feuilles, des écorces de plantes ont été utilisés pour soulager la douleur ». Le Docteur Tine continue dans la même logique que Gueye et Omais (1983) quand il montre que l'usage de drogue qui se faisait à l'occasion des cérémonies et rites thérapeutiques entre autres était fait de manière instituée. Mais, il faut noter comme on l'avait mentionné ci-dessus, que ces drogues qui

faisaient l'objet d'une utilisation locale et codifiée ont tendance à disparaître au profit des produits qui nous proviennent des pays industrialisés. C'est un des effets de la colonisation. Parler de toxicomanie au vrai sens du terme dans ces sociétés traditionnelles n'existait presque pas, car on organisait la façon dont les individus utilisaient ces drogues. Mais, il faut attendre l'importation de certaines drogues provenant des pays industrialisés, pour constater une perte de valeur, un bouleversement des pratiques locales, il s'agit bien des cérémonies qui faisaient l'objet de regroupement des acteurs sociaux autour des circonstances. Le système social est perturbé. On quitte une forme de société mécanique caractérisée par la cohésion sociale, par l'appartenance du groupe, société où le sentiment d'entraide était possible à une autre dite organique qui se caractérise par un affaiblissement des liens sociaux, société individualiste qui se manifeste par des problèmes, des frustrations chez certains en ce sens que la cohésion et les valeurs qui unissaient les individus sont absentes. Autrement dit, beaucoup de valeurs sont perdues et sont remplacées par d'autres qui ne collent pas à notre propre réalité. La structure sociale devient instable et le climat social s'opère par des tensions. Ce qui pousse les Jeunes, dans des activités non connues jadis, à des nouvelles formes de consommation, tel que l'usage abusif de la drogue dure. Pour argumenter ces propos précédents, ce que développent Gueye et Omais (1983) dans leur article nous servent d'appui. Au faite, à travers cette source, ils abondent dans une logique telle que « *L'anonymat, l'individualisme ou la concurrence prennent le pas sur l'organisation et l'éthique communautaires. L'individu sans y être préparé, est livré à lui-même ce qui est générateur de conflits internes et d'anxiété. La faiblesse de la vie affective parfois même au sein de la famille, la pauvreté des échanges, la perte de confiance dans les valeurs traditionnelles alors que les valeurs et les modes de vie étrangers ne sont pas bien intégrés, sont autant de facteurs contribuant à renforcer le malaise des populations* » (op.cit., 1983). (p.156). Ainsi, toutes les couches socioprofessionnelles ont été concernées par cette enquête épidémiologique menée par Gueye et Omais (1983). Leur enquête a surtout touché « *les sans professions* » avec 45% des moyennes, des ouvriers quant à eux représentent 26% en moyenne, les étudiants et les élèves 13% environ, les agriculteurs viennent en dernier lieu avec un pourcentage de 1,5% environ. Ce faible pourcentage des agriculteurs s'explique par la non accessibilité de ces derniers au centre hospitalier et universitaire (CHU) de FANN en ce sens qu'ils n'habitent pas à Dakar. L'autre raison qui explique le faible taux de toxicomanes chez les agriculteurs, c'est que la plupart d'entre eux se laissent conserver aux valeurs traditionnelles et à la vie communautaire et villageoise. L'échec est une source de frustration aussi bien chez les jeunes que chez leurs parents qui ne voient pas leurs fils dans le rang des fonctionnaires. Pour ceux qui ont réussi et ont des diplômes, ils se sont confrontés à des problèmes d'insertion dans

le monde du travail à cause de la saturation des postes de travail moyennant une rémunération. Nous comprenons avec Gueye et Omais (1983) que le manque de travail conduit l'acteur social à l'usage de la drogue. Vue la nature des drogues utilisées par les usagers, Gueye et Omais (1983) nous disent qu'au Sénégal il n'y a pas des toxicomanies au vrais sens du terme. C'est ainsi qu'ils évoquent « *lorsque nous considérons la nature des substances employées, il est heureux de constater qu'au Sénégal, nous ne rencontrons presque jamais pour le moment de vrais toxicomanie et encore moins de toxicomanie aux drogues dures avec pharmacodépendant et utilisation en escalade. Les toxicomanies rencontrées sont généralement de « fausses toxicomanies » car il s'agit le plus souvent d'abus occasionnel qui n'entraînent de véritables phénomènes dépendance, ni de besoin contrôlable, compulsif à continuer l'usage de la drogue et à chercher à se la procurer par tous les moyens* ». (Gueye et Omais). (p.160) La toxicomanie qu'on voit souvent chez les jeunes à cause de l'accessibilité de la substance « guinz » : c'est du diluant qu'ils utilisent pour s'exciter. Cela, peut s'expliquer par plusieurs raisons notamment : l'interruption des études, le manque de moyens financiers entre autres. En outre, l'anxiété pousse les jeunes à utiliser la drogue. La plupart des jeunes usagers, consomment de la drogue pour avoir de la tranquillité et être hypnotique. En effet, l'usage de la drogue est un « *moyen de soulager leur conflit intrapsychique, de lutter contre l'inhibition et la dépression* ». (p.164). Pour Guèye et Omais (1983), au Sénégal, on ne rencontre « *presque jamais pour le moment de vrai toxicomanie et encore moins de toxicomanies aux drogues dures* ». (p.160).

Mais, cette conception peut se relativiser, puisque jusqu'en 1985, nous pourrions être d'accord que les drogues dures n'étaient pas connues en Afrique. Le Sénégal, quant à lui, jusqu'en 1980 n'était pas concerné par la question de la drogue dure. C'est aujourd'hui que nous assistons à une consommation moderne de la drogue, qu'elle soit *dure* ou légère. Le phénomène évolue et prend de l'ampleur de plus en plus. Rien qu'à Dakar, on peut estimer « *1324 usagers d'héroïne, de cocaïne et de drogue injectable* ». Selon un film intitulé « *Réduction des risques, l'expérience sénégalaise* » produit par OSIWA. Toutefois, ce nombre peut connaître une évolution notoire. En outre, à la différence de l'organisation sociale traditionnelle, l'usage actuel de la drogue provoque souvent une exclusion du toxicomane par la société, par ses semblables. Mais, une particularité de l'usage peut être notée au niveau du sexe. Nous notons une différence entre l'usage chez les femmes et la consommation de la drogue chez les hommes. Les travaux de Gueye et Omais (1983) le montrent clairement. En fait, Sur 987 cas d'hospitalisation, il y a qu'une seule femme qui est concernée. Cela peut s'expliquer par le fait qu'au Sénégal les femmes ne sont presque pas influencées par la culture ou l'influence étrangère. Par ailleurs,

elles restent toujours chez elles pour se soumettre à leurs maris. Cette idée précédente émise peut être aperçue quand Gueye et Omais (1983) nous disent : « *il semble logique de rapprocher cette rareté de la toxicomanie à la condition de la femme au Sénégal : toujours au foyer, moins exposée aux valeurs culturelles étrangères, très souvent non scolarisée ou très peu, devant être entretenue par son mari à qui elle doit respect et soumission totale*». (p.166). Les auteurs à savoir Gueye et Omais (1983) montrent, entre autres, que l'individu qui utilise la drogue dans la société sénégalaise, est en générale exclu par ses semblables. Ce qui oblige à ce dernier d'aller intégrer le groupe de ses camarades consommateurs de drogue et qui empire sa situation. De ce fait, le facteur de l'exclusion des toxicomanes qui ne sont pas considérés comme des acteurs sociaux favorise l'ampleur du phénomène.

Dans leur rapport du numéro 260 d'Août 2014, intitulé *commerce illicite de la drogue à Dakar*, Boubacar Diarisso et Charles Goredema (2014) nous expliquent une logique d'action entre trois types d'acteurs à savoir : les habitants, la police et les trafiquants. En fait, pour eux, il existe un « *code du silence* » *virtuel dans les quartiers pauvres. D'après la police, les habitants sont soit des complices ou des témoins réticents. Même quand les résidents connaissent les trafiquants, ils ne les dénoncent pas. Et on ne peut que spéculer sur les raisons que ce soit une assistance qu'ils ont reçues de ces trafiquants ou les relations sociales. Cependant, au cours de notre étude, il a été indiqué à plusieurs reprises que de manière générale, les Sénégalais, ne se dénonçaient les uns les autres à la police car cela était considéré comme une forme de lâcheté. En plus, la police et le public n'ont pas une relation qui est propice à une coopération spontanée*» (Diarisso et Goredema, 2014) » (p3). Donc, pour ces différents auteurs, les habitants ne dénoncent pas les trafiquants parce que, soit ils assurent financièrement les dépenses ou bien il y a des relations sociales qui les lient des trafiquants. Par ailleurs, Jean François Werner (1993) dans son article intitulé : « *Approche ethnographique de l'usage des drogues au Sénégal* », souligne que : « *Dans la majeure partie des cas, la littérature sur le sujet est de type épidémiologique (PEla et Ebie, 1982) se bornant à quantifier et à mettre en relation des variables individuelles comportementales, sociales et culturelles avec pour objectif celui de proposer des hypothèses explicatives de cette conduite*». (Werner, 1993). (p.323). D'autres études ont été menées par cet auteur, mais cette fois ci, elles ont porté sur la dimension ethnographique du phénomène. C'est dans cet ordre d'idées que nous mentionnons : « *Quant aux études ethnographiques sur l'usage des drogues en Afrique (CODERRE 1975, DU TOIT 1980) leur rareté témoigne du relatif désintérêt des anthropologues pour un sujet qui se situe en dehors de leurs champs d'investigation traditionnels hormis le cas particulier de plante*

psychotropes consommées rituellement dans certaines sociétés ». (Werner, 1993) (p.323-324). Ainsi, nous comprenons que dès l'entame de ses propos, Werner (1993) nous montre la population où il a mené ses études se trouve dans une des banlieues de la localité de Dakar. Il s'agit bien de Pikine. Il nous montre entre autres que cette population « *est moins scolarisée que celle de Dakar et son accès au marché des travaux plus difficile. Il faut signaler encore la juxtaposition au sein de cette agglomération de quartier dit « réguliers». C'est à dire , issu d'une urbanisation planifiée et de « irréguliers » qui sont le résultat d'un processus d'urbanisation spontanée que nous avons choisie d'effectuer notre recherche en mettant en œuvre une méthode ethnographique classique associant observation participante et entretien semi-directif* ». (Werner, 1993) (p. 324). Dans le but de comprendre quelles étaient les substances psychoactives illégales effectivement consommées il, va utiliser une technique afin de procéder à une série « *d'entretien collectif* ». L'auteur cherche à comprendre ou à appréhender l'impact de l'usage des drogues dans les trajectoires professionnelles, migratoires et la vie matrimoniale. Par ailleurs, Werner (1993), nous donne à voir qu'en dehors des types d'études citées ci-dessus, qu'il existe une autre analyse qu'il a appelé « *étude synchronique* ». Pour lui, 80% des géniteurs des sujets autrement dit, des parents des usagers, sont au chômage. Cela s'explique par le fait que leur niveau de scolarisation est bas avec 40% qui n'ont jamais fait des études scolaires. Un pourcentage de 33% n'a pas achevé son cycle, rien que cela pouvait causer l'usage des drogues au niveau de cette couche sociale. L'auteur nous montre que le yamba est consommé sous forme de joint après l'avoir mélangé avec de la cigarette. En effet, « *le yamba est consommé de préférence de façon collective par des groupes d'amis de mêmes classe d'âge*». (p.328) Werner (1993) dans son article mentionne qu'il y a des drogues qu'on appelle pion et d'autres qu'on appelle *nok* à Pikine. Ce sont des comprimés qui pouvaient valoir de 125F à 150F. Au Sénégal, l'usage de cette drogue appelée pion n'a commencé qu'après 1995. Le yamba et l'alcool peuvent être utilisés de façon collective tandis que le pion se fait de manière solitaire. Après le pion, il évoque le *ginz*. Du point de vue de Werner (1983), le pion est une intoxication professionnelle chez les menuisiers. L'héroïne, elle, est apparue à PIKINE en 1989, la cocaïne et le crack en 1990. Werner (1993) nous montre avec une expression, que l'usage de cette herbe toxique « *rend fou* ». Sous l'angle diachronique de cette étude, l'auteur montre des types d'usages à savoir l'usage occasionnel qui consiste à fumer une fois par mois, l'usage léger: ici l'usager utilise moins de quatre joints par semaine. Pour lui, l'usage moins correspond à une consommation quotidienne maîtrisée. Ce qui veut dire que le fumeur utilisera moins de trois joints par jour, tandis que l'usage intensif autrement appelé usage quotidien compulsif l'usager s'aventure à fumer quatre à trente joints par jour. Il faut signaler que l'usage

des drogues peut diminuer d'un moment à l'autre en fonction des réalités ou de son environnement social. Il s'agit entre autre d' « *un renforcement du contrôle exercé par le groupe familial, à la suite d'une arrestation qui a révélée au grand jour l'usage du yamba associe ou non à des activités de rente* ». (Werner, 1993). (p.332).

Voulant expliquer d'autres raisons qui pouvaient réduire l'usage de la drogue chez un individu, Werner (1993) nous fait comprendre que l'usage du chanvre indien peut être combiné à la consommation d'autres drogues beaucoup plus intenses à savoir le pion, alcool, héroïne. Ces drogues qui sont considérées comme étant plus efficaces par h les usagers expliquent la diminution « *nakoye Sénégalais* ». On dira d'après les usagers que le « *lops* » qui provient du Ghana ou du Nigeria l'emporte sur l'autre drogue et est meilleur à fumer s'il s'agit de prendre des doses et de ce fait le *yamba* est ignoré en faveur d'une autre drogue qui est beaucoup plus efficace. C'est le cas du « *lop* » ou « *lopito* ». En outre, la suite de l'étude diachronique peut être précédée par ce que Werner (1993) appelle « *discussion méthodique* ». Pour eux, des considérations différentes sont appréhendées au niveau des types de drogues du point de vue de leur répression. C'est-à-dire qu'il y'a des drogues non réprimées par les institutions politiques actuelles à savoir l'alcool, le pion, voire le ginz. Il faut, de ce fait, revoir les politiques de lutte contre ce fléau. Autrement dit, la police, face à ce genre de substance toxique ne peut rien faire dans une certaine mesure, car il y a parmi ces drogues certaines qui ne sont pas interdites par les pouvoirs publics. Pourtant, de telles drogues ne sont pas réprimées d'une part même s'ils causent des dégâts à la société. Alors, on pouvait se dire enfin de compte, qu'est-ce qui fait que toutes les drogues ne sont pas réprimées alors que l'usage de certaines fait l'objet d'emprisonnement. Les programmes d'ajustements structurels en Inde ont causé des situations de vulnérabilité et l'accroissement de la pauvreté entre autres. Illustrant ces propos, Charles et Britto (2001), affirment que : « *l'Inde se situe au 135eme rang sur 174 pays, selon l'indicateur du développement humain avec 32 pour cent de sa population rurale et 21 pour cent de sa population urbaine vivant en dessous du seuil de pauvreté* ». Les PAS vont avoir des conséquences néfastes sur la main d'œuvre, la privatisation des secteurs publics. Tout cela entraine le chômage, le sous-emploi et une baisse des salaires. Cela a conduit de nombreux habitants à la marginalité en ce sens que pour ces derniers, la solution de cette situation précaire, c'est de rejoindre le « *rang du crime organisé, hommes de main collecteur de dette ou tueur à gage* ». D'autre fuient dans la drogue et la petite délinquance.

Conclusion

En définitive, les conceptions de la drogue, à la limite, de la toxicomanie sont multiples. En effet, les travaux nous ont montrés différents angles de la drogue en ce sens que l'acception thérapeutique a été appréhendée. Mais aussi, nous avons compris à travers ces écrits que les drogues sont considérées comme étant toxiques même si certains stipulent l'idée selon laquelle la drogue a des vertus. Au regard des travaux mobilisés, nous nous poserons un certain nombre de questionnements.

Question générale

Quels sont les facteurs explicatifs et les conséquences de l'usage de la drogue dans la commune de Ziguinchor ?

Question spécifique 1

Quels sont les facteurs explicatifs de l'usage de la drogue au niveau de la commune de Ziguinchor ?

Question spécifique 2

Quelles sont les conséquences de l'usage de la drogue dans la commune de Ziguinchor

1.3 Objectifs

L'objectif de recherche visé serait de comprendre les facteurs explicatifs et les conséquences de l'usage de la drogue dans la commune de Ziguinchor.

Objectif spécifique 1 : appréhender les causes de l'usage de la drogue dans la commune de Ziguinchor.

Objectif spécifique 2 : Saisir les conséquences de l'usage de la drogue dans la commune de Ziguinchor.

1.4. Justification du choix du sujet

L'usage du tabac dans les lieux publics constitue l'un des premiers facteurs qui nous ont amenés à nous questionner sur la problématique de la drogue. En effet, le projet de recherche portait d'ailleurs sur les questions qui touchent au tabagisme et sa consommation dans les espaces publics. L'idée de nous intéresser au phénomène de la toxicomanie, en intégrant dans notre champ d'investigation des drogues comme le chanvre indien, les drogues dures et l'alcool nous est venue en tête après la validation de notre projet de recherche en Master. L'intérêt accordé aux causes sociales, politiques ainsi que les manifestations des drogues s'inscrit dans une perspective de prendre en considération les dimensions essentielles du phénomène de la toxicomanie. Ce qui a pour but de cerner les aspects primordiaux de la vente et de l'usage de la drogue afin de pouvoir apporter des réflexions sur les politiques tendant à lutter contre la toxicomanie. Nous avons porté notre choix sur la commune de Ziguinchor pour des questions de faisabilité. Aussi, il faut dire que Ziguinchor est une zone particulière où nous notons une certaine disponibilité de l'alcool, du chanvre indien entre autres drogues. C'est en effet une zone de culture du chanvre. Voilà, ce qui nous a poussé à mettre le focus sur la question relative à l'usage et de la vente de la drogue au niveau de la commune de Ziguinchor.

1.4.1 Hypothèses de recherche

Hypothèse principale : Le stress, l'excès de liberté et le manque de travail constituent les facteurs qui poussent les toxicomanes à faire usage de la drogue dans la commune de Ziguinchor.

Hypothèse spécifique1 : Le stress est l'un des facteurs explicatifs de l'usage de la drogue chez les toxicomanes à Ziguinchor.

Hypothèse spécifique2 : l'excès de liberté explique l'usage abusif de la drogue chez les usagers de drogue à Ziguinchor.

Hypothèse spécifique 3 : le manque de travail constitue l'une des causes de la consommation de la drogue chez les usagers à Ziguinchor.

1.5 L'intérêt du choix du sujet

Il faut dire que la question de la drogue est devenue un sujet d'actualité. La toxicomanie constitue l'une des préoccupations des pouvoirs publics au Sénégal. Plusieurs formes de lutte ont été adoptées pour réduire la consommation et la vente de la drogue à l'échelle du pays (Ayats, Collomb, Diop, 1962). Comme tout phénomène, la question de la drogue mérite d'être appréhendée afin de saisir les facteurs qui expliquent l'usage et le commerce de la drogue dans la commune de Ziguinchor avant de mettre l'accent sur l'aspect national ou régional dans le but de saisir la dimension réelle du phénomène. Le problème de la drogue n'est pas uniquement une question sanitaire, c'est une problématique culturelle, politique et économique (Réduction des risques : l'expérience Sénégalaise, OSIWA & CEPIAD). Le choix du phénomène de la toxicomanie est motivé par une volonté d'apporter un plus à la recherche et de proposer des productions scientifiques pouvant permettre de mieux comprendre le phénomène de l'usage et de la vente de la drogue au niveau de la commune de Ziguinchor. A cet effet, l'intérêt accordé aux questions relatives au social, à la politique et aux manifestations des drogues sur les usagers, tend à mettre en évidence les raisons sociales de l'usage de la drogue au niveau de la commune de Ziguinchor. Il va s'en dire que la consommation et la vente de la drogue renferment aussi des raisons politiques et des conséquences que nous allons tenter de saisir dans cette présente étude.

1.6 Le modèle d'analyse

1.6.1 Définition des concepts.

Stress : selon le dictionnaire Larousse (p. 779), le stress est une tension nerveuse causée par les contraintes du travail, des transports. Le stress désigne la perturbation biologique et physique d'un organisme dû à une agression quelconque.

Contrainte : Selon Roustide (2009), la contrainte est un enfermement, « *une ligne biographique dominante* », *une expérience totale* que vit l'utilisateur de drogue. La contrainte des drogues se perçoit lorsque, le toxicomane développe une dépendance à l'égard de la drogue. C'est « *un attachement exclusif à une chose* » qui empêche au toxicomane de s'ouvrir. La contrainte se lit aussi à travers la réduction du capital relationnel du toxicomane. Pour notre part, les travaux de Roustide (2009) nous ont permis de nous apercevoir que certains toxicomanes pour pouvoir

interagir avec leurs semblables et faire face au stress et aux soucis quotidiens se voient contraints de consommer de la drogue notamment du chanvre indien.

Liberté : La liberté désigne dans le sens du Larousse, un état opposé à la captivité, à la servitude, à la contrainte. La liberté est le pouvoir d'agir et de ne pas agir. Elle désigne en outre, l'état d'une personne qui n'est liée par aucun engagement notamment professionnel ou conjugal (Larousse, p.470). Roustide (2009), dans une étude consacrée à la réduction des risques dans le contexte français, souligne que les problématiques qui tournent autour de la drogue ont souvent été l'objet de pharmaciens et des addictologies. La liberté renvoie selon lui à un choix de vie, de carrière mais aussi à une stratégie d'adaptation que développent le consommateur de drogue. L'auteur souligne que la liberté, dans le sens de la toxicomanie traduit aussi cette quête du plaisir (2009).

S'inscrivant dans une perspective actionnaliste, Guèye et Omais montrent, en parlant de codification sociale que l'usage de drogue constitue un facteur de cohésion de groupe et de communication tant qu'il entre en connivence avec les normes sociales. L'usage, loin d'être une contrainte, désinhibe les consommateurs et leur permet de contrôler la peur afin d'affronter l'ennemie. La consommation des drogues végétales ne faisaient pas objet de contrainte, elles étaient codifiées et socialement acceptées.

Toxicomanie : la toxicomanie est une habitude de consommer des substances susceptibles d'engendrer un état de dépendance psychique (Larousse, p.826). Pour Omais et Gueye (1962), la toxicomanie c'est l'usage du chanvre indien et de ses dérivés. Elle prend plus d'ampleur chez les jeunes. Pour être beaucoup plus clair, il faut retenir que : « *de nos jours, la notion moderne de toxicomanie au Sénégal renvoie surtout à la consommation du chanvre indien et de ses dérivés qui prend une ampleur considérable chez les jeunes* ». Elle désigne aussi toute consommation du cannabis associé à la prise de substances telles que l'alcool ou de comprimés barbituriques ou de tranquillisants appelés pion par les usagers (op.cit., 1982).

1.6.2 Modèle théorique

L'approche organisationnelle

Dans le monde de la drogue, il y'a un système formel, des stratégies de lutte contre la consommation et la vente de la drogue mais aussi une organisation informelle. Cette coexistence entre formel et informel ne diminue pas cette activité de vente et de consommation de drogue.

D'ailleurs, les vendeurs du chanvre utilisent des paquets distincts. Ils vendent la drogue à toute les bourses alors que d'autres jouent sur l'absence de dénonciation, le silence et la précarité sociale (Collomb, Ayats&Diop, 1962, Goradéma&Diarisso, 2014). Henry Collomb, Moussa Diop et Henry Ayats mettent en évidence, les statistiques de la vente de la drogue, les rencontres et échanges des organisations de lutte contre la drogue. Ils montrent en revanche, les stratégies mises par les consommateurs et vendeurs de drogue. Pour Goradéma et Diarisso (2014), le commerce de la drogue a pris de l'ampleur du fait de l'ingéniosité des toxicomanes. Ils misent sur la stratégie du silence, du réseau et du pouvoir économique. Le choix de l'approche organisationnelle n'est pas fortuit. Cette approche nous permet de mettre en évidence la manière avec laquelle les acteurs qui luttent contre le toxicomane coexistent avec les usagers de drogue. Elle fait partie de celles qu'on a empruntées pour décrire le marché de la drogue et les stratégies mises en place par les organisations policières, la gendarmerie, la douane et l'Office Centrale de la Répression et du Trafic illicite des Stupéfiants de même que les dealers et consommateurs de drogue.

L'approche compréhensive

Le choix de baser notre démarche méthodologique et de porter notre regard théorique sur une approche compréhensive, s'inscrit dans une dynamique de saisir le sens que les individus consommateurs de drogue donnent à leurs actions. Les travaux de Goradéma et Diarisso (2014) nous donnent à voir les bonnes raisons de la prolifération de la consommation de la drogue. Goradéma et Diarisso, théorisent le concept de dénonciation pour décrire l'environnement dans lequel évoluent les consommateurs de drogue et leurs rapports aux populations dans la ville de Pikine. Ils sont aussi les auteurs du « *code du silence* ». Goradéma et Diarisso, nous permettent, pour notre part de parler du phénomène de la non dénonciation et de l'achat du silence dans le marché illicite de la drogue au niveau de la commune de Ziguinchor. En outre, de par ces travaux, nous avons porté un regard sur les perceptions que les populations locales se font de la dénonciation. A travers, l'approche compréhensive, nous comprenons que dénoncer est socialement perçu comme une forme de trahison et de manque de sociabilité.

L'actionnalisme

Momar Guèye et Mohamed Omais (1983) tendent de saisir les transformations des habitudes de consommations et du sens social des drogues traditionnelles. Pour eux, les

mutations sociales marquées par l'industrialisation et l'urbanisme ont facilité la pénétration des drogues dures dans les sociétés africaines. Jadis considérées comme des substances qui dopent les capacités guerrières et utilisées lors des cérémonies collectives, les drogues traditionnelles telles que le *batator*, le *bounouk*, le *darkassé* et le *yamba*,entrautrestendent désormais à être réprimées et criminalisées. Les auteurs passent aussi en revue, la façon dont les drogues traditionnelles sont nommées chez certaines ethnies du Sénégal notamment chez les Wolofs, les Sérères, les Diola et les Bassari entre autres. Ces travaux nous renseignent aussi que la colonisation a facilité l'introduction d'une drogue comme l'alcool et a entraîné le changement des habitudes de consommation des populations africaines. Il a fallu l'impact de l'industrialisation et du processus d'urbanisation pour que les drogues dures pénètrent dans le continent et causent des comportements déviants. Ce qui pour l'auteur conduit à la criminalisation des drogues dures et légères même si auparavant, les drogues traditionnelles étaient codifiées et consommées lors des moments de cohésion sociale et des cérémonies collectives. L'usage de ces drogues était socialement admis. Les travaux de Guèye et Omais (1983) constituent pour nous des fenêtres d'analyse qui nous ont permis de nous intéresser aux représentations que les consommateurs de drogues se font du phénomène. D'ailleurs, une tendance double est observée. D'un côté, les toxicomanes acceptent en général la criminalisation des drogues dures mais divergent sur la pénalisation des drogues traditionnelles telles que l'alcool et le cannabis. Le choix de cette théorie s'inscrit dans notre démarche de saisir les mutations en cours dans la production et la commercialisation des drogues à l'instar du cannabis dans la commune de Ziguinchor.

Concepts	Dimensions	Indicateurs
Stress	Sociale	Le sommeil, manque de travail, soucis, exclusion, rejet familial, manque de revenu, faible relation, célibat, divorce,
Absence de Contrainte	Sociale	Nombre de dealers, nombre de consommateurs de vin, nombre de consommateurs de chanvre, silence de la famille, du voisinage
Liberté	Economique	Niveau de revenu des usagers,

Chapitre 2 : Cadre méthodologique

Cette partie qui traite des questions de méthodologie tourne autour de l'histoire de la collecte des données, de la phase exploratoire et de la recherche documentaire. Par ailleurs, la démarche méthodologique exige aussi la mobilisation d'instruments de collecte de données. Il s'agit des techniques qualitatives comme l'entretien semi-directif mais aussi nous avons utilisé le questionnaire comme outil de collecte des données dans le cadre des techniques quantitatives. Cette recherche s'est faite sur la base d'un échantillon et non sans difficulté. Nous aborderons aussi dans cette partie de méthodologie, l'échantillonnage et les difficultés rencontrées. Nous avons jugé nécessaire de préciser que deux questionnaires différents ont été élaborés pour mener cette enquête. Cela s'explique par le fait que nous nous sommes intéressés à deux terrains différents, de réalités différentes. Il s'agit bien des quartiers qui se trouvent dans la commune de Ziguinchor et la maison d'arrêt et de correction (MAC).

2.1. Histoire de la collecte

La recherche qui a abouti à la production de ce mémoire de recherche a débuté au niveau de la gendarmerie de Ziguinchor. Cette démarche nous a été utile pour expliquer les raisons de l'étude. Par la suite, nous avons pu obtenir un rendez-vous pour des entretiens exploratoires. L'hôpital régional constitue la seconde structure dans laquelle nous nous sommes rendus. Lors de cette phase de notre recherche, nous avons pu rencontrer le docteur Manga, cardiologue de

profession qui nous a fourni des informations sur la problématique relative aux conséquences du tabac. L'histoire de la collecte, s'est poursuivie dans d'autres structures. A cet effet, sous l'instruction de notre encadreur, nous avons effectué des voyages. Nous avons rencontré au cours de ce séjour de recherche un doctorant et une étudiante diplômée d'un master en Sociologie qui travaillent sur la question de la toxicomanie. Nous nous sommes rendu plus de deux fois au CNHU de Fann/Dakar pour chercher des articles. Ce qui nous a facilité l'obtention de documents que nous avons mobilisé pour la revue et la problématique de recherche. Le CESTI, fait partie des structures que nous avons visitées pour bénéficier de coupures de journaux officiels. Pendant cette phase de recherche, nous nous sommes rendus au niveau du CEPIAD et du GIABA dans le but de voir les relations entre les activités de ces deux organisations et le phénomène de la drogue. Nous avons aussi fréquenté la bibliothèque de l'Université Assane Seck de Ziguinchor dans le cadre de l'écriture de la revue critique de la littérature et de la problématique. Par la suite, nous avons été à l'AEMO où nous avons contacté un agent que nous avons rencontré lors d'une conférence sur la toxicomanie dans un centre se situant à Kandé. La MAC, le commissariat centrale, l'OCRTIS, la Douane et la poste police de Yamatogne sont aussi des structures que nous avons sollicitées lors des enquêtes exploratoires et celles proprement dites. Dans le cadre de notre démarche de recherche, nous avons mobilisé les services du Président de l'association des consommateurs de drogues injectables à Ziguinchor. L'histoire de la collecte s'est déroulée jusqu'à la bibliothèque de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Nous y avons consulté des ouvrages pour la définition des concepts et la revue de littérature. Mais, avant de boucler cette partie qui concerne l'histoire de la collecte, nous précisons que l'enquête sur la MAC s'est déroulée entre le mois de juin et juillet 2018.

2.2. Phase de l'enquête exploratoire

Pour avoir un aperçu global du phénomène, nous avons effectué des enquêtes exploratoires auprès de personnes ressources et des structures intervenant dans le cadre de la lutte contre la toxicomanie. La gendarmerie, la douane, l'hôpital de la paix de Ziguinchor et la bibliothèque de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar sont les principales structures que nous avons fréquentées dans cette phase de recherche. La phase exploratoire a été un moment où nous nous sommes intéressés à l'histoire du tabac. Le CESTI nous a aussi servi dans le cadre de l'enquête exploratoire en ce sens que nous y avons recueilli des coupures de journaux qui présentent une approche globale de la toxicomanie dans le monde.

2.3. La recherche documentaire

La recherche documentaire a été une phase de quête de documentation. Un certain nombre de structures ont été mobilisées afin de pouvoir construire la problématique et la revue littéraire. En dehors du CESTI, structure au sein de laquelle nous avons recueillis des documents journalistiques, il y'a le centre de documentation du service psychiatrique de Fann. S'inscrivant dans une sociologie de la toxicomanie, il convenait pour nous de combiner les productions scientifiques abordant la question sous l'angle médical, socio anthropologique et politique. «*L'approche ethnographique de l'usage des drogues au Sénégal* » de Jean François Werner (1993), « *Les daturas activités psychodysleptique et toxicomanie* » extrait de l'ouvrage *La Psychopathologie africaine, paru en 1986 et 1987* ont été mobilisés au niveau du service psychiatrique de Fann. Egalement, dans cette structure, il nous a été donné des articles tels que « *Les problèmes liés à l'usage abusif de drogue et d'alcool à Madagascar* » de Momar Guèye (1993) et « *Tentative pour une approche socioculturelle de l'usage abusif de « drogues » au Sénégal* » de Momar Guèye et de Mohamed Omais (1983). Les articles de Henry Collomb, Moussa Diop et de Henry Ayats (1962) et de Martine Fourré (2009, 2010) intitulés respectivement, *du social et de la psychanalyse comme véhicules de savoir à partager avec nos jeunes Intoxication par le chanvre indien au Sénégal* et *Les enfants de parents drogués ; du caractère indissociable de la psychiatrie patients* » ont aussi été obtenus au niveau du service psychiatrique de Fann. Ces documents ont été d'un grand apport pour notre revue de littérature. Ils nous ont permis de mettre en évidence la problématique de la drogue surtout telle qu'elle était conçue auparavant.

Ces articles proposent une ethnographie de la drogue en ce sens qu'ils nous donnent à voir la question de la toxicomanie du point du vue social, culturel. Ils font aussi une ébauche des mutations intervenus au niveau du monde de la drogue avec le phénomène de la colonisation et de l'urbanisation. .

2.4. Les instruments de collecte des données

Une recherche demande une démarche de recherche claire et cohérente. Au cours de la rédaction de ce mémoire, nous avons mobilisé une matière grise certes mais aussi des outils de collecte des données. Nous présenterons ici les approches qualitatives et quantitatives utilisées ainsi que les outils de collecte de données employés. Pour aboutir à nos objectifs, nous envisageons d'utiliser la méthode de la triangulation qui consiste à combiner la méthode quantitative et celle qualitative. Au fait, elles nous permettront de saisir le phénomène social qui nous préoccupe.

2.4.1. Les techniques qualitatives

Cette recherche s'est faite sur la base d'une enquête quantitative et qualitative. Pour la méthode qualitative, nous avons recouru à l'entretien semi-directif.

2.2.4.1.1 L'entretien semi-directif

Cet entretien nous a permis, à travers la collaboration de certaines personnes ressources de collecter des données qualitatives. Cette collecte s'est déroulée aussi bien au niveau de la MAC qu'au niveau de certains quartiers de la commune de Ziguinchor. La technique d'analyse utilisée est celle de l'analyse des contenus.

Caractéristiques sociodémographiques des personnes ressources enquêtées

Pseudonymes	Sexe	Fonctions
A.G	M	Adjudant Police Yamatogne
C.S	M	Commissaire Police Yamatogne
M.G	M	Adjoint directeur Pénitentiaire
A.N	M	Chef de cours, chef du service socioéducatif
C.B	M	Infirmier Adjoint Pénitentiaire
M.S	M	Infirmier major pénitentiaire

Source : données de l'enquête, 2018

Durées et dates des entretiens semi-directifs personnes ressources et usagers

Date	Durée
10 juillet 2018	53 minutes 13 secondes
11 juillet 2018	17 heures 08 minutes à 17 heures 49 minutes
24 juillet 2018	12 heures 45 minutes- 13 heures 10 minutes 25 secondes
24 juillet 2018	13 heures 38 minutes à 14 heures 21 minutes
3 août 2018	08 heures 18 minutes à 08 heures 31 minutes
4 août 2018	2 heures 08 minutes à 3 heures 00
6 Aout 2018	12 h 46 minutes à 13 heures 28 minutes
13 août 2018	20 heures 13 minutes à 20 heures 47 minutes

14 aout 2018,	16heures 54 minutes à 17 heures 05 minutes 28 secondes
10 septembre 2018	21 heures 05 minutes à 21 heures 50 minutes
16 Septembre 2018	21 heures 03 minutes à 22 heures 07 minutes
17 septembre 2018	21 heures 27 minutes à 21 heures 38 minutes.
18 septembre 2018	19 heures 37 minutes à 20 heures 14 minutes
21 septembre 2018	18 heures 02 minutes à 18 heures 19 minutes

Source : données de l'enquête, 2018

On a eu à enquêter certains jeunes qui faisaient partie de notre population cible. Il faut dire que certains parmi eux ne voulaient pas collaborer pour l'entretien, c'est pourquoi, il ne nous a pas été impossible de prendre les discours de tous les enquêtés. L'entretien semi-directif a aussi été utilisé pour saisir les trajectoires sociales de quelques enquêtés. Cette technique a été employée afin de voir les liens entre les histoires de vie de certains toxicomanes et leur tendance à faire usage de la drogue. Il est important de préciser ici que nous ne parlons pas de la méthode biographique mais de l'entretien semi-directif. Au cours de l'enquête, nous avons tenté de saisir lors des interviews le parcours, les trajectoires sociales de certains usagers de drogue. L'outil de collecte des données utilisé pour cette technique de recherche est le guide d'entretien. Les thèmes tournent autour de la marginalisation, de l'exclusion, de la déviance, la criminalisation mais aussi les stratégies de lutte visant à éradiquer le phénomène de la vente et de l'usage de la drogue. Nous avons enquêté un adjudant de l'OCRTIS, un commissaire de la Police centrale de Ziguinchor, du poste de police de Yamatogne, les infirmiers ou les majors de la MAC, l'adjoint directeur de la structure, le chef de cours. Au niveau des quartiers, l'entretien semi-directif a été fait avec un enseignant et des consommateurs de drogue comme l'alcool et le cannabis. Le Président de l'association des consommateurs de drogues injectables à Ziguinchor a aussi fait objet de notre enquête.

2.5. Les techniques quantitatives

Dans le cadre de l'approche quantitative, nous avons utilisé comme technique le questionnaire. Il nous permet de collecter des données chiffrables et mesurables. Ces chiffres traduisent la réalité d'une situation, entre autres. Dans le cadre de notre recherche, nous avons aussi eu à mobiliser une approche quantitative. Celle-ci se veut de produire des données statistiques tendant à mesurer le phénomène de la toxicomanie et à en prouver la scientificité. Pour notre part, nous avons recouru au questionnaire comme outil de collecte des données.

2.5.1. Le questionnaire

Dans cette partie du travail, il est question de montrer le déroulement de l'enquête par questionnaire ainsi que les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Caractéristiques démographiques des usagers dans les quartiers

Age	Effectifs
Non réponse	6
[15-25[ans	18
[25-35[ans	25
[35-45[ans	23
[45-55[ans	15
[55-65[ans	6
Total	93
Sexe	Effectifs
Non réponse	4
Homme	87
Femme	2
Total	93
Niveau d'étude	Effectif
Non réponse	3
Primaire	30
Secondaire	32
Supérieur	13
Autres	15
Total	93
CSP	Effectif
Agriculteur	9
Commerçant, Artisan	1
Cadre prof. Int. Sup	9
Prof. Intermédiaire	4
Employé	21
Ouvrier	32

Retraité	3
Inactifs, autres	14
Total	93
Quartiers	Effectif
Non réponse	3
Résidence	1
Populaire	89
Total	93
Ethnie	Effectifs
Sérère	3
Wolof	2
Mandingue	5
Diola	49
Autres à préciser	34
Total	93
Situation matrimoniale	Effectif
Non réponse	6
Célibataire	45
Marié	37
Veuve	2
Autres à préciser	3
Total	93

Source : données de l'enquête, 2018

Pour mener à bien l'enquête de terrain nous avons administré un questionnaire aussi bien usagers dans les quartiers qu'à ceux qui sont détenus à la maison d'arrêt et de correction (MAC). Pour ce qui est des usagers nous avons opté de les enquêter en fonction de l'âge, le sexe, le niveau d'étude, la catégorie socioprofessionnelle, le quartier de résidence et la situation matrimoniale des usagers au niveau des quartiers. Le questionnaire a été soumis aux 93 consommateurs de drogue constituant notre population cible au niveau de certains quartiers. Au cours de l'enquête, nous avons administré le questionnaire à 18 usagers de drogue âgés de 15 à 25 ans. Le questionnaire a aussi été soumis à 25 toxicomanes dont l'âge est compris entre 25 et 35 ans. L'enquête par questionnaire a aussi concerné 23 consommateurs de drogues dont les âges varient entre 35 et 45 ans. Au niveau des quartiers, 15 toxicomanes âgés de 45 à 55 ont

fait objet d'une enquête par questionnaire. Nous avons aussi soumis le questionnaire à des usagers de drogue appartenant à la fourchette d'âge 55 à 65 ans. 6 toxicomanes n'ont pas voulu donner leur âge. En plus de la variable âge, nous avons privilégié le sexe des toxicomanes dans le choix de notre population. Sur ce point, 87 usagers de drogue de sexe masculin ont été enquêtés. Il n'y a que 2 femmes dans les quartiers à qui nous avons soumis le questionnaire. Par contre, 4 usagers de drogues n'ont pas souhaité répondre à la variable sexe. Il faut ajouter également que dans cette enquête, nous avons pris en compte le niveau d'étude des enquêtés dans les quartiers. En considérant la catégorie socioprofessionnelle, nous avons enquêtés 9 toxicomanes agriculteurs. Parmi notre population cible, 9 cadres professionnels intellectuels supérieurs ont répondu à notre questionnaire. Les usagers de drogue appartenant à la catégorie socioprofessionnelle des employés et qui ont fait objet de notre enquête par questionnaire sont au nombre de 21. Par ailleurs, le questionnaire a été soumis à 32 ouvriers et à 1 commerçant. Les retraités et les inactifs qui ont apportés des réponses au questionnaire comptent respectivement 3 et 14 usagers de drogue.

L'enquête par questionnaires a aussi concerné 89 consommateurs de drogues résidant dans les quartiers populaires et à un seul qui habite dans un quartier de résidence.

Cependant, 3 enquêtés usagers de drogue n'ont pas répondu à notre questionnaire concernant leur lieu d'habit. La question de l'ethnie des toxicomanes nous a intéressés. Parmi les 93 toxicomanes, 49 diolas, 3 sérères, 2 wolofs et 5 mandingues ont répondu à notre questionnaire. Nous avons soumis le questionnaire à 18 consommateurs de cannabis et à 72 consommateurs d'alcool. Parmi la population cible, 3 enquêté n'ont pas donné de réponse sur le type de stupéfiant qu'ils consomment. L'enquête par questionnaire a aussi concerné les usagers situés dans les quartiers populaires et de résidence. 89 des 93 enquêtés habitent dans des quartiers populaires. Nous avons administré le questionnaire à un seul usager de drogue qui loge dans un quartier de résidence. L'une des caractéristiques retenues dans cette phase de l'enquête, s'avère la situation matrimoniale des usagers de drogue rencontrés dans les quartiers. En effet, 45 des toxicomanes enquêtés sont célibataires, 37 sont mariés et 2 sont des veufs. Par ailleurs, le nombre d'usagers rencontrés dans les quartiers et qui n'ont pas souhaité se prononcer sur leur statut matrimonial est de 6. En plus des quartiers, l'enquête par questionnaire a aussi été faite au niveau de la MAC. Les caractéristiques démographiques que nous avons retenues tournent autour de l'âge, du sexe, de la catégorie socioprofessionnelle, de l'appartenance ethnique, du statut matrimonial et du niveau d'étude.

Tableau des caractéristiques sociodémographiques des usagers enquêtés à la MAC

Age	Effectifs
Non réponse	2
[15-25[21
[25-35[19
[35-45[13
[45-55[5
[55-65[0
Total	60
Sexe	Effectifs
Non réponse	1
Homme	59
Femme	0
Total	60
Niveau d'étude	Effectif
Non réponse	6
Primaire	16
Secondaire	24
Supérieur	3
Autres	11
Total	60
CSP	Effectif
Agriculteur	5
Commerçant, Artisan	12
Cadre prof. Int. Sup	0
Prof. Intermédiaire	1
Employé	21
Ouvrier	16
Retraité	0
Inactifs, autres	5
Total	60
Quartiers	Effectif

Non réponse	3
Résidence	4
Populaire	53
Total	60
Ethnie	Effectifs
Non réponse	3
Sérère	6
Wolof	6
Mandingue	4
Diola	16
Autres à préciser	25
Total	60
Situation matrimoniale	Effectif
Non réponse	3
Célibataire	39
Marié	15
Veuve	1
Autres à préciser	2
Total	60

Source : données de l'enquête, 2018

Ce tableau porte sur les caractéristiques sociodémographiques des usagers de drogue détenus à la Maison d'Arrêt et de Correction de Ziguinchor. Nous retenons, un certain nombre de variables précitées. Mais, signalons d'ores et déjà que pour cette partie de notre démarche méthodologique, d'autres caractéristiques sociales comme les types de drogues ont fait objet d'un choix minutieux. Pour la MAC, le nombre de personnes qui a fait objet d'une enquête par questionnaire est de 60 détenus usagers de drogue. Les usagers de drogue enquêtés à la MAC sont âgés entre 15 ans et plus de 55 ans. Nous avons administré 25 questionnaires à des consommateurs de drogue emprisonnés à la MAC âgés de 15 ans à 25 ans. Parmi les enquêtés par questionnaire, 19 ont entre 25 ans et 35 ans. Sur les 60 usagers de drogue détenus à la MAC, nous avons administré le questionnaire à 5 prisonniers dont l'intervalle d'âge est compris entre

45 ans et 55 ans. Par ailleurs, 13 consommateurs de drogue détenus à la MAC âgés de 35 ans à 45 ans ont fait objet de notre enquête par questionnaire. Le nombre d'hommes rencontrés à la MAC et à qui nous avons administré le questionnaire est de 59. Il n'y a presque pas de femmes détenues pour des raisons de détention ou d'usage de drogue enquêtées. Souvent des femmes étaient interpellées pour complice d'ailleurs, il n'avait que deux femmes détenus qui étaient concernées. Par ailleurs, il est vrai qu'un seul usager détenu à la MAC n'a pas déclaré son sexe. En ce qui concerne le niveau d'étude, le questionnaire a été soumis à 16 usagers qui ont fait des études primaires. Parmi les 60 détenus, 24 enquêtés ont poursuivi leurs études jusqu'au secondaire et 3 d'entre eux ont eu à fréquenter le monde universitaire. En outre, 6 d'entre eux n'ont pas répondu à la variable niveau d'étude tandis que 11 usagers de drogue détenus n'ont pas fait l'école française. L'enquête s'est aussi faite en tenant compte de la catégorie socioprofessionnelle. En effet, des détenus agriculteurs, Commerçants Artisans, Cadres professionnels intellectuels supérieurs, des détenus de profession intermédiaire et des employés ont fait objet d'une enquête par questionnaire. Ils sont respectivement 5, 12, 0, 1 et 21 enquêtés au niveau de la MAC. En plus de ces détenus, nous avons soumis le questionnaire à 16 ouvriers, aucun retraité, 5 inactifs et 21 employés détenus à la MAC pour usage ou détention de drogue. Pour les quartiers, l'enquête par questionnaire a concerné 4 usagers détenus à la MAC habitant dans un quartier de résidence et à 53 toxicomanes détenus qui habitent au niveau des quartiers populaires. Néanmoins, au cours de l'enquête 3 usagers détenus ne nous ont pas dit s'ils habitaient un quartier populaire ou de résidence. La répartition de la population des détenus par ethnie a aussi été prévue dans l'enquête par questionnaire. Il s'agit des ethnies diolas, mandingues, sérères, wolofs et autres. Ils sont respectivement au nombre de 16, 4, 6, 6 et 25 usagers de drogue détenus. En outre, nous avons administré le questionnaire à 39 célibataires, 15 mariés et 1 veuf. Aussi, 3 détenus de la MAC n'ont pas répondu à la variable statut matrimonial et 2 d'entre eux ont donné une autre réponse différente. Ils ne sont ni mariés, ni célibataires, ni veufs. Sur cette population cible, le questionnaire a été administré à 48 consommateurs de cannabis, 10 usagers d'autres drogues différentes de l'héroïne et de l'amphétamine et 2 consommateurs de cocaïne. Nous avons procédé par une enquête par questionnaire en mettant en avant les lieux de fréquentation et la disponibilité des usagers de drogue. Au niveau de la MAC, le choix d'arrêter l'enquête après avoir soumis le questionnaire à 60 détenus pour usage de drogue, est lié au fait qu'à une certaine période de l'enquête, certains usagers ne collaboraient plus. Ils avaient des doutes sur notre statut de chercheur. Certains nous considéraient comme un agent de justice, d'où leur réticence.

2.6. L'échantillonnage

Tout travail de recherche surtout quantitatif a un échantillon pour s'assurer de la représentativité de l'étude. Toutefois, nous n'avons pas utilisé une technique d'échantillonnage pour des contraintes de non disponibilité de données officielles nous permettant de savoir la population totale des usagers de drogue dans la commune et d'en tirer un échantillon. Au niveau de la MAC de Ziguinchor, nous avons enquêté 60 usagers de drogue détenus parce que d'autres ne voulaient plus collaborer à une certaine étape de l'enquête par questionnaire. Au niveau des "''quartiers, avec l'appui de notre encadreur, nous avons rencontré un étudiant qui nous a mis en rapport avec des usagers de drogue. A partir de là, nous avons privilégié la disponibilité et les lieux de fréquentation des toxicomanes pour dérouler l'enquête. Nous avons soumis le questionnaire à la majorité des consommateurs de drogues des différents bars informels ou les *dakaas*. Pour la technique d'entretien semi-directif, nous avons arrêté l'enquête au moment où nous avons atteint le seuil de la saturation.

2.7. Les difficultés rencontrées

Les premières difficultés sont celles d'ordre financier. Notre situation de non boursier a été une contrainte majeure sur le plan financier pour trouver des sources documentaires afin d'élaborer la construction théorique du mémoire de recherche. Nous mobilisons les moyens financiers à notre disposition pour nous procurer d'une documentation qui puisse nous permettre de mieux appréhender le phénomène. Il nous a fallu faire un voyage à Dakar afin de faire la reprographie des documents qui nous ont permis d'élaborer notre revue critique de littérature. Les structures que nous avons fréquentées dans le but de contourner les difficultés liées à la documentation sont le service psychiatrique de Fann, CESTI, la bibliothèque de l'UCAD, de l'UASZ, le GIABA, le CEPIAD. L'autre difficulté rencontrée est la distance. Les quartiers dans lesquels nous avons mené l'étude sont un peu lointains. La toxicomanie est un sujet sensible et les enquêtés ne se livrent pas facilement. Au niveau de la MAC, malgré l'autorisation formelle que nous avons eu du ministère de la justice via l'inspecteur régional de l'administration pénitentiaire, nous avons rencontré des réticences de la part des détenus. C'est le contrat de confiance qui nous a été d'un apport à ce niveau. Connaissant la complexité et la sensibilité du phénomène de la drogue, nous avons recouru à un informateur. Celui-ci, étant consommateur d'alcool et de tabac, nous a facilité l'accès aux usagers de drogue.

Conclusion

En définitive, nous avons fait le travail de construction du phénomène de la drogue en abordant la problématique du général au particulier. Les travaux mobilisés nous donnent à voir non seulement la conception traditionnelle mais aussi actuelle de la drogue. Pour la première, la drogue a des vertus thérapeutiques. La seconde, quant à elle met l'accent sur la toxicité de la drogue. Au regard de ces deux conceptions, un certain nombre de questionnements généraux et spécifiques ont été soulevés, les objectifs et les hypothèses de recherche définis. Cette partie du travail concerne la justification l'intérêt du choix du sujet et le modèle théorique. Le travail de construction a aussi toute son importance dans notre démarche méthodologique. Les productions théoriques nous ont guidées tout au long de la méthodologie. Il s'agit de l'histoire de la collecte, de l'enquête exploratoire, de la recherche documentaire, des instruments de collecte des données, de l'échantillon et des difficultés rencontrées.

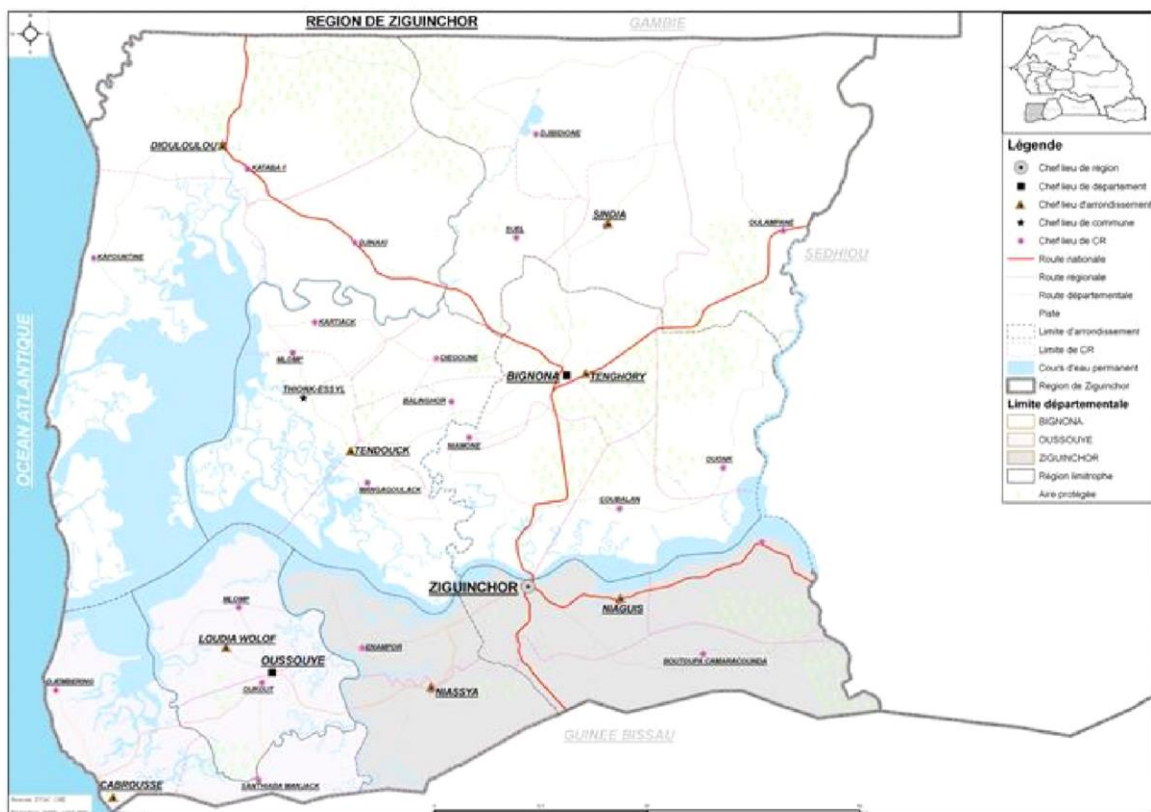
Deuxième partie : Présentation du cadre de l'étude

Introduction

Dans cette partie, il est question de dresser le cadre de l'étude qui comprend l'historique et la présentation de la région de Ziguinchor, le potentiel économique, la délimitation du cadre de l'étude et les monographies de GIABA, de la MAC, l'OCRTIS et du CEPIAD.

Chapitre 3 : cadre de l'étude

3.1. Historique et présentation géographique de la région de Ziguinchor



Sources : Situation Economique et Sociale Régionale, Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Ziguinchor

La région de Ziguinchor est une des zones géographiques de la basse Casamance. Elle constitue aujourd'hui l'une des parties du Sénégal les plus diverses en termes de groupements ethniques. Selon les écrits des historiens, la population qui est la première à occuper la région de Ziguinchor est les baignouncks. Les données des enquêtes sur la population en 2002 révèlent

que les diolas sont les plus représentés au niveau de la région de Ziguinchor avec une part en valeur relative de 57, 8%. En plus des diolas, nous avons le groupe des mandingues avec 11, 10% de la population, les peuls qui représentent 10, 5%. Nous avons aussi les wolofs dont la part en valeur relative est 3,9%, les Mandjacks qui concentrent 3,5% de la population Ziguinchoroise mais également les ballantes qui occupent les 2,9% les Sérères 2,70% et les mancagnes ju 2,4%. Ce brassage ethnique fait de cette région l'une des plus cosmopolites du Sénégal.

3.2. Le potentiel économique

Considérée comme l'une des potentialités économiques et culturelles du Sénégal, la région de Ziguinchor est une zone géographique avec une économie principalement agraire et tournée vers le tourisme. Malgré son enclavement et sa situation sociopolitique instable, les données de l'APIX montrent que la région représente une vraie potentialité en raison de la potentialité. En effet, elle absorbe un flux d'investissement de 5,6 milliards de francs CFA avec notamment les secteurs comme le tourisme qui a reçu un investissement à hauteur de 4 285 300 000 francs CFA avec 29 emplois créés. Le domaine de l'agrobusiness a connu un investissement 376 500 000 pour 11 emplois nouveaux. Région éminemment à caractère agricole, la région de Ziguinchor a fait objet d'un investissement dans les secteurs de l'agroalimentaire et marchands, de la part de l'APIX, de 92 698 000 et 908 397 811 francs CFA respectivement. Les principales activités économiques sont l'agriculture, la pêche et le tourisme.

La ville de Ziguinchor est fondée en 1645 par les Portugais. Chef-lieu de région, elle est cédée à la France par l'administration portugaise le 22 avril 1888. Elle est située au Sud-Ouest du Sénégal et à environ 70 km de l'océan atlantique. Du fait de son enclavement, les navires Diambogne, Aguène et Aline Sitoé Diatta assurent la liaison entre la ville de Ziguinchor et la région de Dakar dont elle est distante de 454km. Cette liaison est aussi assurée par le transport terrestre et par voie aérienne. Les bainouncks sont considérés comme la première ethnie qui s'est installée au niveau de la ville de Ziguinchor. Ziguinchor est une zone à vocation agricole. Mais, des facteurs tels que la faiblesse des rendements, la vétusté des équipements agricoles, la salinité et l'acidification des sols et de la nappe phréatique entre autre ont fait que cette activité agricole est peu exploitée. Il faut dire que comme la région, la ville de Ziguinchor est dotée d'une altitude assez faible de 12m environ ce qui a provoqué un dénivelé moyen jusqu'au niveau de l'océan à-peu-près 17 centimètre par kilomètre.

3.3. Délimitation du cadre de l'étude

Dans cette partie, il convient de faire une présentation du CEPIAD, de la MAC, de l'OCRTIS et le GIABA

3.3.1. Présentation du GIABA, de la MAC et de l'OCRTIS

Le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent (GIABA) est une institution spécialisée de la CEDEAO et un membre associé du groupe d'action financier. Le GIABA a pour mission d'assister techniquement les experts et les représentants nationaux des quinze pays qui regroupent la CEDEAO. Il fait partie de ses missions, le fait de contrôler la conformité technique et l'efficacité dans le cadre de son partenariat avec le groupe d'action financier.

Le GIABA a pour objectif de lutter contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Organe suprême du GIABA, le comité interministériel est la structure dans laquelle les décisions et les directives sont définies. C'est une institution ad hoc présidée par les ministres de l'intérieur, de la justice, de l'économie et des finances qui sont les ministères de tutelles concernés par le phénomène du blanchiment des capitaux. Le comité Interministériel se réunit deux fois dans l'année entre les mois de mai et de novembre. Dans le but de mieux lutter contre le blanchiment des capitaux et le financement des 22 activités illicites dont le terrorisme et la drogue, le GIABA s'est doté d'une direction générale, d'une direction de recherche et de planification, de l'administration et des finances, une direction de programmes et projets.

La direction générale est habilitée à donner des directives aux trois directions de coordination du GIABA.

La direction recherches et planifications est la structure compétente en matière de rapports et de production de documents scientifiques et stratégiques permettant de mettre à nu l'organisation et le fonctionnement du monde du blanchiment d'argent. En effet, la direction recherche et la planification mène des études scientifiques permettant aux experts nationaux et aux décideurs comme le comité interministériel et le groupe d'action financier de comprendre la psychologie des blanchisseurs des capitaux. Son importance, c'est qu'elle donne aux décideurs les renseignements qui puissent les aider à mettre en place des stratégies et politiques

susceptibles de contrecarrer les stratégies du réseau des blanchisseurs. En plus, l'étude monographique nous renseigne que la direction recherche et planification est composée de la division recherche et celle de planification, des TIC et des services d'appui.

La direction administration et des finances a en son sein la division finance et celle qui se charge des ressources humaines. Elles ont pour rôle de financer les décisions et programmes approuvés par le comité interministériel.

Le GIABA a aussi une direction programmes et projets qui, pour sa part, se charge de renforcer les capacités des experts nationaux en matière de législation et d'adoption des textes de loi dans le but de lutter contre le blanchiment des capitaux. Elle s'inscrit dans une perspective normative. La direction programmes et projets anime des ateliers de renforcement des capacités des représentants des quinze pays de la CEDEAO. En plus du monde décisionnel, de celui de la coordination, le GIABA est doté d'un monde opérationnel dont la prérogative est d'appliquée les directives, de mener des études évaluatives et de proposer des recommandations. La commission technique qui est composée d'experts nationaux est un organe évaluatif des programmes et projets définis par le GIABA. Chaque année, elle mène des missions d'études dans les différents pays. Il faut noter que les experts nationaux ne participent pas à l'évaluation de l'efficacité et de l'efficience des programmes définis par le GIABA à l'échelle de leur pays. Chaque pays membre de la CEDEAO reçoit des experts étrangers qui se chargent d'étudier le niveau de conformité des programmes. Le GIABA est une structure sous régionale dans laquelle les actions et décisions font l'objet d'une concertation. Elles sont mises en œuvre au niveau de chaque Etat membre par les experts nationaux en tenant compte des spécificités de chaque pays. Le GIABA reflète l'organisation de la CEDEAO.

En effet, au niveau de l'organisme, il y a le Centre d'information de Lagos et d'Abidjan qui sont des structures de renseignement externe. En dehors de cette organisation définie au niveau de l'organigramme de GIABA, il faut dire que, nos observations nous ont permis de voir que la structure a aussi un service de réception situé à droite du poste du vigile qui est le premier organe que nous rencontrons à l'entrée du GIABA. Le réceptionniste a pour rôle de fixer les rendez-vous et de mettre en rapport les visiteurs avec les dirigeants de l'organisation. Quant au vigile, il se charge d'enregistrer les visiteurs, de leur demander de se rendre dans la salle d'attente qui se trouve à peu près à dix mètres devant le poste de sécurité (Aba & Coulibaly, 2017, Shehu, 2013)

En plus du GIABA, l'approche monographique a aussi été utilisée pour mettre à jour le fonctionnement et l'organisation de la MAC et de l'OCRTIS. La monographie de la MAC nous renseigne que la structure est organisée et hiérarchisée. Nous avons à la tête de l'administration l'inspecteur régional. Il se situe à l'extérieur de la MAC. L'inspecteur est implanté au niveau du camp des GMI. A quelques mètres de la maison d'arrêt et correction de Ziguinchor. Outre, la direction de la MAC est composée du directeur, de l'adjoint, du chef, du greffier en chef, du comptable et du secrétaire. Elle s'occupe de toutes les questions liées à la paperasserie, aux finances et coordonne ses activités avec celles du personnel logé à la MAC pour une meilleure gestion de la structure. Le directeur général de la MAC veille à l'exécution, aux règlements et aux mandats de justice. Outre cette prérogative, le directeur est tenu de surveiller, les détenus. Il veille aussi à la nourriture et à l'administration de la MAC. Cette dernière fonction lui est déléguée par l'inspecteur qui en assurait l'effectivité auparavant. L'adjoint, joue le rôle de contrôle non seulement du personnel mais également des détenus. Il est chargé d'assurer l'exécution des ordres et du service du gardiennage. Comme toute organisation, l'environnement extérieur participe à la bonne marche de la structure. C'est pourquoi, l'adjoint du directeur en collaboration avec le Directeur Général de la MAC et l'Inspecteur régional, s'occupe aussi des relations externes. Les structures telles que : la mairie et la gouvernance entre autres, peuvent demander le service de certains détenus de la MAC. Elles passent par le biais de l'inspecteur régional, qui transmet l'information au directeur de la MAC. Celui-ci à son tour donne des instructions au directeur adjoint qui se charge de l'exécution de la tâche demandée par les structures partenaires.

Le chef de cours, pour sa part se charge de l'exécution des ordres venant de l'Adjoint. Il s'agit pour ce dernier de veiller à la sécurité, à la discipline, à la propreté de la MAC et à la sécurité de la structure.

Le greffier en chef assure toutes les activités des greffiers. Le greffier gère les registres d'écrou, les déclarations de contrôle des numéros et nominatifs, les registres d'enquêtes, de sorties, d'appels et de pourvoi.

Le comptable se charge de la bonne tenue des pécules, notamment de l'argent des détenus. Il se charge aussi de la sortie et de l'entrée des différents matériaux dans la structure pénitentiaire.

Le secrétaire est chargé d'enregistrer les courriers qui sortent et entrent dans la MAC. Il est tenu d'assurer la saisie et l'expédition du courrier. C'est l'agent qui assure le rapport mensuel d'activité.

L'infirmier est l'un des agents qui ne porte pas en général de tenue. Ceci est fait dans le sens de créer un lien de proximité et de confiance vis-à-vis des détenus. Sa mission est de traiter et de consulter les patients détenus au sein de la MAC. Certains nécessitent toutefois l'intervention des structures de santé externes à l'image de l'hôpital régional de Ziguinchor. L'infirmier est le personnel de santé de la MAC qui se charge de faire les soins prescrits par le médecin à l'égard des détenus. L'hygiène et la propreté de secteurs, des dortoirs, des lits et des cellules des détenus constituent des fonctions assignées à l'infirmier. En collaboration avec le service d'hygiène, il assure la désinfection des locaux de la MAC.

Le chauffeur

Il joue le rôle transfert des détenus malades au niveau des structures sanitaires. Il a aussi pour fonction d'assurer le transfert des courriers destinés à la MAC et aux autres structures. Le chauffeur joue également le rôle de transport des détenus au tribunal.

Le service socioéducatif

Cet agent a pour fonction d'orienter, d'informer et d'expliquer aux détenus le rôle que joue la MAC afin que ce dernier puisse se conformer aux règles de l'organisation pénitentiaire. Les détenus ont un comportement à adopter dans la MAC. Et le rôle de l'agent est de faire en sorte que les détenus puissent se conformer aux attentes et aux règlements de la structure. Il facilite aussi la communication entre les détenus et les membres de leur famille. C'est lui qui doit permettre aux détenus de faire des appels téléphoniques pour pouvoir s'entretenir avec leur proche. L'agent du service socioéducatif est aussi un accompagnant psychologique. Il a pour rôle de faire comprendre aux détenus que la prison n'accueille pas seulement des déviants dans la mesure où des personnalités importantes ont aussi eu à connaître la prison. Sa mission est de faciliter la réinsertion sociale et professionnelle du détenu. Il doit leur faire comprendre que la prison est une situation passagère.

Le chef de poste

C'est un agent qui joue le rôle de superviseur. Il assure le contrôle des autres surveillants afin de voir si ces derniers ont mené à bien les tâches qui leur ont été confiées. Il fait la division des tâches et dit à chaque surveillant la fonction qui lui est assignée. Le chef de poste veille aussi aux respects des consignes provenant de son supérieur.

Le chef de secteur

Responsable des secteuariens, le chef de secteur a pour rôle ou fonction la supervision du travail des agents des différents secteurs, ces derniers sont les surveillants et ils ont pour mission de participer à la bonne marche de la structure. Il contrôle les détenus pour s'assurer de leur nombre et signaler d'éventuels cas de manque.

La MAC a aussi un secteur des détenus.

Il y a une multitude de chambres qui composent la MAC de Ziguinchor. Cette partie de la structure est gérée par des chefs de chambre. Ils ont pour rôle de donner des ordres aux détenus de chaque chambre. C'est au chef de chambre que le chef de prisonnier doit s'adresser en cas de contentieux. Il joue le rôle de médiateur entre les détenus eux-mêmes, mais aussi entre ceux-ci et l'administration. Sa fonction est de porter le problème au niveau du poste de police lorsque la situation le dépasse.

L'homme de chambre c'est lui qui gère la nourriture, qui distribue les effets de toilette comme les draps, les savons entre autres. Il peut être secondé dans ses tâches par un instruit sachant lire et écrire afin d'assurer la formulation des achats et autre besoins des détenus. Outre, la MAC et le GIABA, une autre structure développe elle aussi des stratégies de lutte pour contrôler le fléau du monde hallucinant de la drogue. Il s'agit de l'Office Central de la Répression du Trafic Illicites et des Stupéfiants (OCRTIS). Organe spécial du poste de police de Yamatogne de Ziguinchor, il a pour mission principale de traquer le réseau des dealers afin d'empêcher la prolifération de la culture et de la consommation du chanvre indien et des autres types de drogues, notamment celles dites dures. Il faut dire que ce département de la police est sous la direction d'un adjudant et son objectif ne se limite pas à contrecarrer le réseau des dealers mais aussi à dénicher les consommateurs de drogue. L'OCRTIS est composé d'un seul bureau et il a des démembrements à Cap Skirring, Ziguinchor et dans les autres départements du Sénégal.

Ceux-ci interagissent avec la structure mère qui se situe à Dakar et qui se charge de définir les directives et de coordonner les interventions des différents compartiments de l'OCRTIS. C'est une structure qui intervient aussi bien en milieu urbain pour servir d'appui à la police dans sa lutte contre le phénomène de la toxicomanie mais aussi en milieu rural pour soutenir la gendarmerie dans le cadre des actions de lutte contre la drogue. En plus, l'OCRTIS travaille en collaboration avec la douane. Cet aspect transversal est souligné par l'adjudant A. G en ces termes : « *il faut dire euh en général, la Police lutte contre le trafic de drogue, la gendarmerie également lutte contre le trafic de drogue, la douane lutte contre le trafic de drogue. Mais, c'est-à-dire, à un moment donné, jusqu'aux années, années quatre-vingts, il n'y avait en tout cas une structure, structure spéciale qui lutte contre les stupéfiants [...] l'OCRTIS est logée dans la direction générale de la police nationale. Depuis cette création, l'OCRTIS est chargé de coordonner, est chargé de coordonner la lutte contre stupéfiant au niveau du Sénégal. Maintenant, dans chaque région l'OCRTIS a une brigade dans chaque région et parfois dans certains han département, des unités de lutte. Par exemple, au Ziguinchor, moi, je gère la brigade régionale de lutte aux stupéfiants qui est compétente sur toute la région de Ziguinchor. Donc, on ne peut pas dire que j'interviens dans le secteur de la gendarmerie ou le secteur, dans le secteur de la Police. Moi, j'ai pas de limite dans la région de Ziguinchor. J'interviens dans tous les départements ici à Ziguinchor. Maintenant, dans cette lutte, la gendarmerie peut être amenée à faire le même travail, la police également même si nous sommes des policiers. Mais, nous sommes euh une brigade un peu spéciale et nous sommes toujours logés dans la police. Et, je vous dis que la gendarmerie peut être amenée à faire ce même travail, la douane peut être amenée à faire ce travail, la police également de façon générale. Le commissariat ou le poste de police peut être amené à faire ce même travail. Mais, la coordination de cette lutte revient à l'OCRTIS. Effectivement, parce que normalement au niveau de la direction de l'OCRTIS, je vous ai dit que c'est, c'est, c'est, c'est, c'est cette office qui est euh spécialisée dans la lutte contre les stupéfiants. Donc, normalement, chaque euh force de défense, de sécurité que ce soit la gendarmerie, la douane, les eaux et forêts, doivent avoir tous, en tout avoir euh euh un officier de liaison, de liaison logé au niveau de la direction de l'office centrale. Est-ce que, vous avez compris ? Comme, c'est l'OCRTIS qui gère la coordination, donc, chaque que ce soit la gendarmerie ou la douane etc. Ils doivent tous avoir un officier de liaison. Donc, il doit coordonner euh avec l'OCRTIS sur le travail que doit faire la gendarmerie ou bien la douane pour informer euh l'office. Pour ce qui concerne la coordination de tout ça, c'est l'OCRTIS qui doit le faire. ».* Ce qui nous donne à voir que dans la lutte contre les drogues, la gendarmerie, la douane et la police ont chacun des sphères d'actions et des représentants aussi

au sein de l'OCRTIS qui est la structure chargée de coordonner les interventions des différentes forces de défense dans la lutte contre le trafic et la consommation de la drogue.

Conclusion

Pour conclure, notons que, le cadre de l'étude nous a permis d'avoir un aperçu sur l'économie et la variété des ethnies au niveau de la région. Les activités qui se déroulent dans la région sont entre autres: l'agriculture, la pêche, l'élevage, le secteur touristique, le domaine de l'agrobusiness et le secteur marchand. Par contre, la région connaît des faiblesses. Il s'agit des équipements agricoles rudimentaires, la salinité, l'acidification du sol et la nappe phréatique. Nous notons aussi un dénivellement jusqu'au niveau de l'océan. Aussi, dans cette partie, nous évoquons également les monographies des différentes structures telles que : le GIABA, l'OCRTIS, la MAC et le CEPIAD. En dehors de la description détaillée des fonctions et de la hiérarchie des structures comme l'OCRTIS, le GIABA et la MAC, la monographie nous donne à voir les stratégies de lutte menées par ces différents organismes et les perceptions qu'en ont les usagers de drogue. Dans cette partie, il est donc question de soumettre les actions de lutte contre la toxicomanie à l'épreuve du monde de la drogue au niveau de la commune de Ziguinchor. Posons de prime abord, le regard des toxicomanes sur la question relative à l'impact des drogues comme le chanvre et l'alcool sur les états psychologiques des usagers.

Troisième partie : Analyse et interprétation des résultats

Introduction

Dans cette partie, il sera question de faire l'analyse et l'interprétation des données de l'enquête. En fait, il s'agira pour nous de faire parler les résultats de l'enquête. Autrement dit dans cette partie nous nous intéresserons aux stratégies de lutttes développées par la MAC, le GIABA, l'OCRTIS et du CPIAD. Il est aussi questions de mettre en exergues les perceptions que les toxicomanes se font des stratégies de lutttes développées au niveau de la commune.

Chapitre 4 : Le pouvoir de l'argent face à l'interdiction parentale de la drogue

Tableau 1 : CSP et interdiction de l'usage de la drogue

interdiction de se droguer CSP1	Non réponse	oui	non	TOTAL
Agriculteur	1	1	7	9
Commerçant, artisan	0	1	0	1
Cadre.Prof.Intellectuelle.Suj	0	3	6	9
Prof.Intermédiaire	0	4	0	4
Employé	1	8	12	21
Ouvrier	3	17	12	32
Retraité	1	1	1	3
Inactif, Autre	1	6	7	14
TOTAL	7	41	45	93

Source : Données de l'enquête, 2018

La question de l'usage de la drogue est devenue aujourd'hui une problématique d'envergure. Particulièrement dans la commune de Ziguinchor où porte notre étude. Cette question d'usage des drogues concerne presque toutes les couches qui composent la commune. En fait, elle ne laisse pas en rade les agriculteurs, les commerçants, les employés, les ouvriers, les inactifs, pour ne citer que ceux-là. Ces catégories socioprofessionnelles que nous venons de citer nous intéressent dans notre analyse en ce sens que celles-ci occupent une place importante dans l'interdiction des parents concernant l'usage de la drogue.

Pour ce qui concerne cette partie de notre travail, les données de notre enquête donnent à voir que sur un échantillon de 93 consommateurs de drogues, 45 d'entre eux utilisent la drogue sans

recevoir des interdictions de la part des parents. Ce qui représente 48,39% des usagers de drogues qui ont fait objet de notre enquête. Par ailleurs, 41 usagers ont pour leur part reçu une interdiction parentale par rapport à l'usage de la drogue. Le tableau croisé ci-dessus reflète que sur 8 agriculteurs, un seul toxicomane a reçu une interdiction sur le phénomène de l'usage de la drogue. Par contre, 7 parmi les toxicomanes qui sont des agriculteurs n'ont pas fait l'objet d'interdiction des parents au sujet de leur consommation de la drogue. Abordant les toxicomanes cadres professionnels intellectuels et supérieurs, les données de l'enquête montrent que sur une population de 9 enquêtés, 3 ont eu à connaître une interdiction de leur tendance consumériste de la drogue par leurs parents. Ce qui fait un pourcentage de 33 %. Cependant, l'hypothèse du pouvoir économique des toxicomanes, au sujet de l'interdiction des parents par rapport à l'usage se lit au fait que 6 usagers de drogue appartenant à la catégorie des cadres professionnels intellectuels supérieurs, n'ont pas reçu d'interdiction, soit une part en valeur relative de 67% des cadres professionnels intellectuels supérieurs. En nous référant aux employés, il apparaît que parmi les 24 toxicomanes, 12 d'entre eux n'ont pas fait objet d'interdiction parentale par rapport à leur consommation de la drogue, soit un pourcentage de 57,14 %. Ceux à qui on interdit d'utiliser la drogue parmi les employés ne représentent en fait que 8 enquêtés. Ce qui donne en valeur relative 38 %. Cette mise à l'épreuve des données du terrain révèle que la toxicomanie n'est pas systématiquement synonyme de contrainte à l'égard des usagers. L'étude nous permet de voir la manière dont le pouvoir de l'argent ou encore celui économique du toxicomane, agit sur l'interdiction parentale dans le cadre de la consommation de la drogue. Autrement dit, l'intérêt accordé aux catégories socioprofessionnelles n'est pas fortuit. En effet, de par les catégories socioprofessionnelles, il apparaît que l'obtention d'un emploi, le revenu confère une certaine autonomie, une marge de manœuvre, un pouvoir au toxicomane sur les interdits des parents sur l'usage de la drogue. En d'autres termes, le pouvoir de l'argent détenu par le biais du salaire, fait que les toxicomanes interrogés au cours de l'enquête et qui disposent du travail salarial, ont un poids dans les prises de décisions familiales. Ils participent par leur revenu, leur salaire à la stabilité économique et sociale de la famille. Par conséquent, les parents, même s'ils savent que les toxicomanes en question s'adonnent à l'usage des drogues, les interdictions parentales ne sont pas aussi systématiques et fréquentes relativement à leur étiquette d'usagers de drogue. Nous comprenons par-là que le statut social du toxicomane fait que les parents n'insistent pas souvent sur les interdictions de l'usage de la drogue pour ne pas frustrer les usagés. C'est ce que nous dit l'adjudant en ces termes : « *Vous voyez dans une maison, un jeune utilise et trafique le chanvre indien au su de tout le monde hein. Mais, personne n'ose le dénoncer. Ce qui est malheureux. C'est qui est malheureux, parce*

que bon, comme c'est une commerce heu, un commerce qui rapporte gros. Les jeunes qui s'adonnent à ce trafic entretient han ou bien entretiennent heu plus souvent à la maison parce que peut être parfois ils assurent de la dépense heu quotidienne. Parfois, ils règlent certains problèmes ». Mais, à ce niveau nous pouvons relativiser sur le statut social du toxicomane qui lui confère un certain pouvoir et liberté de s'adonner à une telle pratique. Au-delà de cette dimension économique, il y a aussi la dimension culturelle car chez certaines ethnies l'usage de l'alcool est culturellement reconnu et accepté par les parents.

Par ailleurs, un père de famille qui est consommateur de drogue peut avoir du mal à interdire son fils de s'adonner à une telle pratique.

D'autres facteurs peuvent expliquer le fait que les parents n'interdisent pas les toxicomanes d'utiliser de la drogue, mais les données de notre enquête nous donnent à voir l'aspect économique et culturel.

L'apport économique du dealer et du consommateur, la tendance à le non dénonciation, la perception des toxicomanes des drogues cannabis constituent les facteurs qui expliquent la complexité de l'interdiction du fléau de la drogue.

4.1. L'action publique de lutte contre la drogue : les cas de GIABA, de la MAC, de l'OCRTIS et du CEPIAD.

Tableau 2 : Conception des toxicomanes de la criminalisation de la drogue

Conception sur la criminalisation	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	3	5,0%
oui	25	41,7%
non	32	53,3%
TOTAL OBS.	60	100%

Sources : données de l'enquête 2018

Le tableau ci-dessus nous montre que sur un échantillon de 60 enquêtés détenus dans la Maison d'Arrêt et de Correction de la commune de Ziguinchor, 25 sont pour la criminalisation, soit un pourcentage de 41,7%. Par ailleurs, sur cette population mère, 32 ne sont pas pour la criminalisation de la drogue. Ce qui donne une part en valeur relative de 53,3%. L'entrée par une approche monographique n'est pas anodine. Elle donne à voir, en dehors du fonctionnement

des structures telles que : l'OCRTIS, la MAC, le GIABA et le CEPIAD que la répression n'est pas la stratégie de lutte qui est prônée par les toxicomanes.

4.1.1. Le GIABA, la MAC et l'OCRTIS : entre stratégies répressive et reflet de la société

Tableau 3 : Perception des usagers sur les effets de la toxicomanie

réaction après consommation	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	13	14,0%
oui	35	37,6%
non	45	48,4%
TOTAL OBS.	93	100%

Source : données de l'enquête, 2018

Ce tableau fait un état des lieux des perceptions des usagers sur les impacts des drogues comme l'alcool et le cannabis. En effet, sur une population cible de 93 consommateurs de drogue, près de la moitié d'entre eux soulignent ne pas développer de comportements particuliers et distincts de leur état psychologique normal. En effet, sur les 93 toxicomanes qui ont fait objet de notre enquête par questionnaire, 45 n'ont pas de réactions psychiques après consommation. Ce qui représente une part en valeur relative de 48,4%. Cette assertion est à prendre avec un certain recul, car, les toxicomanes qui soutiennent le contraire, ne constituent une partie minime des consommateurs de drogue interrogés. En effet, pour une totalité de 35 usagers de drogue 35 développent des comportements particuliers après avoir consommé de la drogue, soit une part en valeur relative de 37,6% des toxicomane enquêtés. Les usagers qui se sont abstenus de répondre à l'une des deux variables représentent une petite partie de notre échantillon. Ils ne sont que 13 des 93 consommateurs de drogue. Ce qui fait un pourcentage de 14%. Les données de l'enquête mettent en exergue que pour la majeure partie des toxicomanes, les drogues légères comme le cannabis et l'alcool n'altèrent pas leurs états psychologiques. Par conséquent, pour eux, il est plus opportun de mettre au point une approche par la prévention que par la répression. Selon l'un de nos enquêtés qui opte pour une approche préventive : « *tout dépend de la drogue dont on prend. Si c'est une drogue dure, ça peut nous amener à commettre des actes de violence, mais, une drogue douce n'est pas aussi nocive qu'une drogue dure* ». Au sujet du rapport entre drogue et déviance, il répond lorsque nous l'interviewons que : « *non, non. Non, non, non, non, non, je pense. A l'heure actuelle, les gens vont à la dépénalisation de la drogue. A l'heure actuelle dans ce monde [...] En Europe, on te poursuit pas en te pénalisant. Au contraire, on essaie de t'aider pour t'en sortir. Y'a un suivi, mais, ici,*

en Afrique pas de suivi. On peut qu'en parler. Au départ, c'est bon, mais, après, on met ça au tiroir. Bon tout ce qui se dit sur la drogue, on le oublie vite aux oubliettes. On fait semblable de faire comme les autres, comme les européens, parce que hé, hé, c'est obligé [...] En informant la population des méfaits, en appelant à la population, ceux qui sont atteint de venir rencontrer les points de rencontre pour parler de leurs problèmes dans la drogue. Tu comprends ? ». Autrement dit, l'absence de politiques publiques, tendant à accompagner et à faciliter l'insertion sociale des usagers de drogue et le manque de suivi des décisions définies dans le cadre des stratégies de lutte contre la drogue, demeurent l'une des faiblesses des actions publiques locales de lutte contre la toxicomanie. Pour s'en convaincre, notons qu'il s'agit ici de faire une analyse des stratégies de lutte des structures concernées par la question de la toxicomanie.

Dans le cadre du GIABA, de la MAC et de l'OCRTIS, l'étude monographique de ces différentes organisations nous renseigne que les politiques et stratégies de lutte adaptées par ces structures de lutte s'inscrivent dans une perspective répressive. En effet, le GIABA utilise des programmes et instruments normatifs définis dans le cadre de la CEDEAO non pas pour estomper la culture et la vente de la drogue mais pour bloquer les sources de financements. Pour dire vrai, les fonds provenant du marché de la drogue sont récupérés, gelés et par la suite réintroduits dans le circuit de l'économie formelle. Cette stratégie est mise au point pour garantir une certaine traçabilité aux fonds d'origine illicite afin d'empêcher les organisations criminelles à l'instar des producteurs, des dealers et usagers de jouir des capitaux issus de leurs activités. C'est ce que nous dit l'Assistant de la direction recherche planification du GIABA en ces termes : *« les capitaux acquis dans le trafic de drogue sont automatiquement introduits dans le circuit économique classique pour en dissimuler la provenance criminelle. C'est, là que nous intervenons pour empêcher les trafiquants de drogue de jouir des capitaux acquis par leurs commerciaux. Et, objectif, les décourager à continuer à commettre le flux du trafic de drogue. Donc, nous avons des institutions comme l'ONUDC : Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime ».* L'économie de la drogue, au lieu de bénéficier des zones d'incertitude de l'informel, se heurte à un système économique plus formel. Les fonds récupérés sont placés dans les institutions bancaires que vont se les approprier pour, par la suite, les injecter dans le circuit de l'économie réelle. Les actions de GIABA s'inscrivent dans une perspective de saper la psychologie des producteurs et dealers de drogue. En effet, pour cette structure, la frustration générée par le gel des fonds venant du monde illicite de la drogue a pour conséquence de décourager les activités de vente de drogue. Ce qui contribue non seulement à la baisse de la

consommation mais aussi et surtout de la vente des drogues. Les stratégies consistent à s'attaquer aux sources de financement de la drogue que de lutter frontalement contre la production et la vente de celle-ci.

Pour ce qui est de la MAC et de l'OCRTIS, les stratégies tournent autour de l'arrestation. Pour être beaucoup plus précis l'organisation de la MAC reflète l'état de la société. En effet, l'enquête monographique montre que ce sont les agents les plus bas de la hiérarchie qui se trouvent à l'intérieur de la MAC. Les surveillants, l'agent du service socioéducatif, le chef de secteur et l'infirmier ont leurs locaux dans la MAC qui, elle-même est séparée et isolée de la direction et de l'inspectorat. Les agents subalternes de la MAC sont en contact direct avec les détenus. Une autre dimension qui reflète l'exclusion sociale se trouve être le positionnement des prisons. Elles sont situées à la périphérie complètement détachée non seulement de la direction, de l'inspectorat mais aussi de la MAC. Le personnel administratif et de service est logé à la direction. C'est une structure externe à la MAC. Elle coordonne leurs activités avec celles du personnel logé à la MAC pour une meilleure gestion de la structure. En outre, l'inspectorat est aussi une structure qui interagit avec la MAC mais, qui se trouve à l'extérieur de celle-ci. Une telle configuration administrative, qui met d'un côté le personnel subalterne à l'intérieur de la MAC et de l'autre la direction et l'inspectorat à l'extérieur de celle-ci, nous donne à voir une forme de différenciation et de marginalisation. La prison ou la MAC ne constitue pas souvent un lieu d'intégration sociale. Les détenus usagers de drogue ne développent pas des relations assez soutenues par rapport à la direction et à l'inspectorat. Ils sont en contact direct avec les infirmiers, et des fois les surveillants et les secteuiriens surtout aux heures d'entrée et de sortie des cellules. Ce qui dénote une forme d'exclusion et de marginalisation sociales. En effet, la MAC est un microcosme social qui reflète la société en ce sens que dans cette structure, les cellules dans lesquelles sont enfermés les détenus se situent à la périphérie de la MAC. Ceci est d'autant plus vrai que, certains détenus pour répondre à ce système répressif développent des stratégies pour continuer à consommer de la drogue. Les données de l'enquête nous montrent que celles-ci renforcent le plus le sentiment d'exclusion sociale. C'est d'ailleurs pour répondre à cet environnement que les détenus développent des stratégies pour contourner le système carcéral en place. Pour consommer la drogue, les détenus usagers utilisent du lait fermenté, des grains de pommes et des enveloppes de bananes, du thé déjà consommé qu'ils substituent à la drogue. Ces substances sont conçues par les détenus comme ayant des effets toxicomaniaques qui leur permettent de combler leur état de manque. La mise à l'écart social, le cachot ne sont pas efficaces puisqu'ils n'empêchent pas aux

toxicomanes de s'adonner à leurs pratiques de consommation de drogue. Au contraire, ces structures reflètent l'exclusion et la marginalisation sociales dont les toxicomanes font objet au niveau de la société. Ce qui les maintient dans leur état de frustration, accentue leur état de manque et les rend plus violent. En outre, avec le phénomène du réseautage, les dealers et consommateurs parviennent à se procurer de la drogue comme le cannabis. Pendant notre enquête au sein de la MAC, il est apparu qu'un détenu, qui avait une certaine liberté de se mouvoir et de vaquer à ses occupations en dehors du milieu carcéral de la MAC, a utilisé cette marge de manœuvre pour introduire du cannabis à l'intérieur de la MAC. Pour ce dernier, il a fallu l'intervention d'un agent du poste de contrôle pour qu'il soit appréhendé avec la drogue. D'ailleurs, certains détenus soulignent vouloir retrouver leurs activités de vente ou de consommation de drogue à la sortie de la MAC. Ce qui finit de mettre à jour, les failles du dispositif carcéral et de la politique répressive de lutte contre la drogue. En plus du sentiment d'exclusion sociale, de la violence symbolique qu'elle produit chez le toxicomane, la prison coûte chère à l'Etat sans pour autant freiner le phénomène. L'étude monographique de la structure ne rend pas compte seulement de l'état de la MAC mais aussi de l'efficacité même de l'action publique de lutte contre la drogue. En effet, la majorité n'est pas pour la criminalisation. En d'autres termes, pour eux, puisque le cannabis constitue une drogue douce qui n'altère pas les états psychologiques contrairement à l'héroïne, à la cocaïne, entre autres, la répression ne constitue pas la stratégie la mieux adaptée pour contrôler le fléau de l'usage et de la vente de la drogue. Autrement dit, la consommation de l'alcool et du cannabis n'est pas considérée par les toxicomanes comme un crime. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'un des enquêtés usagers de drogue quand il souligne que : *« par exemple quand tu prends un groupe de buveurs d'alcool et un groupe de fumeur, leur comportements, de chanvre, leurs comportements sont différents. Quand deux groupes de buveurs se mettent à discuter, la plupart naît une violence. Or que, à côté, quand on regarde le groupe de fumeurs han, ils sont plus clames, plus disponibles, moins violents que un groupe de buveurs d'alcool [...] non pas de fumeurs de cannabis. La plupart. Le yamba, n'a jamais rendu les gens fou. C'est les gens qui le disent, comme tu le sais on a diabolisé ce. Ce sont d'ailleurs, les Blancs qui nous disent que ça rend fou. Ils ont amené ça, pour nous dire que ça rend fou. Tu vois. Et, oui, question économique. Parce que ça ne pousse pas chez eux. Parce que sinon l'Afrique amènera tout ce qu'il cultivera. Eux, ils nous amènent leurs alcools, pourquoi, nous, on n'amène notre chanvre chez eux. Et, l'alcool est plus nocif. Le vin est plus dangereux que le cannabis. Tu sais moi, j'ai écouté des médecins qui sont pour et des médecins qui sont contre. D'autres, bien sûr, ça peut diminuer beaucoup de valeurs, facultés chez des personnes, mais, ça peut augmenter les facultés chez*

d'autres personnes. Tout dépend du consommateur, du consommateur ». Par ailleurs, si dans les familles l'interdiction parentale n'est pas de rigueur du fait du pouvoir économique des usagers et de la tendance à la non dénonciation, une autre réalité se pose. Il s'agit de la perception et de l'appropriation des stratégies de lutte contre les drogues des structures administratives à l'image de la MAC. Autrement dit, la représentation que se font les consommateurs des politiques et stratégies tendant à contrôler le fléau du monde de la drogue. Dès l'instant que pour les détenus incarcérés au niveau de la MAC, le cannabis et l'alcool ne sont pas des drogues dures qui dégradent leur état mental, il est inopportun d'adopter une méthode répressive visant à estomper le fléau. Les politiques développées par les structures, qui interviennent dans la lutte contre la drogue, ne doivent pas être répressives mais plutôt participatives et préventives. La monographie de la MAC nous renseigne que la répression, n'est pas la stratégie prônée par les toxicomanes. En effet, même si certains sont pour la criminalisation, il n'en demeure pas moins que pour la plupart des enquêtés, le cannabis est une drogue qui soigne. Ils considèrent les actions gouvernementales comme étant inappropriées pour les toxicomanes détenus à la MAC et qui sont pour une approche préventive. Ces derniers soulignent que la répression ne constitue pas la meilleure manière de contrôler la consommation et le commerce de la drogue. La prison ne devrait pas être le premier recours en cas de saisie d'un usager et d'arrestation. Au cours de nos enquêtes, il est apparu que la plupart des interviewés au niveau de la MAC soutiennent que la première stratégie devrait plutôt être l'amende. De ce fait, c'est lorsque le vendeur ou l'usager du cannabis ne se plie pas à cette obligation que la répression et le cachot pourront être employés. Du point de vue des toxicomanes et de certains membres du personnel de la MAC, l'arrestation coûte chère à l'Etat et ne freine pas l'usage ou la vente de la drogue, plus particulièrement du cannabis. Le détenu est logé, nourrit et pris en charge par l'Etat. Cet état de fait nous est relaté par un personnel de la MAC lors de notre entretien. Ce dernier nous dit que : *« Signalons aussi, que certains détenus, en fonction de la confiance qu'ils ont tissées avec le personnel, vaquent à certaines de leurs occupations »*. D'autres, jouent le rôle de portier pour faciliter l'entrée et la sortie des codétenus de leurs cellules. Il ya même dans la MAC des moments de prières notamment les vendredis. Par ailleurs, il arrive que des détenus aient la liberté d'aller et de venir. Il faut signaler aussi qu'on dénote certaines relations pacifiques entre les détenus et les agents pénitentiaires notamment l'infirmier.

L'étude ne s'est pas uniquement limitée au niveau de la MAC, de l'OCRTIS et du GIABA. Elle a aussi concerné le CEPIAD.

4. 2. La lutte contre la drogue par une approche psycho médicale : le cas du CEPIAD

Cette partie de notre travail va concerner les stratégies de lutte mises en œuvre par le CEPIAD pour réduire l'ampleur de la consommation de la drogue. Il s'agit aussi de décrire le fonctionnement du CEPIAD. Le Centre de Prise en charge des Addictions

Intégrées de Dakar est composé d'une case qui fait partie des locaux de la structure.

Elle fait partie des anciennes constructions de l'hôpital Fann. C'est une case antérieure au CEPIAD qui a été construite et réfectionnée pour accueillir des patients. La case est utilisée pour les cours d'informatique, les séances de lecture, des moments de convivialité et des activités d'estime de soi, d'alphabétisation, de thérapie et de causeries. C'est une manière de permettre aux toxicomanes de gérer leur temps utilement. La case du CEPIAD n'est pas destinée aux activités de consultation. En plus de la case, le CEPIAD est doté d'un terrain de basket qui permet aux usagers de drogue de se retrouver dans le cadre du sport. Les usagers y effectuent des activités d'élevage.

En effet, dans cette structure, l'équipe de terrain, composé d'anciens toxicomanes, joue le rôle de médiateur entre les usagers de drogue et les agents ou le personnel du CEPIAD. Pour créer une certaine confiance et une proximité avec les usagers et permettre au CEPIAD de mettre en œuvre plus facilement, les membres du groupe auto-support descendent sur le terrain pour aller à la rencontre des autres consommateurs de drogue. L'équipe de terrain a pour fonction d'exposer les objectifs, les méthodes et les avantages des programmes de lutte contre la drogue du CEPIAD. Une fois le contrat de confiance installé, les psychologues, les psychiatres, les médecins et l'assistant social du CEPIAD vont à la rencontre des toxicomanes pour leur proposer un programme de suivi médical, psychologique et de sevrage susceptible de les aider à réduire ou à arrêter la consommation. Leur méthode de lutte repose sur une approche psycho médicale. Elle se consacre à réduire la consommation de la drogue pour éliminer progressivement les effets addictifs et psychologiques de la drogue mais aussi c'est une méthode qui s'active pour la réduction des risques de contamination du VIH/SIDA. La technique consiste à contrôler l'effet de l'héroïne en donnant de la méthadone aux patients. Toutefois, comment arrêter l'usage de la drogue par une autre ? La non prise en compte de la dimension sociologique du programme de lutte constitue une des limites des stratégies développées par le CEPIAD. En effet, la prise de la méthadone peut certes supprimer progressivement l'état de manque mais entraîne une dépendance du toxicomane à l'égard de la méthadone. C'est-à-dire même si elle se substitue à l'héroïne, la méthadone crée aussi une

sensation de manque lorsque le toxicomane n'en fait pas usage. Par ailleurs, le CEPIAD est plus dans une dynamique de contrôler l'avancée du VIH à travers l'échange de seringue. En effet, le CEPIAD procure aux toxicomanes de la méthadone afin de les empêcher d'utiliser les seringues leur permettant de prendre l'héroïne.

A la suite de cette analyse qui traite de la monographie des différentes structures telles que le GIABA, l'OCRTIS, la MAC et le CEPIAD, nous allons aborder la question du business ou du commerce et de l'usage de la drogue dans la commune de Ziguinchor.

Chapitre 5 : Le business, l'usage de la drogue face à la dénonciation et la lutte contre la toxicomanie

Dans ce chapitre, il sera question de mettre le focus sur la dénonciation perçue sous deux angles à savoir : la dimension socioculturelle et économique. Nous allons évoquer comment la dénonciation participe au business et à l'usage de la drogue, mais également les stratégies développées par les policiers, les douaniers et gendarmes au niveau de la commune de Ziguinchor pour lutter contre le phénomène de la drogue.

5.1. La culture de la dénonciation dans le commerce illicite et l'usage de la drogue dans la commune de Ziguinchor

La dénonciation est un phénomène qui, dans le contexte africain, à la société sénégalaise et plus particulièrement au niveau de la commune de Ziguinchor, n'est pas une chose aisée. A part les rapports assez distants entre les populations et la police, l'enquête de terrain dans le monde de la drogue laisse apparaître d'autres réalités. Si on se réfère à Diarisso et Goradéma (2014) dans leur rapport *Commerce illicite de la drogue à Dakar*, le monde hallucinant de la drogue va de pair avec silence et préservation de l'information. Pour notre part, il s'agit de faire une sociologie de la dénonciation en essayant de comprendre le sens que la population donne au phénomène.

Egalement, nous tenterons de saisir les jeux d'intérêts qui se jouent autour de la dénonciation.

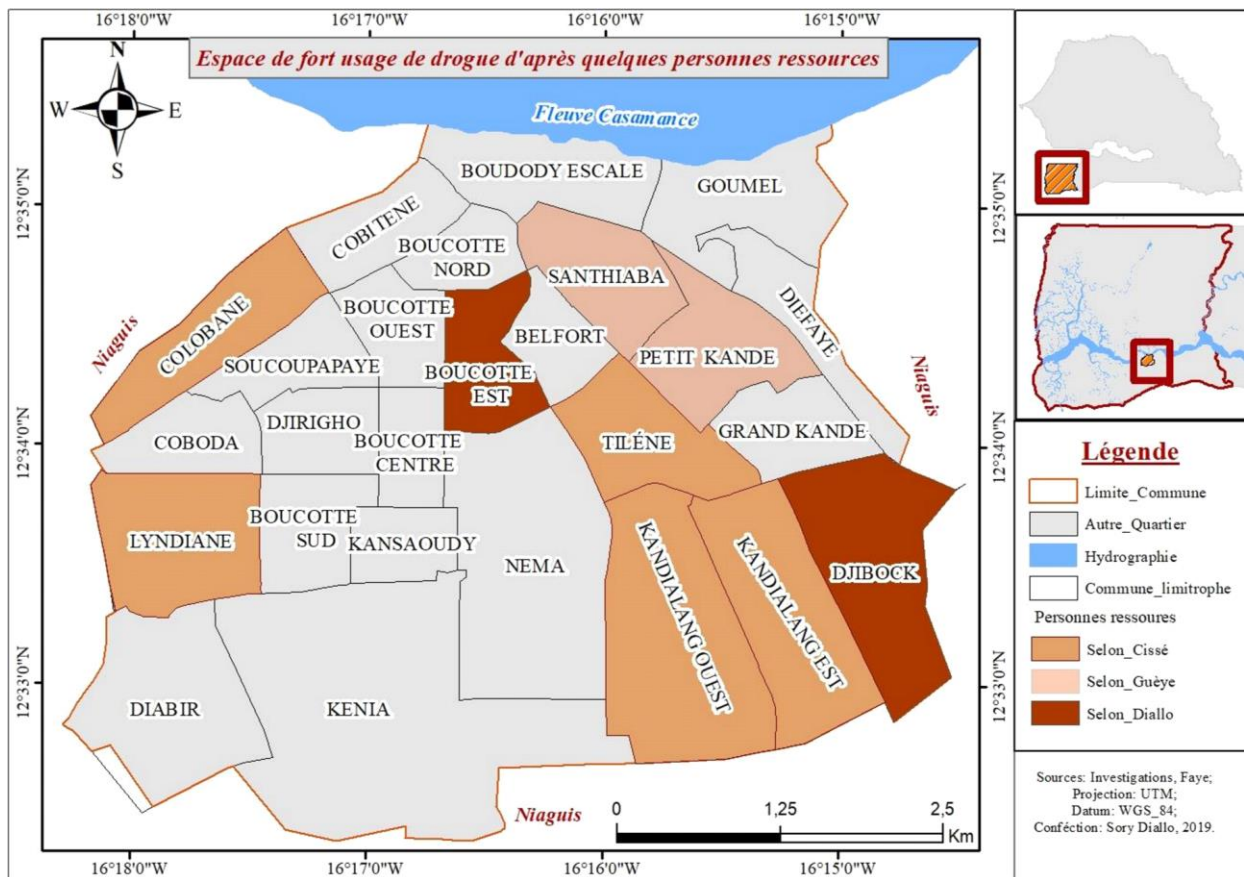
Dans un premier temps, les résultats de l'enquête nous informent que dénoncer n'est pas culturellement une pratique sociale qui est ancrée dans les représentations et les imaginaires des populations de la commune de Ziguinchor. La dénonciation est conçue comme une caractéristique de manque de solidarité et de sociabilité. Pour être beaucoup plus clair, le commerce de la drogue gagne de plus en plus du terrain parce qu'aussi bien vendeur et consommateur de drogue ne se voient pas être dénoncés à la police par les populations locales. Ceci donne aux vendeurs l'opportunité d'entretenir le commerce de la drogue. Aussi, l'usage du cannabis, à cause de la fibre de solidarité et de l'aversion que les populations locales ont de la dénonciation, s'accroît davantage dans la commune. Les relations sociales et de voisinage qu'entretiennent les vendeurs et les consommateurs de cannabis font que les habitants préservent le contrat social tacite qui empêche toute dénonciation. Il y a en outre la violence symbolique que représente le fait de dénoncer et d'entraîner la conduite d'autrui en prison que

nous pouvons évoquer pour expliquer la non dénonciation. Autrement dit, nous notons un silence, une protection, une solidarité consciente ou inconsciente envers les usagers et vendeurs de cannabis, entretenus par les populations locales.

Et, ce, en raison des rapports de voisinage et de proximité sociale. C'est ce que Diarisso et Goradema dans le *Commerce illicite de la drogue à Dakar* appellent « code du silence ».

C'est vrai que la sociologie de la dénonciation nous dit que le trafic de la drogue ou encore du cannabis dans la commune de Ziguinchor persiste, néanmoins, un autre aspect mérite d'être évoqué dans cette dénonciation.

5.2. Pouvoir lucratif, usage de la drogue et dénonciation



Source : données de l'enquête, 2018

Cette carte représente les discours faits par certaines personnes ressources sur la question relative à la concentration de l'usage de la drogue dans les différents quartiers de la commune de Ziguinchor. Elle prend en compte les discours de l'adjudant G, les commissaires C et D.

Pour le commissaire C, Kandialang, Tilène, Lyndiane et Colobane sont les quartiers les plus touchés par le phénomène de la consommation de la drogue. Du point de vue de A. G, Kandé et Santhiaba plus particulièrement la gare routière, constituent les zones où l'usage des drogues comme le cannabis est le plus élevé. Par ailleurs, si nous nous mettons dans la perspective du commissaire D, les quartiers tels que : Djibock, Kandialang, Alwar, Kador sont les lieux dans lesquels les jeunes consomment le plus le cannabis. Il faut dire que les quartiers cités cidessus ne sont pas tous mis en exergue par la carte. En effet, Alwar et Kador sont des quartiers qui font parties des lieux les plus touchés. Toutefois, la carte des discours fait état de la présence de l'usage du chanvre indien dans tous les quartiers de la commune de Ziguinchor. Kandialang, par exemple, est considéré comme une zone à forte consommation du cannabis par les commissaires C et D. En outre, Cobitène, Boudody, Goumel, Boucotte Sud, Boucotte centre et Boucotte-Ouest, Diéfaye, Grand Kandé, Belfort, Boucotte centre, Djirigho, Soucoupapaye, Coboda, Djâbir, Kansaoudy, Kénia et Néma sont les autres quartiers touchés par le phénomène de l'usage de la drogue

L'usage et le commerce de la drogue sont, en partie, devenus indéniables en raison de la tendance à la non dénonciation du phénomène par les populations locales. Nous posons l'hypothèse qu'au-delà de la solidarité et du fait que dénoncer n'est pas une culture très présente chez les populations locales, une certaine rationalité se pose sur la dénonciation. En effet, la consommation et l'implantation du marché de la drogue sont plus que des évidences au niveau de la commune de Ziguinchor. Le phénomène touche de plein fouet des quartiers tels que : Kandialang, Djibock, et Colobane, Alouar et Kador entre autres. Pour A. G : *« au garage, kandé et à Tilène sont les lieux où le phénomène bat plus son plein. Oui, il y a des zones où les jeunes effectivement s'adonnent à l'usage du chanvre. Par exemple, si on prend le cas du, le garage de Ziguinchor, donc, au garage, il y a surtout beaucoup de jeunes qui usent du chanvre indien, surtout, on peut dire, les apprentis chauffeurs, parce que le garage est réputé être une zone où les jeunes usent beaucoup plus heu du chanvre indien. C'est pourquoi, nous nous parfois, on, on effectue des visites en tout cas inopinées pour les surprendre mais encore, une fois ils sont très intelligents, ils sont très intelligents. Ils sont dans des coins où parfois, l'accès est très très compliqué, parce qu'ils n'hésitent pas à mettre sur la route des guetteurs. Des guetteurs effectivement. Ils leur font signe pour qu'ils en tout cas prennent leur devant. Mais, au garage vraiment, les jeunes s'adonnent beaucoup plus à l'usage.*

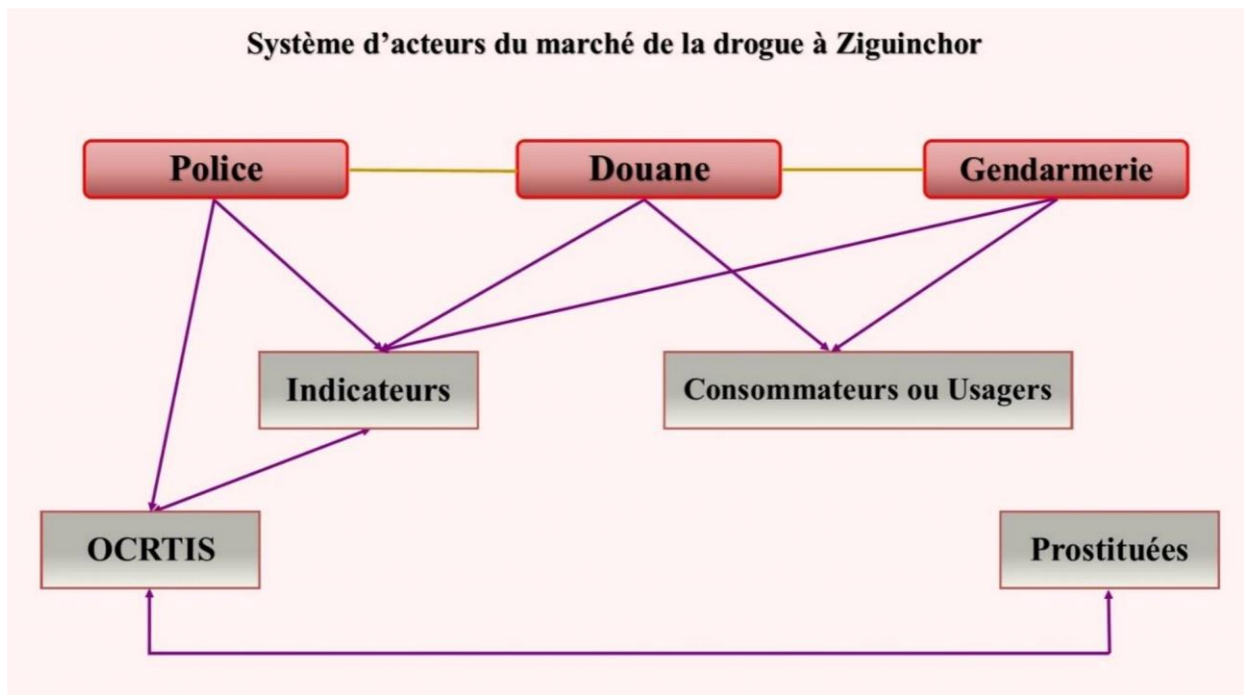
Egalement, également, heu, le quartier de Kandé, Kandé même également, il y a également Tilène. Tilène également, il beaucoup de jeunes, parce que à Ziguinchor, il est très difficile de

trouver un jeune où, il n'a jamais fumé du chanvre en tout cas ». Pour montrer l'ampleur du phénomène dans ces quartiers, le commissaire C souligne: « donc, la plupart de ces cas, c'est dans le ban, dans le secteur comme Lyndianne, Kandialang, Tilène, Colobane, périphériques, parce que dans la ville donc bon, dans la ville, donc, Ziguinchor ce qu'on appelle la ville de Ziguinchor proprement dite, c'est les, les Boucotte par exemple, les quatre boucotte il y'a quatre boucotte ou cinq boucotte. Boucotte-Est, boucotte Centre, boucotte sud. Mais, il y'a beaucoup de, de, de, c'est des cas rares à l'intérieur de ces quartiers-là. Mais, il y'a quand même des cas de vols... Oui, cas de vols qu'on signale. Mais, les quartiers les plus touchés, c'est les quartiers périphériques, parce que, du fait de la pauvreté, les gens sont ramenés à se droguer, à prendre le chanvre indien. Et une fois qu'on est plus conscient de soi. Oui de la pauvreté. Sincèrement, c'est la pauvreté ». Le commerce de la drogue est une vraie source de revenu dans ces quartiers dominés par la pauvreté. En d'autres termes, l'achat du silence et de la solidarité sont les stratégies que les trafiquants utilisent souvent. En général, le dealer constitue un support économique pour sa famille de par son activité de vente de drogue. A travers cette activité de commerce illicite, ils donnent de l'argent au voisinage. Ce qui lui permet d'ailleurs de raffermir les relations sociales avec son environnement et de renforcer sa sécurité. Ils disposent d'une couverture qui leur permet de mener leurs activités de vente et de consommer du cannabis sans pour autant courir le risque d'être dénoncés. En effet, selon A. G : « la majorité des jeunes utilise le chanvre indien puisqu'ils consomment quoi s'ils ne sont pas des dealers. La majorité des jeunes consomme le chanvre indien. Et, bon, on peut dire que, presque tous les quartiers sont concernés hein. Dans tous les quartiers vous pouvez trouver les zones où se ressemblent là-bas pour fumer du, du, du, du chanvre indien. Même s'ils ne sont pas en groupe, certains l'utilisent dans leurs chambres même ou dans leurs maisons. Parfois, le pire, c'est, c'est à la sue et au vu de toute la famille han, la famille et que et malheureusement à Ziguinchor, les gens n'ont pas heu la culture de la dénonciation. [...] Effectivement, c'est pourquoi la plupart des cas ne sont pas dénoncés. Parce que, pas plus tard qu'avant-hier, y a un jeune qu'on a pris à Grand Dakar. Bon, le gars est en train de fumer dans la, dans sa chambre même, dans la chambre. Et, lorsque on, on, parce que sur la base d'informations, on venait pour une perquisition. Mais, lorsqu'on, on entrait dans la maison, il y'avait une odeur de chanvre indien qui nous dirigeait jusqu'à, jusqu'à la chambre. On l'a trouvé en train de finir un joint. On l'a pris comme ça. Maintenant, du chanvre qu'il est en train de fumer un joint ! Maintenant, lorsqu'on a fait une perquisition dans la chambre, on a retrouvé un sachet contenant presque 126 cornets de chanvre indien, 126 cornets dans la chambre, pour vous dire que il y a vraiment de la matière ici quoi. Mais, le problème est que les membres de la famille

ne les dénoncent pas. Effectivement, effectivement, c'est un constat général han parce que heu, c'est un secret de policier. Parce que si vous prenez le département comme heu Bignona ; Bignona, y a le chanvre partout hein, parce que la plupart du temps, les jeunes vont à Bignona pour acheter du chanvre, revenir à Ziguinchor pour l'écouler, parce que là-bas, le prix du chanvre est très réduit han, très bas, parce que à 15000 francs vous pouvez avoir des kilos de chanvre indien. Et, toute fois à Ziguinchor, il pourra le vendre à 40000, 45000 voire même 50000 Avec 15000f, vous pouvez avoir un kilo de cocaïne de chanvre indien 15000, 20000 maximum 25000 une fois à Ziguinchor, il peuvent le revendre à 40000, 45000 ou même 50000 ou 50000. En outre, la pauvreté générale qui règne dans les quartiers où la vente et la consommation de la drogue gagnent en ampleur et où la déviance croît, pas mal de jeunes sont insérés dans le réseau par les vendeurs de drogue. En conséquence, ces jeunes deviennent dealers ou usagers de drogue. C'est ce que nous fait comprendre l'adjudant A. G qui dit : «il est très difficile de trouver un jeune qui ne consomme pas de chanvre, de chanvre indien. La plupart des jeunes consomment du chanvre. Ils ne sont pas des trafiquants. Ce sont des consommateurs, de simples consommateurs». Par ailleurs, il ajoute que : « il y a des jeunes, même s'ils ne s'adonnent pas à la, au trafic mais, ils utilisent, parce que heu, sur les 10 jeunes que vous heu prenez au moins les sept. La majorité utilise le chanvre indien, donc, soit pour fumer euh, mais l'usage également reste un problème, parce que beaucoup de jeunes, beaucoup, beaucoup de jeunes s'adonnent au trafic du chanvre indien ». La tonalité du discours en dit long sur l'ampleur du phénomène au niveau communal. La répétition du mot beaucoup n'est pas anodine. En effet, l'adjudant insiste sur le terme pour montrer que le phénomène est très récurrent dans la commune. Le commerce lucratif de la drogue, le silence complice de l'environnement immédiat à savoir la famille et les voisins, constituent des facteurs qui expliquent l'ampleur du phénomène. Plusieurs jeunes consomment et vendent aujourd'hui de la drogue notamment du cannabis mais ne sont pas dénoncés parce qu'ils sont des supports économiques pour leurs familles et achètent le silence des voisins qui par solidarité, taisent le commerce et la consommation de drogue des toxicomanes.

Cependant, une telle réalité socio anthropologie de la dénonciation, n'est pas la seule valable. Lorsque les usagers et les dealers jouent sur la solidarité sociale, la police, la douane, la gendarmerie et l'OCRTIS, à leur tour ont également leurs propres stratégies pour dénouer les pièges du monde de la drogue et lutter contre le phénomène.

5. 3. Stratégies de lutte contre la drogue face à la dénonciation



Source : Données de l'enquête 2018

Les données de l'enquête donnent à voir qu'il y a une pluralité d'acteurs qui tournent autour de la drogue. En réalité, pour ce qui concerne la police, la douane, la gendarmerie et l'OCRTIS, la stratégie est de travailler avec des indicateurs de « métier » pour dénicher des informations et de démanteler le réseau des dealers.

L'OCRTIS, par exemple, fait recours à des jeunes qui connaissent bien le milieu de la drogue. Le rôle des indicateurs de métier est de détecter non pas les consommateurs seulement mais aussi les vendeurs de drogue et d'informer la police de leurs lieux d'opération. Les indicateurs sont d'anciens dealers de drogue qui ont fait objet d'arrestation. Une fois libérés, ils acceptent de collaborer avec la police en leur donnant des informations. Ce sont des agents recrutés par la police et pour laquelle ils travaillent afin de ne pas retourner en prison. En fait, pour l'adjudant d'une des polices de la commune : « *Bon par rapport aux indicateurs, je pense que là-bas il faudra faire la différence entre un indicateur, un informateur et un honorable correspondant quoi.* »

*C'est-à-dire, un indicateur c'est un recrue de justice qui veut collaborer avec la police de peur d'être à nouveau arrêté donc c'était c'était un ancien dealer heu lorsqu'il a été élargi, il vient au niveau des services de police pour heu en tout cas offrir ses services c'est-à-dire collaborer avec la police de peur d'être à nouveau arrêté ». Pour être plus clair, ces indicateurs facilitent l'arrestation du dealer en donnant le numéro de téléphone de celui-ci aux policiers qui à leur tour appellent le trafiquant en commandant une grande quantité de cannabis. Pour mettre la main sur le vendeur de drogue ou de cannabis, les agents de la police demandent à ce dernier de fixer un rendez-vous pour la finalisation de la vente. Au préalable, les agents de la police essaient de maîtriser le lieu du rendez-vous pour pouvoir mieux appréhender le dealer pendant l'opération de vente. Il faut signaler que les policiers se présentent au lieu du rendez-vous en nombre, mais, c'est l'agent de la police qui a toujours traité via le téléphone avec le vendeur qui va faire le marchandage. C'est par la suite que le reste des agents débarquent pour arrêter le trafiquant. En général, c'est lorsque le vendeur s'appête à fournir le cannabis au policier que l'agent se signale comme un policier et fait signe à ses collègues pour faciliter l'intervention. A titre d'exemple, cette stratégie a été utilisée à Grand Yoff, un quartier de Ziguinchor pour arrêter un vendeur de drogue qui fait passer son commerce de drogue en usant de l'identité de marabout. Cet aspect ci nous a été relaté par l'adjudant de l'une des polices lorsqu'il dit en ces termes : *Maintenant pour le cas du soi-disant marabout, bon c'était une information anonyme relative à un trafic de chanvre indien qui avait pignon sur lui rue à Lyndiane heu entretenu par ce soi-disant marabout. Maintenant l'exploitation de cette information nous avait permis heu d'interpeller heu trois individus dont le le marabout quoi. Maintenant soi-disant un certains heu I.KOYTA. Maintenant l'interpellation a eu lieu à Lydiane. Bon nous on se faisait passer pour des clients intéressés par le produit illicite et un des éléments a est entré en contact avec un certain, avec le marabout lui-même par l'intermédiaire de notre informateur. Maintenant nous avons discuté et le soi-disant nous a nous avait nous a donné rendez-vous à heu dans un bar restaurant situé presque sur la route de Lydiane quoi. Maintenant une fois sur les lieux bon parce que nous avons discuté avant de se de se de se voir. Maintenant une fois sur les lieux, le marabout s'est présenté avec un sac vide parce que c'était leur stratégie de se présenter pour la première fois avec un sac vide. Maintenant c'est après avoir heu discuté avec la personne et connaître son visage également heu qu'il accepte de nous conduire heu chez un certain heu SANGARE. Bon, Il dit que c'est son ami et c'est dans la maison de SANGARE qu'il avait en tout cas miné la marchandise. Maintenant, une fois à Lydiane bon il a utilisé son téléphone pour l'appeler et ce dernier s'est pointé heu avec heu bon heu le torse nu quoi. Maintenant nous avons discuté bon eux également ils se sont discutés en langue bambara que j'ai même en**

tout cas lui je lui demande de traduire pour moi et il m'a dit que je lui ai il m'a dit que ce sac qu'il a amené ne peut pas contenir tout le chanvre qu'il va essayer de troué un autre sac plus grand. Maintenant c'est sur ces gens de fait là. Après quelque minutes que le le nommé SANGARE s'est présenté avec une valisette remplie de chanvre indien. Maintenant nous également moi également bon j'avais mes une stratégie et j'ai j'ai, j'ai j'avais réussi à le conduire jusqu'à un véhicule dont nous avez nous avons affrété pour l'occasion. Maintenant après avoir déposé la marchandise le chanvre indien, maintenant les éléments étaient en tout cas dans les parages parce qu'ils suivaient ils suivaient heu l'opération quoi. Maintenant c'est au moment où ils se sesese ont aperçu que le nommé SANGARE a amené la valise, ils ont venus heu heu me prêter mes forces pour les ferrer tous les deux. C'est ainsi qu'ils ont été interpellés. Maintenant après l'interpellation, nous nous sommes rendus dans sa maison pour une perquisition et là-bas également nous avons trouvé là-bas des billets de faux des faux billets de banque heu d'autres chanvre indiens en vrac et des objets divers heu qui montraient qui justifiait son activité quoi heu de marabout. Lorsqu'ils ont été interrogés, maintenant, lui il a déclaré que la drogue saisie appartient au nommé KOUATE. Donc, bon c'est comme heu à leurs habitudes ils essaient à chaque fois de nier heu la propriété du chanvre. Bon il a dit que son ami le heu lui avait demandé de le garder le temps d'aller prendre un client avant de revenir voilà c'est comme ça qu'ils ont été interpellés et conduit au siège du service».

En plus des indicateurs de métier, rémunérés en fonction de leurs tâches, d'autres acteurs participent à la question de la dénonciation. Il s'agit de consommateurs de drogues, d'anciens fumeurs de cannabis et de travailleuses de sexe. Ceux-ci se particularisent par une certaine maîtrise du milieu de la drogue et ont des relations assez poussées avec la police, la douane, la gendarmerie entre autres. Ils sont les informateurs.

D'abord pour ce qui est du premier groupe d'acteurs, c'est non seulement des consommateurs mais aussi d'anciens fumeurs de cannabis. Compte tenu de leur relation d'interconnaissance avec certains membres de la police et les autres corps, ces derniers collaborent et acceptent de jouer la fonction de support d'information sur les dealers. En contrepartie, ces informateurs reçoivent des rémunérations. En effet, sachant qu'ils existent un très grand climat de méfiance entre les populations locales et la police, la douane, la gendarmerie mais aussi entre dealers et nouveaux consommateurs de drogue, les policiers et compagnies font recours à des informateurs reconnus dans le milieu. Leur statut de toxicomanes et d'anciens membres du réseau leur facilite leur intégration dans le monde de la drogue. Egalement, ces usagers-informateurs s'insèrent dans le réseau du fait de la confiance dont ils disposent auprès des

vendeurs et usagers de cannabis. Leur importance, c'est qu'ils fournissent des informations sur les transactions, les lieux d'habitats et d'opération. Ces acteurs sont généralement effacés de la chaîne d'information menant au dealer. Ils se contentent de donner à la police, la douane et la gendarmerie toute une série d'informations nécessaires à l'appréhension du dealer sans pour autant que leur présence soit remarquée. C'est dans cet ordre d'idée que nous pouvons comprendre la déclaration de l'adjutant, pour qui : *«Maintenant un informateur, c'est quelqu'un qui vend ses informations donc il donne de l'information moyennant une rétribution donc les informations qu'on qu'on, qu'on, qu'on nous donne on les paie. C'est un peu ca quoi. Donc lui, il vend ses informations chaque fois qu'il donne ses informations maintenant apres vérification. Dès lors qu'on en tout cas qu'on s'assure que l'information qu'il nous a en tout cas livrée est exacte maintenant apres heu avoir en tout cas murir une stratégie pour appréhender la personne maintenant apres l'interpellation, on peut lui en tout cas rétribuer lui donner quelque chose waw [...] Maintenant dans notre jargon également, on utilise le terme de tonton qui veut dire un informateur. Maintenant leur utilité, c'est que heu heu comme heu on dit généralement, la police ne peut pas être partout et devant une devant chaque personne. Maintenant le rôle des informateurs c'est d'aider la police à trouver des informations là où par exemple les les agents de la police ne peuvent pas y accéder. Généralement, c'est des personnes qui fréquentent les réseaux wala ou bien des personnes qui ont été dans le réseau ou qui ont des amis dans un réseau. Maintenant, ils peuvent glaner des informations par ci et par là. Maintenant après une vérification, ils peuvent en tout cas venir au niveau de la police pour livrer cette information. Bon, c'est une stratégie efficace parce que c'est des personnes heu pour le plus le plus souvent ont des amis dealers ou des amis qui ont des amis dealers etc. Maintenant, la livraison de l'information a toujours des conséquences. Soit c'est pour avoir de l'argent ou pour dénoncer une activité qui n'honore pas par exemple leur quartier ou bien leur famille etc. Donc vraiment, ils ont une très grande utilité pour la police ces informateurs parce que d'habitude ce sont des personnes qui connaissent heu le dealer, ses habitudes, quand il doit aller acheter des produits, comment il le vend là où il le cache le produit etc. Donc, ces informateurs-là ont un rôle en tout cas très important dans heu les activités que font la police à travers la recherche des infractions ».*

Tout comme les usagers, anciens fumeurs de cannabis, informateurs, il y'a aussi les prostitués. Rappelons qu'elles font partie du groupe que nous appelons informateurs distincts des indicateurs. Il s'agit de groupe d'individus qui entretient des relations avec le milieu de la drogue et qui est utilisé dans l'informel par les policiers les gendarmes et douaniers comme des

informateurs en contrepartie d'une rémunération. Parler de prostitués constitue également un facteur clé dans la compréhension de la question de la dénonciation. Pour dire vrai, elles nouent des relations avec des vendeurs de cannabis pour se procurer de la drogue. Les prostituées utilisent le cannabis pour se surpasser et faire face à la pression ainsi qu'à la charge de leur travail. Cette relation entre drogue et prostitution peut se comprendre à travers les propos de l'un de nos enquêtés.

Pour lui : « *oui l'un ne va sans l'autre. Parce que la plupart des prostitués utilisent la drogue c'est pour se surpasser* ». Connaissant la relation entre drogue et prostitution, policiers, gendarmes et douaniers entretiennent des relations avec des travailleuses de sexe. Celles-ci sont des actrices dans le système et auprès desquelles se rabattent la police, la gendarmerie et la douane pour acheter des informations au sujet des trafiquants. Les prostituées s'inscrivent dans la même démarche que non seulement les indicateurs mais aussi les consommateurs et anciens usagers. C'est-à-dire, comme les indicateurs, les prostitués sont des actrices de l'ombre en ce sens qu'elles fournissent de l'information aux forces de l'ordre en s'effaçant du processus qui aboutit à l'incarcération du vendeur de drogue. Il faut signaler qu'au-delà de ces indicateurs et informateurs, nous pouvons citer un autre type d'acteur qui connaît une certaine particularité dans le jeu de la dénonciation. Il s'agit de celui qu'on appelle l'honorable correspondant défini par notre interviewé lorsqu'il nous dit : « *Maintenant un honorable correspondant, c'est le cas par exemple d'une personne qui habite dans un quartier et constate qu'il y a des activités douteuses et vient informer la police qui se trouve dans le quartier. Donc, c'est ça la différence entre l'indicateur, l'informateur et un honorable correspondant* ». En fait, celui-ci, certes, fournit ou donne des informations dans le but de non seulement conserver l'image du quartier mais aussi d'aider les parents à assurer une bonne éducation de leurs enfants. L'utilité de cet acteur est de faire disparaître le réseau qui était implanté dans leur quartier une fois que la police a été signalée.

En définitive, nous pouvons retenir que le monde de la drogue même s'il est récurrent dans la commune, il n'en demeure pas moins que la police, la gendarmerie et la douane empruntent des stratégies de lutte contre le commerce illicite et la consommation de la drogue au niveau de la commune de Ziguinchor.

Après avoir traité la question du commerce et de l'usage de la drogue en nous inscrivant dans un phénomène tel que la dénonciation et montré les stratégies de lutte employées au niveau

communal par les services de l'ordre, nous tenterons de saisir le phénomène de la toxicomanie sous un autre angle. Il s'agit du lien entre drogue et violence dans la commune de Ziguinchor.

Chapitre 6 : Drogue et violence

Tableau 4 : Effet de la drogue sur les toxicomanes après usage

Comportement particulier après usage	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	5	5,4%
oui	31	33,3%
non	57	61,3%
TOTAL OBS.	93	100%

Source : Données de l'enquête, 2018

6.1. Le sens de la drogue chez les usagers :

Le phénomène de la drogue apparaît aujourd'hui sous plusieurs formes. Il crée des conceptions discordantes selon les chercheurs. Nous comprenons avec d'aucuns, que, la drogue constitue une substance thérapeutique dont l'usage est socialement reconnu et encadré (Gueye & Omais, 1982). Mais, cette dimension thérapeutique de la drogue est réfutée par d'autres chercheurs pour qui, la drogue est une substance toxique et que son usage produit des comportements violents. Ce tableau ci-dessus nous renseigne sur les effets de la drogue sur le comportement des usagers. En fait, il permet d'avoir une certaine lecture vis-à-vis du comportement des toxicomanes. Par exemple, sur un échantillon de 93 enquêtés, 57 consommateurs de drogue nous informent ne pas avoir des comportements particuliers après avoir consommé de la drogue. Cela fait 61,3% des toxicomanes interrogés en valeur relative. Par ailleurs, nous notons également parmi l'effectif des 93 toxicomanes, 31 usagers ont des comportements particuliers après usage de la drogue. Ce qui donne un pourcentage de 33,3%. Il faut signaler que sur les 93 usagers de drogue enquêtés, 5 d'entre eux ne se sont pas prononcés sur les effets ou non de la consommation de la drogue sur leur comportement. Soit un pourcentage de 5,4 % des enquêtés. Devenue une pratique habituelle dans la commune de Ziguinchor, la consommation de la drogue est conçue d'une manière différente d'un consommateur à un autre. La plupart des jeunes consomment de la drogue. C'est pourquoi, il serait intéressant de nous intéresser sur le sens social de l'usage de la drogue chez les toxicomanes. Pour être beaucoup plus clair, chez la plupart des usagers enquêtés, la consommation des drogues telles que : le cannabis et l'alcool n'est pas considérée comme un

crime. Pour certains, c'est une pratique normale. Ces types de drogues sont non seulement considérées par certains toxicomanes comme étant des drogues légères mais également qui n'altèrent pas leur état psychologique. En réalité, les problèmes liés au chômage, la tendance à devenir violents lorsqu'ils sont en état de manque, amènent certains usagers à consommer du cannabis ou de l'alcool. En effet, au lieu d'être violents après avoir consommé ces drogues, la plupart des usagers dorment. D'autres parmi eux interagissent plus facilement avec leurs proches. En fait, prendre de la drogue, c'est pour certains toxicomanes une manière d'oublier leurs soucis. L'alcool et le cannabis étant les principales drogues dans la commune de Ziguinchor, certains usagers soulignent ne pas avoir développé d'addiction à ces types de drogues. C'est-à-dire, qu'ils ne sont pas sous l'emprise totale de la drogue mais aussi, ces toxicomanes ne sont pas totalement dépendants de la substance utilisée. Dans leurs représentations sociales, la drogue est loin d'être une substance qui pousse de manière systématique les toxicomanes à la violence. Pour eux, aussi bien le cannabis que l'alcool a des vertus. Ils permettent aux usagers de se déconnecter de la réalité, de désinhiber leur personnalité. Ils stimulent leur liberté d'interagir et de penser. Ce sens que certains usagers accordent à leur action est différent des représentations populaires et socialement construites autour de l'usage de la drogue. La consommation, pour eux, facilite les échanges sociaux, leur permet de dominer le stress. Fumer du cannabis ou prendre sa dose d'alcool est en soi un refuge contre la nervosité causée par l'état de manque, l'angoisse quotidien de la pauvreté et du manque d'emploi. Par conséquent, c'est un moyen d'être sociable et de se libérer. Nous connaissons plusieurs exemples illustrant notre argumentaire mais nous citons un toxicomane pour qui la consommation de l'alcool stimule sa production intellectuelle. Pour être plus explicite, c'est lorsqu'il prend de l'alcool, qu'il se met à écrire. L'alcool lui permet de ce fait, d'avoir des idées et l'esprit d'imagination. Ce point de vue est d'ailleurs conforté par Henry Collomb, Moussa Diop et Henry Ayats (1962), qui, dans leur article, nous disent que, pour certains consommateurs, la drogue, particulièrement le cannabis fait réfléchir, donne des idées. C'est-à-dire, « *le yamba fait « sciencer », donne de l'esprit, fait comprendre, fait fonctionner les facultés intellectuelles, supprime la fatigue en supprimant aussi les obstacles. Ces explications sont d'ailleurs générales. Quelques-uns se contentent de dire que le « super-tabac est bon ».* (p 142)

En plus des représentations et le sens social que revêt la drogue, une autre dimension mérite d'être évoquée. Il s'agit de celle socioculturelle dont les toxicomanes font recours pour légitimer leur usage de drogue. Nous tenterons d'appréhender la question socioculturelle de

l'usage de la drogue en corrélant les types de drogues consommés selon les ethnies. Pour cela posons un regard sur le tableau portant sur les types de drogues et les ethnies.

6.2. Drogue, culture et violence chez les toxicomanes

Tableau 5 : Types de drogue et ethnies

premier drogue à prendre ethnies	Non réponse	cocaine	cannabis	héroïne	amphé tamine	Vin	TOTAL
sèrer	1	0	0	0	0	2	3
wolof	0	0	0	0	0	2	2
manding	0	0	1	0	0	4	5
diola	0	0	3	0	0	46	49
autr à préciser	2	0	14	0	0	18	34
TOTAL	3	0	18	0	0	72	93

Sources : données de l'enquête, 2018

Le cannabis retient bien sûr le plus l'attention des autorités dans la commune, mais il faut signaler que les données du terrain nous montrent qu'il n'est pas la drogue la plus consommée. Prises sous l'angle ethnique, les autres drogues, tel que l'alcool, sont les plus consommées par les toxicomanes. Actuellement, les données de terrain nous donnent à voir que ces drogues sont consommées par plus de la moitié des usagers enquêtés. Pour un ensemble de 93 consommateurs de drogues, 72 sont ceux qui utilisent l'alcool. Cela renseigne que 77,42% de notre population cible consomme de l'alcool. Les drogues, tels que le cannabis, selon les réalités du terrain, sont moyennement utilisées. Dans tous les cas, du point de vu de la variable ethnie, il y a plus de consommateurs d'alcool que de cannabis. En effet, dans les 93 usagers de drogues, nous notons que seuls 18 sont des fumeurs de cannabis. Parmi notre échantillon, ceux qui prennent du cannabis ne représentent que 19,36%.

Mais, il faut signaler que ce regard global n'est pas exhaustif pour saisir la dimension socioculturelle de l'usage de la drogue sous l'angle des ethnies. L'importance des données du tableau, c'est que la consommation de la drogue varie selon les ethnies. Les diolas constituent le groupe ethnique le plus représentés chez les consommateurs des autres drogues. Entendons par là qu'il s'agit de l'alcool. Ils sont 49 des 93 consommateurs de drogue. Ceux qui consomment les autres drogues parmi les diolas, c'est-à-dire l'alcool, sont au nombre 46 diolas. Ce qui donne en valeur 93, 88% des toxicomanes appartenant à l'ethnie diola. Les fumeurs de cannabis parmi les diolas sont très faibles. Ils représentent 3 des 49 diolas enquêtés. Soit un

pourcentage de 16,33%. Les autres groupes ethniques, en l'occurrence, les peuls, les «mancagnes », les « mandjacks » entre autres constituent 34 toxicomanes. Ils représentent 36,56% des enquêtés. Parmi ces ethnies, les consommateurs des autres types de drogue sont au nombre de 18 usagers. Pour les consommateurs de « yamba », ils ne représentent que 14 toxicomanes. Ce qui donne respectivement en valeur relative 52% et 42% des usagés. Les wolofs qui se voient faiblement représentés ne sont qu'au nombre de 2 et ils consomment tous l'alcool. Quant aux sérères et mandingues, ils représentent respectivement 3 et 5 toxicomanes. Chez les mandingues, il y'a qu'un seul fumeur de cannabis tandis que ceux qui consomment de l'alcool sont 4. La forte présence de l'ethnie diola n'est pas du tout galvaudée. C'est parce que chez cette communauté l'usage d'une telle substance à savoir l'alcool est une pratique dite culturelle. Selon les données du terrain, deux types de consommations cohabitent. Pour ce qui est de la consommation moderne, on peut dire qu'elle concerne souvent l'alcool et elle est individualisée. Elle renferme moins de sécurité que la consommation traditionaliste pour des raisons ou mobiles que nous exposerons tout au long de notre analyse. En effet, ce type de consommation constitue un partage, une marque de solidarité. Celle-ci est collective. Si nous nous inscrivons dans la perspective d'Ervin Ackernecht pour qui la maladie est conçue dans les sociétés traditionnelles comme une attaque, un phénomène de dysfonctionnement psychocorporel et social dû à un agent extérieur, alors nous comprenons la pratique traditionnelle de la consommation de l'alcool chez les diolas. Il faut dire qu'en milieu diola consommer l'alcool dans un même récipient c'est-à-dire l'objet ou outil socioculturel appelé « ka komb » en langue bayotta le sens d'assurance, de protection et de sécurité, en plus de la solidarité et du partage. Au cours de nos enquêtes, nous avons remarqué que le « ka komb » ; un sorte de bois à la forme d'un pot traditionnel, symbolise le partage équitable et assure la cohésion sociale lors des moments collectifs de consommation de drogue. C'est dans ce sens que s'inscrivent les propos de l'un de nos interviewés quand il dit : *« je vais vous dire ce que cela veut dire ça. Ça, c'est, c'est ; c'est, c'est, c'est, c'est, c'est un matériel traditionnel, c'est un pot traditionnel. Nos parents, nos arrière grands-pères qui sont, qui vivaient avant nous et qui ne comprenaient même ce que cela veut dire les pots, les petits pots que nous avons aujourd'hui, ils ne connaissaient pas ça. Ils viennent de les connaître. Donc, pour ça. Le pot de, de, de, d'un traditionaliste, il est là. C'est lui qui le fabrique lui-même. D'abord, ce n'est pas uniquement ça seulement. Les autres on les taille avant d'introduire le bâton dans le pot. Aujourd'hui, avec les enfants, pour être content, pour mieux faire la fête, on dit faisons les deux à la fois ; le modernisme et le traditionalisme. Quiconque qui vient et qui se prend de, de, de, de, du moderne, il prend son son casse, son verre. Mais, sinon, tu prends ce que nous nous*

connaissons de nos, de nos papas. Mais sinon, c'est, c'est, c'est, aujourd'hui, certes, ici, mais, de l'autre côté de, de, de, au village, c'est, c'est, c'est le pot, le pot d'or. C'est le pot d'or. Vous allez au village, y a des manifestations, les gens préfèrent boire avec ça que de boire avec ces verres. Ces genres d'anniversaires où, il n'y a que de vieux, ils ne boivent qu'avec ça.

Parce que, ça [...] ka kobote, ka komb. Ka kobote, c'est bayote. Mais, le diola c'est ka kobote. Oui, kobotey. Voilà ce que je peux témoigner sur ça ». En plus de l'aspect traditionnel et collectif le « ka komb » signifie aussi sûreté dans le cadre de la consommation de l'alcool. C'est ce que nous fait comprendre un des enquêtés à travers ces propos : « moi, je peux ajouter quelque chose. Ka kobote, d'une part, c'est une manière de sécuriser euh, c'est une manière de sécurisation. Parce que, on peut rester ici chacun son verre. Toi, tu as ton verre, moi, j'ai mon verre, l'autre, il a son verre han. Tu sais, y a des gens très malintentionnés. Ils peuvent empoisonner han, ton verre ; tu sais, de manière mystique. Est-ce que tu comprends. Maintenant, pour pallier à tout ça, donc, on va boire sur heu, un même jarre, en utilisant un même pot. Celui qui est le « ka kobote. Maintenant, on fait ça tu comprends. Moi je bois je te donne, lui, il boit il lui donne alors. Maintenant, si moi j'ai mon verre, c'est facilement, je peux t'empoisonner facilement. Si on est dans une même jarre ah là, c'est dangereux. Tu comprends? ». Il faut rappeler également que « ka komb » n'est utilisé que dans une consommation en groupe. Chaque usager boit un nombre précis de pot de « ka komb » et fait passer l'instrument au consommateur d'alcool qui suit et qui doit en consommer à son tour la même quantité. Cette même pratique est observée jusque chez les derniers consommateurs d'alcool. A un moment donné de l'usage collectif, il y a une pause observée après laquelle le «ka komb » refait le sens inverse. Cela veut dire que pendant la phase suivante, celui qui est le dernier à consommer va débiter le rituel et consomme avec « ka komb » une quantité précise d'alcool. Cette même quantité est également consommée par les autres toxicomanes. C'est pour mettre en valeur ce rite traditionnel de consommation d'alcool que l'un de nos enquêtés nous dit : « ça quand on l'utilise quoi, lorsqu'on l'utilise en groupe, par exemple, si je suis premier à soulever le pot, je bois et je donne le ka komb au suivant. Ça fait le tour jusqu'au dernier. S'il pose le pot, il n'a pas le droit. La dernière personne qui a soulevé le ka komb est la seule autorisée à le refaire. Le ka komb fait ainsi le sens inverse du premier rite de consommation. La personne qui a en premier soulevé le kakomb lors de la première le reçoit en dernier lors de la deuxième phase. Celui-ci est le membre du groupe qui doit soulever le ka komb et reprendre le rite de consommation avant que les autres n'aient le droit de boire. Chaque membre du groupe doit obligatoirement prendre une quantité de vin similaire au

précédent. Le ka komb fait successivement le tour complet du groupe et personne ne peut laisser passer son tour. Tout le monde boit. Si je prends deux gorgées de vin avec le ka komb, celui qui me suivit doit en faire autant. C'est une organisation ». Dans le même ordre d'idée un autre usager nous dit : « le dernier à avoir pris une quantité de vin doit reprendre le pot pour débiter un autre tour afin de prouver son innocence ». Cette consommation collective de l'alcool, à tour de rôle, en utilisant l'instrument de la boisson, bois traditionnel recouvert de pot et par lequel l'alcool est consommé à un double sens social.

Premièrement, c'est le sens du partage équitable et de la solidarité recherchée dans cette consommation collective de l'alcool. C'est dans cette perspective que l'un des interviewés nous dit : *« on parle de la sécurité, mais, on parle aussi du partage. Ce sont deux choses différentes. Le Blanc mange avec son assiette. L'autre est là, il se sert, il se sert, des choses comme ça. C'est aussi notre tradition. C'est ce qui nous différencie du Blanc. Est-ce que tu comprends. Le Blanc ne connaît pas le partage. Le Blanc, s'il ne te connaît pas ; il ne te connaît pas. Est-ce que tu comprends. Le Noir, dès que tu viens, te demande de venir manger. Surtout ici au Sénégal. On te dit de venir manger. C'est ce qui nous différencie du Blanc. C'est le sens du partage. Ça montre le partage. Est-ce que tu comprends ? Ce que nous faisons, les blancs ne le font pas. Vous voyez quelqu'un qui prend son assiette, on se sert « patati, patata », des choses comme ça. Tu as ton assiette, l'autre aussi a son assiette. Où est le sens du partage là-bas. Y a même pas le sens du partage. Je viens, on sert le vin dans le jarre, je me sers, tu te sers et nous le faisons à tour de rôle, c'est une belle chose. Pendant ce rite de consommation collective, les parts sont équitables et aucun consommateur n'a le droit de consommer plus d'alcool que les autres usagers du groupe.*

La seconde dimension socioculturelle du phénomène se perçoit au fait que non seulement la consommation est collective mais également tous les consommateurs regroupés autour du jarre sont dans l'obligation de prendre un verre à leur tour. Par-là, il y a une question sécuritaire. En effet, cette pratique à tour de rôle et d'obligation de boire de l'alcool doit être effectuée pour la protection du groupe. Si un des membres veut nuire à un autre consommateur d'alcool à travers ces moments de consommations collectifs, il peut lui aussi être victime du poison ou du mauvais sort qu'il voulait jeter à son cible.

L'autre dimension socioculturelle qu'on peut voir dans cette consommation est la conjuration du sort. Autrement dit, selon les enquêtés puisqu'il y a des pratiques mystiques qui existent au moment de la consommation d'alcool chez les diolas, se mettre en groupe donne plus

d'assurance que si l'on est seul. En fait, parmi les consommateurs il y a des individus présents dans le groupe et qui peuvent signaler d'éventuels cas d'attaques mystiques et de prévenir l'utilisateur ciblé. Il arrive des fois que l'auteur de la pratique mystique soit en dehors du groupe et peut être identifié. Pour vérifier l'importance donnée à l'aspect sécuritaire dans ces moments collectifs de consommation d'alcool en milieu diola, l'un des interviewés souligne : « avec ce rite de consommation, ne pensez pas que les membres du groupe sont seuls et libres. Il y a des vieux qui les protègent. Il arrive que l'un de nous prenne une quantité de vin avec le ka komb et avant de la boire, un vieux du groupe reprend, l'instrument et verse le vin qui y est contenu par terre. Mais, après, l'auteur de l'attaque mystique ne va pas s'échapper. Automatiquement, c'est qui a fait ? Même si tu le fais à distance, déjà, on connaît déjà qui a fait. Ça c'est traditionnel. Moi, j'ai vu à Niassia un militaire sérieux qui avait arrêté un sort qu'on a jeté à un autre consommateur. Le gars-là, c'est un militaire sérieux. Est-ce que l'auteur de l'attaque mystique pouvait se douter que le sérieux a vu le sort qu'il a jeté sur le vin de la cible ? Le militaire a exigé au jeteur de sort de boire à lui tout seul le vin. Il lui menacé de l'abattre si ce dernier refusait de boire le vin dans lequel il avait jeté un sort ». Pour renforcer cette assertion, un autre enquêté souligne : « c'est le liquide qu'il a vu car lorsqu'on le versait dans le vase-là, il n'était pas comme ça. Ça, c'est la tradition, c'est un don divin. On dit que si vous avez un don de Dieu et que si vous pouvez protéger les gens alors il faut le faire. Maintenant, si Dieu vous a donné le pouvoir de faire du mal, c'est aussi un don. Là, ça existe même, même aujourd'hui, à partir de Ziguinchor, si vous dépassez le pont Emile Badiane, vous retournez jusqu'à Djembéring, ils boivent du vin avec le ka komb et, ceux qui l'utilisent sont très prudents. Mais, parmi eux, y a toujours des gens mal intentionnés ». En outre, la forte présence de ces genres de substances tels que l'alcool entre autres, s'explique au fait que ces drogues ne sont pas considérées par la plupart des toxicomanes comme telles. Si dans la communauté diola, les toxicomanes considèrent la consommation d'alcool comme un facteur socioculturel, cependant un autre aspect du phénomène se présente. En effet dans les bars informels ou « Daaka », la solidarité sociale ou l'aspect du don contre don facilite la consommation d'alcool même s'il se trouve que l'utilisateur n'a pas de l'argent pour s'en procurer. Pour être plus explicite, nous observons que certains usagers paient souvent pour leurs camarades qui ne disposent pas de l'argent pour acheter de quoi picoler. Notons également que cette pratique n'est pas gratuite. Au-delà même de cet aspect solidaire qu'elle installe, l'utilisateur à qui l'on a payé la consommation a l'obligation de payer en revanche pour son partenaire de l'alcool un autre jour. Ici l'argent n'est pas le seul facteur garant de la consommation de la drogue, il y a également la solidarité et le sens du partage qui rendent disponible l'obtention de l'alcool. Par ailleurs, selon

certain usagers la consommation de l'alcool renferme des vertus thérapeutiques. C'est dans ce sens que l'un des usagers d'alcool nous dit que : *« je vais vous dire mon dernier mot. Chez nous notre tradition, je n'ai pas pris de sirop nivaquine, mon fils aîné, il est là, n'a pas pris de sirop nivaquine, son deuxième est là. Mon deuxième fils est là. Nous notre tradition ; je suis plus âgé que lui de sept années. Nous notre tradition, notre sirop nivaquine, c'est le vin de palme fermenté et qui a fait au minimum vingtquatre heures. Lorsqu'un enfant est souffrant pendant la nuit, nous ne l'amenions pas à l'hôpital. Très tôt le matin, le père se lève et donne à l'enfant du vin de palme. Il lui donne du vin de palme à boire. Et, c'est fini. Les vers intestinaux-la disparaissent. Mon maman, je n'ai pas bu de nivaquine. Elles aussi ne l'ont pas prise. C'est là mon témoignage pour dire que le vin n'a rien à voir avec ce qu'on dit »*

En plus, le cannabis même s'il constitue une drogue dont la consommation est moyenne par rapport à l'alcool, il représente, pour certains usagers, une thérapie. Pour certains enquêtés, les racines du cannabis sont des aphrodisiaques qui renforcent la virilité masculine et la sexualité. En dehors de cette dimension socioculturelle, il conviendra pour nous de nous intéresser au rapport entre l'usage de la drogue et la violence.

6.3. Drogue et violence proprement dite

Titre : Type de violence commis chez les usagers de 2016 à 2017 à Ziguinchor

Tableau 6 : situation des types de violence à Ziguinchor

Années	types de violences	cas
2016	Violence voix de fait	4
	Coups et blessures	9
	Menaces injures publiques	10
	Violence voix de fait et agression	8
	Coups et blessures volontaires	5
	Blessures involontaires, accidents et homicides volontaires	8
	Blessures involontaires et accidents de circulation	4
	Total	48
2017	Violence voix de faits	3

	Violence voix de faits, détention d'armes blanches	2
	Coups et blessures violents	22
	Menaces de violence ascendante	1
	Vols commis la nuit avec violence	1
	Accidents	277
	Blessés	186
	Perte de vie	10
	Total	502

Source: Données de l'enquête, 2018

Les données du tableau montrent qu'entre 2016 et 2017, la police centrale de Ziguinchor a recensé pas moins de 550 cas de violences à Ziguinchor. En 2016, les violences voix de fait sont au nombre de 4 sur les 48 cas de violence. Les coups et blessures et les menaces, injures publiques sont respectivement au nombre de 9 et 10 cas. Pour ce qui est des violences voix de fait et d'agression, nous notons 8 cas. Ziguinchor connaît aussi en 2016 des violences liées à des coups et blessures volontaires et à des blessures involontaires, accidents de circulation et homicides volontaires. La police centrale a dénombré pour ces types de violences respectivement 5 et 8 cas. Par ailleurs, les cas de violences relatifs aux blessures involontaires et accidents de circulation sont au nombre de 4. Au cours de l'année 2016, 10 cas de perte de vie ont été recensés par la police centrale de Ziguinchor. L'enquête nous révèle aussi des cas de violence à Ziguinchor au courant de l'année 2017. Pour le premier cas, il s'agit de violence voix de fait. Sur les 502 cas comptabilisés par l'autorité policière centrale, ces types de violences sont au nombre de 3 cas. Les accidents de circulations constituent les cas de violences les plus fréquents en 2017. Ils représentent près de la moitié des cas de violence survenus à Ziguinchor et qui ont nécessité l'intervention de la police centrale. Au cours de cette année, la police a dénombré 277 cas d'accidents de circulation. En second lieu, viennent, les cas de blessés. En effet, sur un total de 502 types de violence, ceux relatifs aux blessés représentent 186 cas. Il y a en outre, les coups et blessures violents qui sont au nombre de 22 cas. Les pertes de vie humaines et les menaces de violence à ascendante sont respectivement au nombre 10 et 1 cas. Pour les cas de vols commis la nuit avec violence, il n'y a qu'un seul qui nous a été signalé par la police centrale de Ziguinchor. Aborder la question des liens entre drogue et violence nous donne à voir l'ampleur du phénomène au niveau de la commune de Ziguinchor.

Les données de l'enquête révèlent que l'usage de la drogue chez les toxicomanes à tendance à susciter en eux des comportements violents avec des conséquences notoires. Bien qu'elles soient perçues par les toxicomanes comme des substances qui leur permettent de vaincre le stress, les soucis quotidiens de la vie, il n'en demeure pas moins que les cas de violence montrent une autre réalité. En effet, pour le commissaire C, les cas de violences tels que les accidents de moto diakarta, les violences à ascendants, les cas de vols, sont généralement commis par les usagers de drogue. La plupart des toxicomanes impliqués dans ces cas de violence consomment soit l'alcool, soit le cannabis. C'est pour mettre en exergue la relation entre drogue et violence que l'une des autorités interviewées à savoir le Commissaire C soutient: *on peut dire que la plupart des cas des personnes qui ont été prises ou bien qui ont été interpellées sont des drogués. Soit des fumeurs de chanvre indien ou bien sont des gens qui prennent de l'alcool. Même si on prend l'exemple des conducteurs diakarta, la plupart des accidentés, c'est des jeunes qui se droguent. Surtout du chanvre indien. Si on prend aussi le, ce qu'on appelle les violences à ascendants, c'est-à-dire de fils à papa ou bien de fils à maman, tous ces, toutes ces personnes-là sont des drogués, parce que on ne peut commettre certains infractions étant lucide. Quand on se permet de battre ou bien de violenter son père ou sa mère ou bien sa grande sœur, ou bien son grand frère, c'est parce qu'on n'est pas lucide. Chaque fois, nous sommes saisis de ces cas-là : violences à ascendants, vols, accidents. Et, une fois par exemple, les cas de vols, les personnes interpellées, il se trouve que c'est des alcooliques ou des fumeurs de chanvre, surtout quand il s'agit des périodes de cajou. Il y avait la facilité dans l'obtention de l'argent et de liquide, l'alcool, oui [...] cas de vols augmentent, cas de vols augmentent, parce qu'il y a, ils ont de l'argent et ils ont l'alcool à portée de main facile.*

Donc, la plupart des cas, c'est dans la, bon, dans les secteurs comme Lyndiane, Kandialang, Tilène, Colobane périphérique [...] parce que dans ville, dont, bon, dans la ville donc Ziguinchor, ce qu'on appelle la ville de Ziguinchor proprement dite, c'est les, les, Boucotte par exemple, il y'a quatre Boucottes ou cinq Boucottes. Boucotte Est, Boucotte centre, Boucotte sud, mais, il y'a beaucoup de, de, de, c'est des cas rares à l'intérieur de ces quartiers-là. Mais, il y a quand même des cas de vols [...] Oui, cas de vols qu'on signale. Mais, les quartiers les plus touchés, c'est les quartiers périphériques, parce que, du fait de la pauvreté, les gens sont ramenés à se droguer, à prendre le chanvre indien. Une fois, qu'on n'est plus conscient de soi-même [...] Oui, de la pauvreté, sincèrement, c'est la pauvreté ». Les premiers cas de figures, sont des conducteurs de moto jakarta qui commettent des accidents de circulation. La plupart des conducteurs de diakarta interpellés pour des cas d'accident de circulation se trouvent sous

l'emprise de la drogue. Au-delà même des accidents de circulation, il faut également évoquer, la violence à ascendante qui s'effectue de fils à père ou encore de fils à mère. Ces types de violence sont généralement l'œuvre des consommateurs de drogue qui au moment de commettre des actes violents à l'égard de leurs parents ne sont pas lucides. Les données de l'enquête consolident les effets de la drogue sur les comportements des usagers. Dans la plupart des cas, ce sont les parents qui saisissent l'autorité policière pour dénoncer les violences à ascendante qu'ils subissent et demander l'intervention de l'autorité policière. Outre, ces cas de violence dans lesquels sont impliqués les toxicomanes, d'autres cas concernent aussi les usagers de drogue. Il est question ici des cas de vols. Pendant la période des pommes d'acajou, les cas de violence augmentent au cours de cette période du fait de la disponibilité des pommes d'acajou et de la multiplicité des activités commerciales. Les données de l'enquête nous montrent que Ziguinchor est une ville où la violence s'accroît de plus en plus du fait de la forte consommation de drogue.

Conclusion

Dans cette dernière partie intitulée analyse et interprétation des résultats de l'enquête, nous avons évoqué le pouvoir de l'argent face à l'interdiction parentale de la drogue, le business, l'usage de la drogue et la question de la non dénonciation dans la commune de Ziguinchor. Enfin, la problématique de la drogue en croisement avec le phénomène de la violence a fait l'objet de notre analyse dans cette partie. Il faut noter que le premier chapitre de cette partie met en exergue le poids que les toxicomanes détiennent au niveau de leur environnement immédiat. Par ailleurs, le deuxième chapitre met en évidence la manière dont se font le commerce et l'usage de la drogue dans la commune de Ziguinchor. Il s'agit ici de montrer le rôle que jouent les policiers, les gendarmes, les douaniers entre autres face à ce marché local de la drogue. De surcroît, drogue et violence sont liées. Ce qui nous a permis de montrer la relation entre l'usage, le commerce de la drogue et la question de la violence.

CONCLUSION GENERALE

De ce qui précède, nous pouvons dire que la question de la drogue ne cesse de prendre de plus en plus d'ampleur à Ziguinchor, plus particulièrement au niveau de la commune. Pour comprendre le phénomène de la toxicomanie à Ziguinchor, des techniques de recherche quantitatives et qualitatives nous ont permis de faire des enquêtes exploratoires et des enquêtes proprement dites. L'enquête proprement dite a été effectuée à l'aide de deux outils de recherche. Le questionnaire et le guide d'entretien sont les principaux outils que nous avons utilisés pour collecter des informations. A travers cette étude de terrain, nous avons compris que la question de la drogue à une ampleur ou une conception assez distincte vis-à-vis des populations enquêtées. Pour eux, la question de la drogue, particulièrement, le cannabis et l'alcool, constituent des substances qui ne peuvent pas être considérées comme de la drogue. En effet, pour eux, le cannabis est une plante qui soigne. L'alcool également est culturel. Par conséquent, ces drogues ne sont pas considérées comme telles par certains enquêtés. Nous notons également que la forte présence de la drogue en Casamance a été notée. Mais, nous notons une certaine présence de ces types de drogues du fait de la proximité que la zone entretient avec les autres pays. Par ailleurs, notre hypothèse principale a été formulée ainsi : le fait de dominer le stress, l'excès de liberté qui se manifeste par l'absence de contraintes et le manque de travail sont les causes sociales, économiques et politiques qui expliquent l'usage de la drogue dans la commune de Ziguinchor. Nous tenons à dire que pour les hypothèses spécifiques, la première soutient que: dominer le stress et le fait d'avoir du plaisir éphémère expliquent le pourquoi de l'usage de la drogue chez les usagers de drogue dans la commune de Ziguinchor. La seconde hypothèse spécifique nous donne à voir que l'excès de liberté qui se manifeste par l'absence de contraintes est la cause de l'usage de la drogue chez les toxicomanes au niveau de la commune de Ziguinchor. La troisième hypothèse spécifique est que le manque de travail est un facteur qui explique la question de la drogue. Mais, à la fin de notre recherche, le constat que nous avons fait est que ces hypothèses formulées au moment de la recherche sont confirmées dans la mesure où, la majorité de nos enquêtés ont répondu par l'affirmation. A la suite de notre recherche, nous tenons à dire que le phénomène de la toxicomanie a eu de l'ampleur au niveau de la commune de Ziguinchor. Toutefois, il sera pertinent, si nous parvenons à saisir le fait social existant. Il s'agit à cet effet de comprendre les contours du phénomène, c'est-à-dire, quels sont les autres faits sociaux qui pourront expliquer la question de la toxicomanie.

Annexes

Guide d'entretien pour le personnel

- **Identification**

Présenterez-vous

Age

Grade

Fonction

- **Historique du MAC**

Origine de la création

Date de création

Date de démarrage

Missions et objectifs

Partenaires

Stratégies mises en œuvre

Problèmes confrontés par la structure

Nombre de places prévues pour l'accueil

Visions

- **Profil des détenus**

Population carcérale -

Genre

Nationalité

Moyenne d'âge

Motifs d'incarcération

Population incarcérée à cause de la drogue

Zone d'arrestation

- **Relations avec les détenus Types de relations**

Relations conflictuelles

Relations pacifiques

Relations amicales

Relations parentales

Relations confidentielles

Relations professionnelles

Comportements en vers les détenus

Relation avant d'être incarcéré

Relation après être libéré

- **Détenus et Drogue**

Connaissance sur les drogues

Type de drogue consommée

Perception de la drogue

Motifs de l'usage

Conséquence de la drogue

Dépendance psychologique (psychique)

Dépendance physique

Effet de la première prise

Comportement en état de manque

Accompagnement psychologique des détenus

- **Amélioration des politiques de lutte contre la drogue et Perspectives**
 - **Amélioration des politiques de lutte contre la drogue**
Existence de politiques visant à aider les détenus

Différentes politiques de luttés contre la drogue

Types ou genre de politiques

Moyens mis en place pour améliorer cette politique publique

Pris en charge des détenus

Pris en charge psychologique

Pris en charge médicale à l'interne ou l'externe (hôpital)

Politiques préventives (prévention)

- **Perspectives :**

Emploi pour le détenu à la sortie

Arrêt de la consommation de la drogue

Réinsertion sociale et professionnelle de l'usager

Accompagnement de l'utilisateur pour éviter la rechute

GUIDE POUR CONSOMMATEURS DE DROGUES

Identification de l'enquêté

Présentation de l'enquêté

Age

Sexe

Situation matrimoniale

Nombre d'enfants

Origine

Lieu de résidence

Lieu de naissance

Instruction

Profil des usagers

Genre

Nationalité

Motif de l'usage

Drogue et la prostitution

Drogue et la délinquance

-comment se fait la consommation ?

-effet ou conséquence de la drogue

Usager et dépendance

Dépendance psychologique

Dépendance physique

Drogue et sida, VIH

Lien entre drogue et sida

Conséquence des drogues injectables

Type de drogues injectables

Méthode de la consommation de drogue injectable

Provenance des seringues

Perception des usagers sur les politiques de lutte contre la drogue

Information des usagers sur les politiques de lutte contre la drogue

Conception des usagers sur la drogue

Groupements ou associations qui luttent contre le phénomène de la drogue.

Bonjour, je m'appelle Mouhamed Tahirou FAYE. Je suis étudiant en master 2 de sociologie à l'Université Assane Seck de Ziguinchor. Je réalise une enquête qui doit se dérouler dans la MAC de Ziguinchor. Elle cherche à comprendre les facteurs explicatifs de l'usage de la drogue et les politiques publiques visant à éradiquer ce fléau.

Juin, juillet - UASZ département de sociologie

IDENTIFICATION

- | | |
|---|--|
| <p>1. Quel âge avez-vous ?
 <input type="radio"/> 1. [15-25]ans <input type="radio"/> 2. [25-35]ans <input type="radio"/> 3. [35-45]ans
 <input type="radio"/> 4. [45-55]ans <input type="radio"/> 5. [55-65]ans</p> | <p>5. Quel est votre quartier ?
 <input type="radio"/> 1. résidence <input type="radio"/> 2. Populaire</p> |
| <p>2. Quel est votre sexe ?
 <input type="radio"/> 1. M <input type="radio"/> 2. F</p> | <p>6. Quel est votre ethnie ?
 <input type="radio"/> 1. sérère <input type="radio"/> 2. Wolof <input type="radio"/> 3. Manding
 <input type="radio"/> 4. diola <input type="radio"/> 5. Autre à préciser</p> |
| <p>3. Quel est le niveau de votre étude ?
 <input type="radio"/> 1. primaire <input type="radio"/> 2. Secondaire <input type="radio"/> 3. Supérieur
 <input type="radio"/> 4. autre</p> | <p>7. Quelle est votre situation matrimoniale ?
 <input type="radio"/> 1. célibataire <input type="radio"/> 2. Marié <input type="radio"/> 3. Veuve
 <input type="radio"/> 4. autre à préciser</p> |
| <p>4. Quelle est votre Catégorie socio-professionnelle ?
 <input type="radio"/> 1. Agriculteur
 <input type="radio"/> 2. Commerçant, artisan
 <input type="radio"/> 3. Cadre.Prof.Intellectuelle.Sup.
 <input type="radio"/> 4. Prof. Intermédiaire
 <input type="radio"/> 5. Employé
 <input type="radio"/> 6. Ouvrier
 <input type="radio"/> 7. Retraité
 <input type="radio"/> 8. Inactif, Autre</p> | |

Conception et sens de la substance psychotrope chez les usagers de drogue

Ce questionnaire est destiné aux usagers de drogue, alors ne répondez pas si vous n'êtes pas consommateur de drogue

Activer 'Accédez a

- | | |
|--|--|
| <p>8. Connaissez-vous la drogue ? <input type="radio"/> 1. oui <input type="radio"/> 2. non</p> | <p>12. Y- a-t-il des drogues que vous pouvez trouver sur place, au niveau locale et d'autres qui vous viennent d'ailleurs ?
 <input type="radio"/> 1. oui <input type="radio"/> 2. Non</p> |
| <p>9. selon vous, qu'est-ce que c'est la drogue ?
 <input type="text"/></p> | <p>13. si oui, quelles sont les drogues qui vous viennent d'ailleurs et celles que vous trouvez au niveau locale ?
 <input type="text"/></p> |
| <p>10. Connaissez-vous l'histoire de la drogue ? C'est à dire son origine jusqu'à nos jours ?
 <input type="radio"/> 1. oui <input type="radio"/> 2. Non</p> | <p>14. Le quels de ces produits utilisez-vous ?
 <input type="text"/></p> |
| <p>11. Quelles sont les différentes drogues que vous connaissez ?
 <input type="text"/></p> | |

Cause de la consommation de la drogue

- | | |
|---|---|
| <p>15. Comment avez-vous débuté à consommer de la drogue ?
 <input type="radio"/> 1. influence des camarades <input type="radio"/> 2. Curiosité
 <input type="radio"/> 3. par ignorance <input type="radio"/> 4. Autres</p> | <p>18. Quelle était la fréquence des prises ?
 <input type="text"/></p> |
| <p>16. Quelle est la drogue que vous avez prise en premier ?
 <input type="radio"/> 1. cocaïne <input type="radio"/> 2. Cannabis <input type="radio"/> 3. Héroïne
 <input type="radio"/> 4. amphétamine <input type="radio"/> 5. Autres</p> | <p>19. Quelle heure avez-vous l'habitude de consommer ?
 <input type="text"/></p> |
| <p>17. pourquoi ce choix ?
 <input type="text"/></p> | <p>20. Le manque de travail ne vous incite-t-elle pas à consommer de la drogue ?
 <input type="radio"/> 1. oui <input type="radio"/> 2. Non</p> |

21. Si oui pourquoi ?

22. Si non pourquoi ?

Les effets de la drogue chez les consommateurs

Répondez si vous êtes usager de drogue

23. Comment comportez-vous avec les gens après consommation ?

24. Est-elle la même si vous n'avez pas pris votre consommation

1. oui 2. Non

25. Est-ce que vous êtes exclus par la société ? 1. oui 2. non

26. Si oui, pourquoi ?

27. Si non, pourquoi ?

28. Est-ce que la société vous considère comme un déviant ? 1. oui 2. non

29. Si oui, pourquoi ?

30. Si non, pourquoi ?

31. Avez-vous une fois essayé d'arrêter de vous droguer ? 1. oui 2. non

32. Si oui, pourquoi ?

33. Si non, pourquoi ?

Questions relatives à l'arrêt de la consommation ou sevrage

Répondez si vous êtes consommateur et voulant arrêter de consommer de la drogue

34. Voulez-vous arrêter de vous droguer ? 1. oui 2. non

35. Si oui, pourquoi ?

36. Si non, pourquoi ;

37. Si vous avez la possibilité d'arrêter de vous droguer aujourd'hui, allez-vous le faire ? 1. oui 2. Non

38. Si oui, pourquoi ?

39. Si non, pourquoi ?

40. Pour vous, comment faut-il procéder pour arrêter ?

41. Avez-vous besoin d'aide pour arrêter ? 1. oui 2. non

42. Si oui, pourquoi ?

43. Si non ; pourquoi ?

44. Depuis quand aviez-vous commencé à fumer ?

45. Voulez-vous des activités de remplacement (substitution) qui vous aideront à atteindre votre objectif ? 1. oui 2. Non

46. Si oui, pourquoi ?

47. Si non, pourquoi ?

48. Etes-vous prêt à dépenser de l'argent afin d'arrêter ? 1. oui 2. non

49. Si oui pourquoi ?

50. Si non, pourquoi ?

51. A quel prix êtes-vous prêt pour l'arrêt ?

52. Est-ce que le fait d'avoir du travail ne vous incite-t-elle pas à arrêter ?

1. oui 2. Non

53. Si oui, pourquoi ?

54. Si non, pourquoi ?

Questions générale

Répondez seulement si vous êtes consommateur de drogue

55. Qu'est-ce que vous comptez faire à la sortie de la MAC ?

56. Connaissez-vous des zones de culture de la drogue en Casamance ?

1. oui 2. Non

57. Si oui **énumérez** ces zones et leur position géographique

58. Quelles sont les raisons de votre arrestation ?

1. usage 2. Détention 3. Trafic 4. Complice

63. Si oui, pourquoi ?

64. Si non, pourquoi ?

65. Connaissez-vous des drogues injectables ? 1. oui 2. non

66. Si oui quelles sont ces drogues ?

59. En tant que détenu comment procurer-vous de la drogue pour assurer votre consommation ?

60. Connaissez-vous des réseaux à Ziguinchor ?

1. oui 2. Non

61. Si oui, combien y'en a-t-il ?

62. Y'a-t-il un dealer qui détient la meilleure qualité ? 1. oui 2. non

67. Consommez-vous des drogues injectables ? 1. oui 2. non

68. Si oui, pourquoi ?

69. Si non, pourquoi ?

70. Connaissez-vous la vision de la MAC ?

1. oui 2. Non

Les attentes des publics cibles face aux politiques de lutte contre la drogue

71. Etes-vous pour la criminalisation de l'usage, la détention et le trafic de la drogue ?

1. oui 2. Non

72. Si oui pourquoi ?

73. Si non, pourquoi ?

74. La drogue est-elle dangereuse pour la santé ? 1. oui 2. non

75. Si oui, pourquoi ?

76. Si non, pourquoi ?

77. justifiez votre réponse

78. Quelle est votre qualification ?

79. Quels conseils donnez-vous aux consommateurs de drogue ?

Etude sur l'usage de la drogue chez les usagers de drogue au niveau de la commune de Ziguinchor.

2018 - UASZ département sociologie.

Bonjour. Je m'appelle Mouhamed Tahirou FAYE. Je suis Etudiant en master 2 de sociologie à l'université Assane Seck de Ziguinchor. Je réalise une enquête qui doit se dérouler dans la commune de Ziguinchor. Elle cherche à comprendre les facteurs explicatifs de l'usage de la drogue et les politiques publiques visant à éradiquer ce fléau.

Identification de l'enquêté

1. quel âge avez-vous ?

1. 15à25 2. 25à35 3. 35à45
 4. 45à55 5. 55à65

2. Quel est votre sexe ?

1. M 2. F

3. quel est votre niveau d'étude ?

1. primaire 2. Secondaire 3. Supérieur
 4. autre à préciser

4. Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

1. Agriculteur
 2. Commerçant, artisan
 3. Cadre.Prof.Intellectuelle.Sup.
 4. Prof. Intermédiaire
 5. Employé
 6. Ouvrier
 7. Retraité
 8. Inactif, Autre

5. quel est votre ethnie ?

1. Sérère 2. Wolof 3. Manding
 4. diola 5. Autre à préciser

6. quel est votre quartier ?

1. résidence 2. Populaire

7. Quelle est votre situation matrimoniale ?

1. célibataire 2. Marié 3. Veuve
 4. autre à préciser

Activer V
Accédez at

15.pourquoi ?

16. quelle était la fréquence des prises ?

1. cinq fois par heure 2. Par jour
 3. par deux jours 4. Par trois jours
 5. par une semaine 6. Autres

17. quelle heure avez-vous

l'habitude de
consommer ?

18. Le manque de travail ne vous incite-t-elle pas à consommer de la drogue ?

1. oui 2. Non

19. justifiez votre réponse ?

Les effets de la drogue chez les consommateurs

Répondez si vous êtes usager de drogue.

20. Comment comportez-vous avec les gens après consommation ?

21. Est-elle la même si vous n'avez pas pris votre consommation ?

22. Est-ce que vous êtes exclu par la société ?

1. oui 2. Non

23. pourquoi ?

24. Avez-vous une fois essayé d'arrêter de consommer de la drogue ?

1. oui 2. Non

25. si oui pourquoi ?

26. si non pourquoi ?

Les liens entre la drogue, la violence et la délinquance.

27. Avez-vous un comportement particulier si vous consommez de la drogue ?

1. oui 2. Non

28. Si oui pourquoi ?

29. Si non pourquoi ?

30. Avez-vous l'idée de faire quelque chose après l'usage de la drogue ?

1. oui 2. Non

31. Si oui pourquoi ?

32. Si non pourquoi ?

33. Avez-vous des réactions psychiques après consommation ? 1. oui 2. non

34. Si oui pourquoi ?

35. Si non pourquoi ?

37. savent-ils si vous utilisez de la drogue ? 1. oui 2. non

Les liens entre drogue et prostitution

36. Vivez-vous avec vos parents ? 1. oui 2. non

38. Si oui pourquoi ?

39. Si non pourquoi ?

40. Est-ce que vos parents vous ont interdit de s'adonner à une telle pratique ?

1. oui 2. Non

41. Si oui pourquoi ?

42. Sinon pourquoi

43. Selon vous y'a-t-il un lien entre drogue et prostitution ? 1. oui 2. non

44. Si oui pourquoi ?

45. Si non pourquoi ?

Questions relatives à l'arrêt de la consommation ou sevrage

Répondez si vous êtes consommateur de drogue voulant arrêter de consommer la drogue.

46. Voulez-vous arrêter de vous droguer ? 1. oui 2. non

47. Si oui pourquoi ?

48. Si non pourquoi ?

49. Pour vous, comment faut-il procéder pour arrêter ?

50. Avez-vous besoin d'aide pour arrêter ?

51. Depuis quand avez-vous commencé de vous droguer ?

Connaissance sur les drogues injectables

52. Connaissez-vous des drogues injectables ? 1. oui 2. non

53. si oui quelles sont ces drogues ?

54. consommez-vous ces drogues ? 1. oui 2. non

55. les quelles de ces drogues consommez-vous ?

Les attentes des publics cibles face aux politiques de lutte contre la drogue ?

56. Etes-vous pour la criminalisation de la drogue ? 1. oui 2. non

57. si oui pourquoi ?

58. si non pourquoi ?

59. La drogue est-elle dangereuse pour la santé ? 1. oui 2. non

Bibliographie

Aba. K & Coulibaly. A (2017), *Rapport d'activité 2017*. Rapport publié, Groupement intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest. Amoroso. H, (1970), *Le monde hallucinant de la drogue*, Paris : Presse de la cité, 297p.

Ayats. H., Collomb. H & Diop. M (1962), Intoxication par le chanvre indien au Sénégal, *psychopathologie africaine*, vol III n.9, 139-144

Britto. G., Molly. C (2001) Le contexte socioculturel de l'usage des drogues et ses implications pour les politiques de lutte contre la toxicomanie, *Revue internationale des sciences sociales* 2001/3 (n°169), P.509.09.

Diarisso. B & Goredéma. C. (2014), *Commerce illicite de la drogue à Dakar*, Rapport n° 260 publié, Institut d'Etudes de Sécurité

Diatta. V. (2012), *Drogue et changement social en milieu insulaire : la société Karone de Casamance à l'épreuve de l'économie du cannabis*, Thèse de Doctorat en Sociologie, Université Cheikh AntaDiop de Dakar

Diongue. A., *Etude de la toxicomanie en milieu sénégalais : évolution du phénomène durant ces dix : dernières années 1979 – 1989 (1990)*, Thèse de Doctorat en Médecine, Université Cheikh AntaDiop de Dakar

Gueye. M & Omais M (1983) Tentative pour une approche socio-culturelle de l'usage abusif de « drogues » au Sénégal, *psychopathologie africaine*, vol XIX n.2, 141-172

Nubukpo. P (2011), Les addictions en Afrique subsaharienne, *Le Courrier des addictions* (13) n ° 4 – Octobre-novembre-décembre 2011, p 27-31

Roustide. M. J (2009), Un regard sociologique sur les drogues : décrire la complexité des usages et rendre compte des contextes sociaux, *La revue lacanienne*, n° 5, p. 109-118

Shehu. A. Y (2013), *Présentation sommaire des opérations du GIABA de 2004 à 2013. Une chronique de l'évolution d'une institution africaine prometteuse depuis ses débuts*. Rapport publié, Groupement intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'ouest

Tine. B(2008), *La Toxicomanie : étude sociologique d'une forme de déviance au Sénégal*, Paris : Publibook, 204 pages.

Werner. J. F (1993), Approche ethnographique des drogues au Sénégal, *Psychopathologie africaine*, vol XXV, n^o 3, p. 323-345

TABLE DES MATIERES

Remerciement.....	i
Résumé.....	vi
Introduction.....	1
1.1 Problématique.....	2
1.2 Revue de littérature.....	5
Conclusion.....	Erreur ! Signet non défini. 6
1.4. Justification du choix du sujet.....	17
1.5 Hypothèses de recherche.....	177
1.4.1 L'intérêt du choix du sujet.....	18
1.6 Modèle d'analyse.....	18
1.6.2 Modèle théorique.....	19
2.1. Histoire de la collecte.....	222
2.2. Phase de l'enquête exploratoire.....	233
2.3. La recherche documentaire.....	24
2.4. Les instruments de collecte des données.....	244
2.4.1. Les techniques qualitatives.....	25
2.2.4.1.1 L'entretien semi-directif.....	25
2.5. Les techniques quantitatives.....	266
2.5.1. Le questionnaire.....	27
2.6. L'échantillonnage.....	33
2.7. Les difficultés rencontrées.....	33
Conclusion.....	34
Introduction.....	35
3.1. Historique et présentation géographique de la région de Ziguinchor.....	35
3.2. Le potentiel économique.....	36
3.3. Délimitation du cadre de l'étude.....	37
3.3.1. Présentation du GIABA, de la MAC et de l'OCRTIS.....	37

Conclusion.....	43
Introduction	44
Tableau 1 : CSP et interdiction de l’usage de la drogue	44
4.1. L’action publique de lutte contre la drogue : les cas de GIABA, de la MAC, de l’OCRTIS et du CEPIAD.....	46
Tableau 2 : Conception des toxicomanes de la criminalisation de la drogue	46
4.1.1. Le GIABA, la MAC et l’OCRTIS : entre stratégies répressive et reflet de la société	47
Tableau 3 : Perception des usagers sur les effets de la toxicomanie	47
4. 2. La lutte contre la drogue par une approche psycho médicale : le cas du CEPIAD.....	52
5.1. La culture de la dénonciation dans le commerce illicite et l’usage de la drogue dans la commune de Ziguinchor.....	54
5.2. Pouvoir lucratif, usage de la drogue et dénonciation	55
5. 3. Stratégies de lutte contre la drogue face à la dénonciation	59
Tableau 4 : Effet de la drogue sur les toxicomanes après usage	64
6.1. Le sens de la drogue chez les usagers.....	64
6.2. Drogue, culture et violence chez les toxicomanes.....	66
Tableau 5 : Types de drogue et ethnies	66
6.3. Drogue et violence proprement dite	711
Tableau 6 : situation des types de violence à Ziguinchor.....	711
Conclusion.....	745